DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13406 – 6 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | DIMANCHE 6-LUNDI 7 MARS 1988

Israël : l'heure du choix

Israël, une fois de plus, est au pied du mur. Avant de rentrer chez lui, vendredi 4 mars, au terme d'une longue semaine de navettes entre les capitales du Proche-Orient, M. Shultz qui sous son flegme apparent, est un homme pressé, a placé les dirigeants de l'Etat hébreu devant leurs responsabilités. Il leur a accordé dix jours, pas un de plus, pour répondre « sans équivoque » aux propositions qu'il leur a soumises.

Lorsqu'il arrivera le 14 mars à Washington, en visite officielle, le premier ministre israélien, M. Shamir, devra donc être à même de dire à ses hôtes s'il accepte – ou refuse – le « plan Shultz » censé redonner vie au processus de paix dans la région. Assorti d'un véritable calendrier, le « scénario accéléré » imaginé par le secrétaire d'Etat prévoit une amorce de règlement, en trois étapes, du problème palestinien : une « ouverture » internationale des discussions dès la mi-avril, six mois de conversations entre Israël, la Jordanie et des Palestiniens – pour l'instant non idendifés – puis des « négociations directes » à partir de 1989 sur le statut final de la Cisjordanie et de Gaza.

M. Shultz se défend d'avoir présenté un ultimatum à l'Etat juif, mais il, en quelque sorte, fait pis. Il a déposé à Jérusalem, dans les allées du pouvoir, une bombe à retardement qui risque de faire bientôt voler en éclats le gouvernement de « désunion nationale ». Car le « document de travail » laissé par M. Shultz sur le bureau de M. Shamir divise profondément le gouvernement bicolore de Jérusalem. Ce plan convient parfaitement à M. Pérès et à ses amis travaillistes, soucieux à terme de se délester du fardeau des territoires, mais il irrite souverainement le Likoud, qui y voit, à juste titre, le prélude à un compromis territorial. Homme d'une méfiance et d'une obstination légendaires, M. Shamir fera tout pour éviter ce nouveau « piège » américain.

Il estime que les trois mois d'émeutes dans les territoires ont injustement terni l'image de son pays et l'ont placé sur la défensive. Pas question, donc, pour Israël de négocier en position de faiblesse. L'argument peut paraître de circonstance, de la part d'un homme qui, fidèle à son intransigeance et à ses éternelles certitudes, se cramponne de longue date au « statu quo » et dénie aux Palestiniens le droit à l'autodétermination.

Si, comme c'est probable, les dirigeants israéliens ne s'accordent pas sur le « plan Shultz », leurs électeurs trancheront. D'où l'hypothèse de plus en plus vraisemblable d'un scrutin législatif anticipé, pour lequel le vieux leader de la droite n'est pas particulièrement mal placé, ses compatriotes restant en majorité très hostiles à toute solution imposée de l'extérieur. Même si elle ne débouchait sur aucun progrès, la tournée de M. Shultz aura eu au moins le mérite de confirmer que Washington ne se satisfait plus de la situation actuelle au Proche-Orient.

(Lire page 3 l'article de notre correspondant ALAIN FRACHON.)

L'aggravation des tensions ethniques en URSS

De violents incidents ont aussi eu lieu à Moscou

Les tensions ethniques en URSS ont revêtu une plus grande ampleur que ce qui était estimé jusqu'à présent. L'agence Tass a révélé, le vendredi 4 mars, que les incidents de Soumgaït, en Azerbaïdjan, ont fait trente et un morts lundi et mardi derniers. D'autre part, selon une source dissidente, d'autres violences de même origine auraient fait dix morts à Moscou même, à la fin de février.

Ce dernier chiffre de victimes n'est pas confirmé par les autorités, mais la réalité de graves incidents dans une banlieue de la capitale ne fait pas de doute. Le journal *Moscou-soir* en avait fait état, parlant d'affrontements entre divers groupes de « *voyous* ».

A propos des incidents de Soumgait, en Azerbaïdjan, le bilan de trente et un morts rapporté par l'agence Tass représente près du double de l'estimation avancée précédemment de sources dissidentes, qui faisaient état de dix-sept mort.

Selon le correspondant à Moscou du *Times* de Londres, qui a recueilli le témoignage d'un Arménien vivant dans la ville, les troubles auraient commencé après que la radio locale eut annoncé l'assassinat de deux Azeris en un autre endroit de la province. Une vague de meurtres, de viols et de pillage aurait alors commencé : en particulier, sept membres d'une même famille arménienne auraient été assassinés. Après quarante-huit heures seulement, les Arméniens vivant dans la ville auraient été protégés par l'armée, qui les aurait regroupés en attendant leur évacuation.

(Lire page 16 les articles de BERNARD GUETTA et MICHEL TATU.)

5,7 % de sans-emploi en février

Le taux de chômage américain au plus bas depuis 1979

Le taux de chômage aux Etats-Unis a de nouveau baissé en février, tombant à 5,7 % de la population active, son niveau le plus bas depuis juillet 1979, a annoncé, le vendredi 4 mars, le département du travail. L'information a surpris les experts et les marchés, qui craignent qu'elle ne traduise une activité encore très soutenue remettant en cause la réduction du déficit commercial.

En février, l'économie américaine a enregistré la création de 531 000 emplois non agricoles, pour 179 000 en janvier. (En 1987, la moyenne mensuelle avait été de 200 000.) Ainsi, après une stabilisation à 5,8 % en décembre et janvier derniers, le nombre des sans-emploi ne représente plus outre-Atlantique que 5,7 % de la population active.

En février 1987, le taux de chômage américain était encore de 6,6 %. Le niveau ainsi atteint est le plus faible enregistré depuis juillet 1979.

Réagissant à cette information, M. James Baker, le secrétaire au Trésor, l'a immédiatement qualifiée de « *très encourageante* ». Elle confirme, à ses yeux, que l'expansion américaine se poursuit. Effectivement, de nombreux experts sont amenés à réapprécier leur jugement sur l'activité aux Etats-Unis au cours du premier trimestre 1988. La croissance économique « *pourrait se ralentir légèrement, particulièrement au cours des deux premiers trimestres* », en raison de la contraction prévisible des dépenses de consommation, a néanmoins commenté M. Baker.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 13.)

Un sondage Sofres pour « le Monde », TF1 et RTL

M. Jacques Chirac, ou l'image occultée

La Sofres a réalisé pour le Monde, *TF1 et RTL un sondage sur l'image de Jacques Chirac, qui devait être, le dimanche 6 mars, l'invité de l'émission « Questions à domicile » sur la première chaîne. Selon cette enquête, la bonne image du premier ministre serait plutôt masquée par les promesses de la campagne.*

L'enquête prend un peu tout le monde à contre-pied, à commencer par le premier ministre lui-même.

L'idée la plus communément admise est, en effet, que M. Chirac, fort de son savoir-faire et de son formidable appétit pour les périodes électorales, mène une bonne campagne, bien « ciblée » et dynamique, et qu'il lui faut avant tout corriger la mauvaise image dont il est affligé dans l'opinion.

Or il apparaît, à travers les réponses de l'échantillon de la Sofres, que l'image du candidat Chirac n'est pas un handicap, tandis que les thèmes – ou plutôt les promesses – de sa campagne peuvent le devenir, son principal atout, dans le coude-à-coude qui l'oppose à Raymond Barre restant le bilan de son action gouvernementale.

Courageux, compétent et moderne : tels sont les trois qualificatifs qui, selon les Français, « *conviennent le mieux à Jacques Chirac* ». C'est peut-être affaire de style, de look revu et corrigé par de belles affiches, mais ce n'est pas négligeable dans une « primaire » que l'on dit dominée par les personnalités, celles-ci étant réputées seules capables de distinguer les candidats qui seraient, par ailleurs, d'accord sur le fond.

De ce point de vue, M. Chirac est jugé plus « *courageux* » que M. Raymond Barre (32 % contre 17 %) et surtout beaucoup plus « *moderne* » (29 % contre 4 %). En revanche, l'ancien premier ministre est nettement plus « *compétent* » (42 % contre 30 %) et plus « *franc* » (27 % contre 19 %) (1).

Les défauts de M. Chirac sont en fait davantage ceux du président du RPR : « *agressif* » (26 %), « *loin des préoccupations des gens* » (24 %) et « *sectaire* » (16 %). Telle est sans doute la rançon d'une fonction partisane que M. Chirac n'a – formellement – abandonnée qu'au moment de sa candidature et non, comme il aurait pu le faire, lors de sa nomination au poste de premier ministre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 7.)

(1) Sondage de la Sofres réalisé pour *le Monde*, TF 1 et RTL le 13 février.

Les « plombiers » de M. Prouteau



Un des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature, ancien gendarme, proche du préfet Prouteau, devait être déféré au parquet de Bastia, le samedi 5 mars, pour avoir couvert la fuite d'un indicateur trafiquant de drogue.

Lire page 8 l'article d'EDWY PLENEL

Un entretien avec le chef de l'Etat libanais

Le grand regret du président Gemayel

Le directeur britannique de l'organisation humanitaire OXFAM, ainsi que son adjoint, d'origine syrienne, ont été enlevés, vendredi 4 mars, à l'intérieur du camp palestinien d'Ain Heloué, dans le sud du Liban.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

L'Offense et le Pardon n'appartiennent pas *a priori* au vocabulaire politique. C'est pourtant le titre qu'a choisi pour le livre qu'il publie ces jours-ci le président du Liban, M. Amine Gemayel.

« *Il s'agit*, explique-t-il, *de l'offense faite à la nation. Celle-ci a provoqué un clivage si profond entre les Libanais que nous ne pouvons la surmonter que par le pardon vécu comme un dépassement collectif.* »

A six mois de la fin de son mandat, le président Gemayel livre ses réflexions, son expérience et quelques clés pour mieux comprendre l'histoire mouvementée de sa présidence. Il ne faut certes pas attendre de cet ouvrage, écrit directement en français, des révélations fracassantes ni même des polémiques. Aucun nom impliqué dans le conflit quotidien n'est cité. Comment pourrait-il en être autrement alors que M. Gemayel est encore en exercice et ne va pas, à quarante-six ans, mettre un terme à sa carrière politique ?

Alors, pourquoi ce livre maintenant ? « *La présidence n'est pas une échéance en tant que telle,* affirme M. Amine Gemayel. *Mon engagement national existait bien avant celle-ci et il continuera bien après. Certains considèrent que je serais même plus fort en tant que leader national qu'en tant que président, compte tenu des handicaps inhérents à la fonction présidentielle. Mon livre traduit mes options politiques nationales, ce que ressent tout Libanais nationaliste qui a à cœur l'indépendance, la souveraineté et l'arabité de son pays.* »

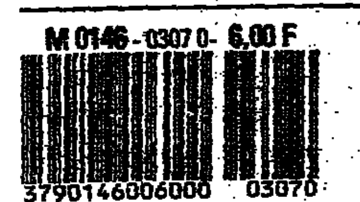
En examinant les différentes étapes de ces six années passées à Baabda, M. Gemayel éclaire par son récit, que l'on aurait aimé souvent plus détaillé, les difficultés rencontrées par l'autorité libanaise pour faire prévaloir son point de vue. Difficultés qui tiennent aussi – et cela ressort en permanence entre les lignes – aux promesses encourageantes données tour à tour par les différents « *alliés* » du Liban, plus préoccupés par leurs propres intérêts que par celui d'un Etat déchiré.

Les Américains furent les premiers interlocuteurs du président Amine Gemayel à son arrivée à Baabda dans la tourmente de l'invasion israélienne. Ils voulaient aller vite, tellement vite qu'ils donneront au Liban de multiples assurances, qu'ils seront incapables de tenir, notamment lors de l'accord mort-né avec Israël le 17 mai 1983.

FRANÇOISE CHIPAUX.

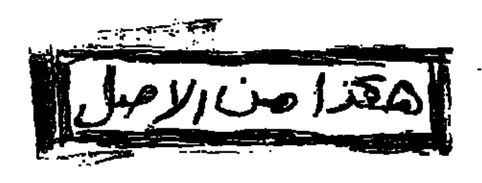
(Lire la suite page 3.)

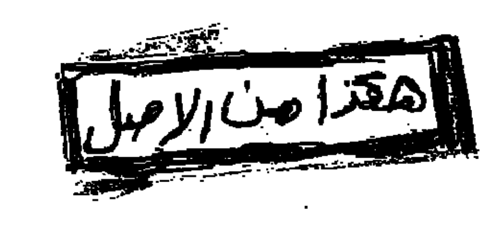
M 0146 - 0307 0 - 6,00 F



3790146006000 03070

À L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 8 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,76 $.





Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 7 mars. – *Strasbourg :* session du Parlement européen.

Bruxelles : conseil des ministres de l'agriculture de la CEE (7-8).

Israël : visite officielle du ministre suédois des affaires étrangères.

Mardi 8 mars. – *Etats-Unis :* série de primaires dans vingt Etats du Sud.

Mercredi 9 mars. – *Strasbourg :* le chancelier Kohl, président en exercice de la CEE, rend compte au Parlement européen des résultats du sommet communautaire de Bruxelles.

Jeudi 10 mars. – *Grande-Bretagne :* visite de M. Silva, premier ministre portugais.

Vendredi 11 mars. – *Autriche :* célébration du 50e anniversaire de l'Anschluss.

Indonésie : élection présidentielle.

Dimanche 13 mars. – *Colombie :* Elections municipales.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS
PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO
365 jours par an, 24 heures sur 24

Il y a vingt-cinq ans

L'exécution de Jean-Marie Bastien-Thiry

LE lundi 11 mars 1963, à 6 h 42, dans l'enceinte du fort d'Ivry, était fusillé Jean-Marie Bastien-Thiry, ingénieur militaire en chef de deuxième classe au service technique de l'aéronautique au ministère de l'air, avec assimilation au grade de lieutenant-colonel. Ainsi était exécuté, une semaine après qu'il eut été rendu, le 4 mars à 22 h 27, dans une salle froide et lugubre du Fort-Neuf de Vincennes, l'arrêt de la Cour militaire de justice qui condamnait à mort celui qui n'avait jamais caché être le chef du commando auteur, le 22 août 1962, de la tentative d'assassinat, au Petit-Clamart, contre le général de Gaulle, président de la République. Le même arrêt avait prononcé la même peine contre deux autres membres du groupe, Alain Bougrenet de La Tocnaye et Jean-Charles Prévost. Mais l'un et l'autre avaient bénéficié d'une grâce présidentielle, seul espoir puisque les décisions de la Cour militaire de justice – créée le 30 mai 1962 pour remplacer le Haut Tribunal militaire constitué, lui, après le putsch des généraux d'avril 1961 en Algérie – n'étaient susceptibles d'aucun recours.

Ainsi s'achevait à peu près, du moins sur le terrain judiciaire, la succession de crises qui, depuis l'ouverture des négociations avec le FLN et l'annonce du principe de l'autodétermination en Algérie par le fondateur de la Ve République, n'avaient cessé de secouer le pays et le régime lui-même.

C'est que les partisans de l'Algérie française, faute d'avoir réussi d'abord l'affaire des barricades d'Alger en janvier 1960, puis le putsch de 1961, comptaient dans leurs rangs des hommes pour qui la seule solution restait la mise à mort de Charles de Gaulle, tenu désormais pour traître à la patrie. On le lui avait d'ailleurs bien signifié en deux occasions. Une première fois, un engin avait été découvert et désamorcé au mont Faron, près de Toulon, qui aurait dû exploser à l'instant où de Gaulle devait s'y trouver. Une seconde fois, le 8 septembre 1961, sur la route de Paris à Colombey-les-Deux-Eglises, à Pont-sur-Seine, seule la maladresse d'autres conjurés avait empêché la destruction de la voiture du général.

La tentative du Petit-Clamart, tout aussi infructueuse – ce qui tint du miracle et de ce qu'on appela la « baraka » du général, – s'apparentait de prime abord à celle de Pont-sur-Seine. Elle s'en distinguait pourtant par la personnalité de ceux qui en avaient été les principaux protagonistes. D'abord, contrairement à leurs prédécesseurs, ils n'allaient pas se présenter en victimes de sombres machinations ou provocations. Dès leur arrestation qui suivit les faits de seulement trois semaines, les organisateurs de l'entreprise du Petit-Clamart revendiquaient des mobiles propres à les flatter eux-mêmes, invoquant morale et théologie, sans toutefois ignorer totalement la politique.

« Le vieil état-major »

En fait, l'équipe réunie par Jean-Marie Bastien-Thiry était formée d'éléments divers et même disparates. Certains de ses quinze membres avaient déjà fait leurs preuves dans l'OAS avant la signature, le 18 mars 1962, des accords d'Evian. D'autres avaient combattu en Algérie, mais non point Bastien-Thiry. Cependant, les engagements, les situations illégales pour les uns, les idéologies ou même les simples idées concouraient à faire de tous des volontaires disponibles au service du Conseil national de la résistance (CNR) qui, depuis le cessez-le-feu en Algérie et le démantèlement de l'OAS consacré par la capture de Raoul Salan, ne misait plus que sur l'élimination du chef de l'Etat. Au reste, le groupe Bastien-Thiry, avant le guet-apens du Petit-Clamart du 22 août 1962 au soir, avait à deux reprises organisé des « missions opérationnelles » dont l'exécution tourna court, surtout en raison du souci qu'avaient les conjurés de ne pas prendre de risque personnel.

Auparavant, on avait beaucoup travaillé dans l'ombre. Il s'agissait de bien s'organiser, d'amener à soi tous les groupes dispersés et disparates qui se cherchaient après le désarroi consécutif à la déroute de l'OAS. Il y avait aussi, pour soutenir l'entreprise, ce que, sans trop préciser, l'un des conjurés, Bougrenet de La Tocnaye, appela dans ses interrogatoires *« le vieil état-major de l'armée »*, auquel, précisa-t-il, l'avait rattaché un officier supérieur dont il devait taire le nom. Là, on assurait des liaisons, on nouait des « contacts » et surtout on cherchait à élaborer *« une ligne de conduite sur le plan politique, si difficile à trouver devant les événements qui s'accéléraient, accélération provoquée par des erreurs et certaines factions OAS »*. Et puis, un beau jour, « le vieil état-major » trouva sa voie, faisant cause commune avec le CNR en formation de Georges Bidault et Jacques Soustelle.

Dans l'intérêt de la patrie

Jusqu'au mois d'avril 1962, Jean-Marie Bastien-Thiry avait tout ignoré de ces actions et de ces projets. Certes, comme il devait le dire, il avait, à trente-cinq ans, son opinion sur les faits et les hommes. Il n'en avait rien montré. Il vivait à Bourg-en-Bresse avec ses trois enfants et sa femme, fille de Georges Lamiraud, ancien secrétaire général à la jeunesse du gouvernement de Vichy. On le tenait pour un brillant sujet, chevalier de la Légion d'honneur à juste titre. On le savait aussi catholique de stricte obédience et même descendant d'un grand juge du premier Empire. Mais depuis assez longtemps déjà, il pensait en son cœur que le général de Gaulle incarnait un pouvoir politique parfaitement illégitime, sans voir pour autant quel pouvoir légitime on pouvait bien lui opposer sans risque d'anarchie. L'OAS ne l'avait jamais attiré. En revanche, le CNR de Georges Bidault fut pour lui une découverte. Il en reçut les écrits, s'intégra à des groupes d'études où il côtoya des civils et des militaires. On y parlait de plus en plus de la *« mise hors d'état de nuire du chef de l'Etat »*. Plus qu'une idée, cela s'imposait comme une nécessité.

Devant les enquêteurs comme à son procès, Jean-Marie Bastien-Thiry expliquera donc que l'action décidée et entreprise le 22 août 1962 le fut dans l'intérêt de la patrie et de la nation, qu'il agissait avec son groupe contre un pouvoir devenu à ses yeux sans légitimité puisqu'il avait violé la Constitution en abandonnant une partie du territoire national. Violé aussi les principes essentiels de la morale qui régit notre civilisation française, occidentale et chrétienne, et particulièrement les principes de vérité, de justice et de solidarité humaine.

A partir de là et en appelant à la rescousse saint Thomas d'Aquin et la théorie du « tyrannicide », la justification devant Dieu de la mise à mort du tyran, il fut assez vite envisagé de préférer à un enlèvement de Charles de Gaulle à la faveur de gaz fumigènes une embuscade selon les lois ordinaires du genre avec tout ce que peuvent offrir d'efficacité des pistolets-mitrailleurs, des grenades, dûment répartis et utilisés dans la grande tradition d'un western mis au service de la politique.

Dès lors, deux questions allaient se poser qui, l'une et l'autre, ne paraissent pas, vingt-cinq ans après, avoir reçu de réponse. La première est de savoir d'où vinrent les fonds nécessaires à l'organisation : armes, locations de voitures, etc. La seconde est encore plus intrigante : les conjurés disposaient-ils à l'Elysée d'informateurs susceptibles de leur faire savoir les itinéraires choisis pour les déplacements de Charles de Gaulle. Bastien-Thiry le laissa entendre. Cela convenait à sa défense. A la réflexion, lorsque l'on sait que, connaissant à l'époque les dangers courus, les responsables de la sécurité modifiaient, même en cours de trajet, les parcours initialement retenus, on peut en douter. En revanche, le commando pouvait avoir, à partir de l'Elysée, des complices chargés de faire savoir à des hommes placés à d'autres carrefours l'instant où ils avaient vu passer le cortège.

Ne revenons pas sur les tentatives manquées ou abandonnées du 8 août 1962 et du 22 août au matin. Le 8, une Estafette n'a « pas suivi ». Le 22 au matin, les tireurs sont arrivés dix minutes trop tard pour surprendre le général qui, de Colombey, venait présider un conseil des ministres. Mais ils savent qu'après le conseil Charles de Gaulle va retourner à sa maison des champs, et pour cela regagner Villacoublay où l'attend un avion. Il s'agit d'opérer le plus près possible de l'aérodrome pour disposer du maximum de temps entre l'annonce de la sortie de l'Elysée et le point d'interception. Cette annonce est faite à 19 h 45 et reçue dans la maison de Meudon où le groupe est en place. Il reste à appliquer les consignes. Avenue de la Libération, au Petit-Clamart, Bastien-Thiry attend le cortège. Il a pour mission, en agitant un journal, d'en signaler l'arrivée à ceux qui, plus loin, vont ouvrir le feu. Un premier groupe est à l'affût dans une Estafette dont les portes arrière doivent s'ouvrir au dernier moment. Au-delà, à bord d'une Citroën ID-19, se tiennent en « second rideau » Bougrenet de La Tocnaye et ses hommes, Watin et Prévost. On attend l'efficacité d'un « tir axial ».



Le sang-froid de Francis Marroux

Ils le diront et le répéteront, avant d'avancer une autre thèse, celle d'un enlèvement : il s'agissait, par un « tir d'arrêt » dans les pneus, de contraindre la DS présidentielle à s'arrêter pour ensuite assurer avec les meilleures chances le « tir ponctuel » sur les occupants. Mais, lorsque le véhicule qui transportait le général, son épouse et son gendre essuie les premiers tirs de l'Estafette, le chauffeur Francis Marroux, récemment décédé, loin de freiner, accélère. Il échappe aux occupants de l'ID qui, pourtant, ont tiré eux aussi sans mesure. La DS du général a été touchée mais aucun de ses occupants n'est atteint.

Le soir, de Colombey, Charles de Gaulle appellera Georges Pompidou, son premier ministre, pour lui répéter, comme il le grommelle depuis les événements : *« Ces gens-là tirent comme des cochons. »*

Le procès qui va se dérouler du 28 janvier au 4 mars 1963 ne changera rien à ces évidences et ne répondra pas à toutes les questions. Il réunira du côté de la défense deux monstres sacrés, Jean-Louis Tixier-Vignancour et Jacques Isorni. Ce dernier y mettra en cause le ministre des finances (c'est alors Valéry Giscard d'Estaing), soupçonné par lui d'avoir été un peu financier. On suspendra Me Isorni. On refera l'historique des drames de l'Algérie. Jean-Marie Bastien-Thiry lira une longue déclaration assimilant la Ve République et son chef au régime hitlérien, parlant de génocide en Algérie et invoquant le droit de *« citoyens libres qui, ayant constaté la dictature, ne sont pas plus justiciables des lois de la République que ne l'est un simple citoyen qui défend sa sœur menacée de viol »*. La Cour, composée seulement de militaires, avait pour président le général Gardet. L'accusation avait été soutenue par l'avocat général Gerthoffer, revêtu de l'uniforme pour la circonstance. Ce fût un débat long, fastidieux et en même temps tragique.

Reste la question : pourquoi Charles de Gaulle n'a-t-il pas gracié Bastien-Thiry ? Il en eut, a-t-on dit, la tentation. Il aurait même suffi qu'on lui confirme que le condamné avait des antécédents psychiatriques. Jean Lacouture, dans le troisième tome de son *De Gaulle*, raconte fort bien tout cela. Le général Alain de Boissieu a, lui aussi, dans son livre *Pour servir le général*, exposé ses sentiments tout autant que son témoignage.

Quant à Charles de Gaulle, ni dans ses *Lettres, notes et carnets* ni ailleurs, il n'a donné ses raisons de laisser *« la justice suivre son cours »*. On trouve seulement dans le premier tome des *Mémoires d'espoir* ceci : *« La fin de la colonisation est une page de notre Histoire. [...] Celui qui l'a écrite doit-il survivre à l'accomplissement ? Au destin d'en décider. Il le fait le 22 août 1962. Ce jour-là, au Petit-Clamart, la voiture qui me conduit à un avion de Villacoublay avec ma femme, mon gendre Alain de Boissieu et le chauffeur Francis Marroux est prise soudain dans une embuscade soigneusement organisée : mitraillade à bout portant par plusieurs armes automatiques puis poursuite menée par des tireurs en automobile. Des quelque cent cinquante balles qui nous visent, quatorze touchent notre véhicule. Pourtant – hasard incroyable – aucun de nous n'est atteint. Que de Gaulle continue donc de suivre son chemin et sa vocation ! »*

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Les navettes du secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient et les troubles en Cisjordanie et à Gaza

M. Shultz invite M. Shamir à répondre « sans équivoque » à ses propositions dans les dix jours

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, l'heure du choix paraît bel et bien avoir sonné. Si talentueux soit-il dans l'art de l'esquive et dans celui de gagner du temps, on voit mal comment il pourrait aujourd'hui éviter de se prononcer sur le « plan » américain que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, lui a présenté, cette fois, sous forme de document écrit, vendredi 4 mars, à Jérusalem. M. Shultz veut « *une réponse sans équivoque* », indiquait la radio israélienne à l'issue des nouveaux entretiens que le diplomate américain a eus avec M. Shamir.

Une semaine de navette diplomatique américaine au Proche-Orient s'achève ainsi sur ce qui est d'abord un problème de politique intérieure israélienne et qui pourrait annoncer la fin du gouvernement d'union nationale (Likoud-travailliste). Apparemment, M. Shultz estime qu'il *n'y a pas eu d'opposition* catégorique à ses propositions de la part des dirigeants arabes qu'il a rencontrés (le roi Hussein de Jordanie, le *président* Hosni Moubarak et le chef de l'Etat syrien, M. Hafez El Assad). Pour reprendre une expression de M. Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, les pays arabes n'ont pas dit oui à M. Shultz, mais ils ne lui ont pas dit non.

Faute de veto arabe (qu'espérait peut-être le premier ministre), c'est donc à M. Shamir qu'il revient de se prononcer « sans équivoque ». Il devra le faire avant ou pendant la visite officielle qu'il doit effectuer dans dix jours à Washington (du 14 au 16 mars). Mais, d'ores et déjà, la grogne se fait entendre dans la formation du chef du gouvernement. Dès la fin des entretiens de vendredi, les proches d'un des chefs du Likoud, M. David Lévy, exhortaient M. Shamir à refuser franchement le plan Shultz et à annuler sa visite aux Etats-Unis.

Deux nouveaux morts

Car le document américain ne plaît définitivement pas au Likoud : « *Ouverture internationale à la mi-avril, inaugurant en mai des conversations directes israélo-arabes sur l'autonomie pour la Cisjordanie et Gaza (avec élection d'une assemblée palestinienne en octobre) puis, en décembre, conversations sur le statut final des territoires.* » C'est trop rapide, dit M. Shamir, et, surtout, c'est prendre le risque d'avoir à *négocier un éventuel compromis territorial* dont le Likoud ne veut pas entendre parler. Comme les travaillistes ont accepté l'approche américaine, il est presque probable que le gouvernement d'union nationale n'ira pas à son terme (novembre) et que les électeurs seront appelés à trancher au début de l'été.

Plusieurs sources autorisées à Jérusalem soulignaient que M. Shultz avait été encouragé à *poursuivre ses efforts par une réaction* jordanienne qui aurait été beaucoup plus positive que certaines déclarations publiques ont pu le laisser *penser. S'il en a été ainsi,* M. Shultz s'est bien gardé de le dire vendredi ; il a achevé sa visite sur de courtoises banalités, à l'instar de ses interlocuteurs, MM. Shamir et Pérès, qui se sont bornés à qualifier leurs entretiens séparés avec le secrétaire d'Etat de « *conversations amicales, fructueuses et prometteuses* ».

Celles-ci se sont déroulées sur fond de violences ininterrompues. Dans deux villages de Cisjordanie, à Arraba (au Nord) et à Al Khadr (près de Bethléem), des affrontements entre l'armée et des lanceurs de pierres se sont achevés avec la mort de deux manifestants, ce qui porte à 80 le nombre de Palestiniens morts depuis le début de la révolte dans les territoires. Dans le camp de Deir el Balah, à Gaza, quatre soldats ont été légèrement blessés par un engin explosif.

A Jérusalem, à la sortie ouest de la ville, mais tout de même assez loin de l'Hôtel Hilton où résidait M. Shultz, un attentat a apparemment été déjoué de justesse : la police a découvert une voiture piégée, chargée d'une dizaine de kilos d'explosif, qui avait été, semble-t-il, abandonnée par son chauffeur après avoir heurté un poteau de signalisation.

Un responsable de la police ne cachait pas qu'une véritable « *catastrophe* » avait été évitée ; la voiture, une Renault 4, devait, selon lui, exploser près d'un centre commer*cial dans la matinée, à une heure de* grande affluence, « *en signe de protestation contre la mission Shultz* ».

ALAIN FRACHON.

La révolte dans les territoires occupés a modifié l'attitude des Libanais envers les Palestiniens

BEYROUTH
de notre correspondant

La révolte palestinienne de Cisjordanie a suscité un fol espoir chez tous les Libanais pour une fois d'accord sur la possibilité d'un règlement de la crise du Proche-Orient, et, dans son sillage, de la crise libanaise. Le salut viendrait-il finalement de ces Palestiniens par qui tant de malheurs sont arrivés et que les différents groupes socio-politiques du Liban ont successivement haïs et rejetés après les avoir parfois adulés ?

Après avoir laissé indifférents des Libanais blasés par treize années de guerre, les événements des territoires occupés, par leurs possibles retombées régionales, ont fini par polariser leur attention. Jusqu'à la fascination.

Le camp chrétien, fer de lance du militantisme antipalestinien au début de la guerre du Liban, s'est mué en allié objectif de ses ennemis d'hier. Les chrétiens du Liban, à commencer par les Forces libanaises (milice unifiée), qui furent les plus zélés des antipalestiniens, l'ont bien réalisé : à court terme, face à la Syrie, comme à long terme face à Israël, leurs intérêts convergent avec ceux des Palestiniens.

M. Arafat aussi l'a compris, et en a longuement discuté par trois fois avec un dirigeant qualifié de la milice chrétienne. Les uns et les autres ayant constaté leurs erreurs, *une alliance de facto a été conclue,* face à l'ennemi commun – syrien en l'occurrence – qui s'est traduite par des facilités de passage accordées aux Palestiniens lors de la guerre des camps. Ce qui valut d'ailleurs aux chrétiens libanais un sévère avertissement... israélien sous forme d'arraisonnement d'un bateau assurant la navette Larnaca-Jounieh.

C'est sur les écrans de la télévision appartenant aux Forces libanaises que la cause palestinienne dans le soulèvement des territoires occupés a été le mieux exposée et défendue. Le chef de cette milice, M. Samir Geagea, a publiquement exprimé son « respect » pour le mouvement.

Les dirigeants chrétiens n'ont pas eu – comme lorsque, en 1979, le roi Hussein de Jordanie écrasait les Palestiniens – la même jubilation primaire. Ils sont conscients que leur intérêt commande non pas certes une victoire des Palestiniens, au demeurant improbable pour ne pas dire impossible, mais au moins une certaine affirmation de leur droit à une patrie.

Fierté par procuration

Pour le camp chiite, qui a pris le relais des chrétiens dans l'hostilité directe et armée aux Palestiniens – l'« antipalestinianisme » au niveau de la population est devenu viscéral même chez les hezbollahis pourtant politiquement aux antipodes d'Amal dans la guerre des camps, – les mêmes causes ont produit les mêmes effets, c'est-à-dire l'espoir de voir réussir le mouvement des territoires occupés. D'autant plus que, pour une fois, la lutte palestinienne est menée de l'intérieur, et non plus à partir du Liban. Argument décisif.

De surcroît, pour Amal, ce fut l'occasion de se dégager dans les meilleurs conditions du bourbier de la guerre des camps, une occasion que M. Nabih Berri a saisie au vol en passant la main aux Syriens. *Ce* qui, soit dit incidemment, n'est pas nécessairement le meilleur des trocs pour les Palestiniens, et ils en sont *conscients.*

Les sunnistes libanais, pour leur part, ont retrouvé par procuration, à travers la lutte exemplaire des Pales*tiniens de Cisjordanie et de Gaza,* une fierté perdue. Ayant tiré leur force des Palestiniens et s'étant donc affaiblis avec eux, au point d'être considérés avec dédain par leurs partenaires libanais, ils en sont quelque peu revigorés.

Mais, ayant perdu l'espoir de tirer à eux la couverture du pouvoir à la faveur d'un diktat palestinien, ils ont tempéré leurs ardeurs pro-palestiniennes et voient presque aujourd'hui l'OLP à travers le même prisme que les autres communautés libanaises. D'ailleurs, Damas veille au grain pour freiner d'éventuels retours de flamme pro-arafatistes.

Les sunnites sont d'autant plus intéressés par les perspectives d'une solution de la crise libanaise que, à la différence des autres communautés libanaises, ils n'ont pas de projet politique de repli, ni partitionniste ni islamiste. Quant aux druzes, tant que l'on ne touche pas à leur montagne-sanctuaire, leur faculté d'adaptation aux réalités géopolitiques est remarquable. Concernant en particulier les Palestiniens, les druzes du Liban ont réussi le tour de *force d'être constamment* leurs alliés sans en subir les conséquences, tout en les tenant à distance respectable de leurs intérêts.

Apaisement pré-électoral

Tout le monde y trouve finalement son compte. De l'illusion fugace d'une possible solution à la crise israélo-arabe subsiste à Bey*routh – dans les deux Beyrouth* – une certaine détente et la conviction intuitive que l'élection présidentielle de 1988 au Liban se déroulera à peu près bien. Certes, rien n'est sûr, et l'hypothèse de la non-élection, donc du vide constitutionnel, reste plausible. Mais s'il fallait aujourd'hui prendre des paris, les Libanais, dans leur grande majorité, miseraient sur la tenue de l'élection, ce qui n'était pas le cas à l'automne dernier.

Le climat n'est simplement plus le même. Sur le plan intérieur, le calme persiste, ce qui est de jour en jour plus significatif, à mesure qu'on se rapproche de l'échéance électorale. *Les positions jusque-là les plus* dures sont presque conciliantes. Tout le monde s'est assagi. C'est un peu comme si la guerre elle-même *était devenue adulte...*

Sur le plan régional, les Syriens, premiers maîtres d'œuvre sur la scène libanaise, ne sont pas aussi *sûrs d'eux qu'ils voudraient le laisser* croire, et leur pouvoir est, à plus d'un titre, ouvertement ou insidieusement battu en brèche. Même s'ils continuent à « jouer » la déstructuration de l'Etat libanais, ils ont peur du vide dont ils sont pourtant les initiateurs, ayant constaté à leurs dépens qu'au Liban on ne parvient plus à maîtriser le chaos que l'on a soi-même suscité. Quant à Israël, suffisamment occupé par ses problèmes et guéri de son aventure libanaise, il se contente de rappeler que l'on ne peut élire de président du Liban contre lui. On peut cependant en élire un en dehors de lui.

Sur le plan international enfin, les Etats-Unis reprennent langue avec la Syrie pour préparer l'élection d'un président libanais, tandis que l'URSS se montre apaisante, amenant M. Joumblatt à faire, à partir de Moscou, une de ses rarissimes déclarations modérées.

Si donc l'on spécule à Beyrouth – et on le fait toujours frénétiquement dans cette ville aux mille rumeurs, – c'est sur les chances des présidents potentiels – *notamment* MM. Johnny Abdo, Raymond Eddé, Michel Aoun – plutôt que sur les risques de vide institutionnel.

LUCIEN GEORGE.

« Presse, zone interdite »

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une herse barre la route de Ramallah (au nord de Jérusalem) ; des soldats scrutent la file de voitures : « *Presse, zone interdite.* » Un militaire prend soigneusement les numéros d'immatriculation et enjoint aux journalistes de faire demi-tour. Pour la première fois, vendredi 4 mars, les autorités avaient systématiquement interdit certains secteurs des territoires occupés à la presse, israélienne et étrangère. La journée n'a pas été *choisie au hasard : jour de la prière* hebdomadaire des musulmans, le vendredi est souvent l'occasion de rassemblements, manifestations et *heurts avec les forces de sécurité* à la sortie des mosquées.

Dans la bande de Gaza, les alentours des principaux lieux de culte *avaient été déclarés « zone militaire ».* En Cisjordanie, c'était le cas de la région de Hébron et de celle de Ramallah, imperméablement bouclées. En principe, Naplouse aussi était visée, mais il faut croire que la mesure était appliquée avec une certaine souplesse, puisque la plupart des routes menant à la grande ville du nord de la Cisjordanie étaient ouvertes.

A la mi-journée, la prière achevée, Naplouse était déserte, seule*ment parcourue par les jeeps et les* camions de l'armée qui, tous phares allumés, donnaient, sous la pluie, la chasse à quelques lan*ceurs de pierres. Pour peu qu'ils* n'aient ni appareil photographique ni caméra, l'armée autorisait les journalistes à arpenter le cœur de *la vieille ville.* Spectacle habituel : des soldats casqués, fusil en bandoulière, gourdin à la main, cognent à la porte des maisons et *enjoignent* aux habitants de descendre dégager la chaussée jonchée de pierres. Non loin, retentissent quelques tirs de gaz lacrymogènes isolés, puis une brève salve d'armes automatiques. « *C'est comme tous les vendredis* », commente sobrement un Palestinien en pyjama, sur le pas de sa maison.

Le général Mitzna sur la sellette

Cette « journée portes à demi fermées » en Cisjordanie et à Gaza avait été décidée après une semaine de polémiques virulentes suscitées par « l'affaire CBS » : ce passage à tabac en direct de deux jeunes Palestiniens, frappés durant quarante minutes par des soldats à coups de pied et à coups de *pierres, et filmé par la chaîne de* télévision américaine. Depuis, ministres et députés du Likoud (droite) n'ont cessé de s'en prendre à la presse (tout simplement accusée d'être à l'origine des émeutes...) et au commandant en chef de la Cisjordanie, le général Mitzna, accusé, lui, d'avoir fait part de son émotion et de sa consternation à la suite de l'affaire CBS.

Certains ont réclamé que la totalité des territoires soit fermée à la presse. Le ministre de la défense, M. Rabin (travailliste), s'y est catégoriquement opposé. Le 2 mars, devant une délégation des organisations juives américaines, le chef du gouvernement, M. Shamir, donnait son avis. « *Pour la première fois,* a-t-il dit, *nous devons envisager de fermer certaines régions à la presse, afin de réduire le tort qu'elle cause injustement au pays.* » Indigné, il ajoutait : « *Les journalistes ne veulent pas nous écouter : ils cherchent des sources arabes ; certains d'entre eux vivent même dans les zones arabes et prennent leurs informations chez leurs voisins.* »

A. Fr.

LIBAN

Le directeur de l'organisation humanitaire OXFAM-GB et son adjoint ont été enlevés dans le camp palestinien d'Ain-Héloué

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

La géographie des enlèvements au Liban s'est décidément déplacée vers le Sud où, en un mois, quatre occidentaux – deux fonctionnaires scandinaves de l'UNRWA, un officier supérieur américain de l'ONU et un Britannique de l'organisation humanitaire OXFAM – ont été pris en otage. C'est la première fois cependant, dans les affaires récentes, qu'un enlèvement se produit à l'intérieur d'un camp palestinien. C'est en effet dans le camp d'Ain-Héloué, le plus grand du Liban (80 000 habitants), situé à la périphérie sud de Saïda, qu'ont été enlevés, jeudi 3 mars, le Britannique Peter Coleridge, directeur d'OXFAM-GB pour le Proche-Orient et le responsable de la branche libanaise de l'organisation, M. Omar Traboulsi, de nationalité syrienne.

Ce rapt ressemble toutefois par bien des aspects à celui des deux fonctionnaires de l'UNRWA enlevés le 5 février dans un secteur proche, à l'entrée sud de Saïda, et relâchés il y a cinq jours. Comme ces derniers, M. Coleridge appartient aussi à une organisation humanitaire qui travaille en faveur des Palestiniens et a été enlevé par des Palestiniens en armes, ce qui semble maintenant établi dans le cas des fonctionnaires de l'UNRWA.

Leader sunnite de Saïda, M. Moustapha Saad, dont la milice est fortement appuyée par les Palestiniens, a menacé dans la nuit de vendredi à *samedi, de prendre de* « *sévères mesures* » contre les ravisseurs. Comme s'il voulait ménager à ces derniers une porte de sortie, il a expliqué que le rapt de M. Coleridge et de son adjoint était une « *méprise* » due au fait que M. Coleridge prenait des photos du camp.

Un précédent inquiétant

Si le précédent des fonctionnaires de l'UNRWA peut porter à un certain optimisme, le cas du journaliste britannique de l'UNRWA Alec Colett, enlevé le 25 mars 1985 par l'organisation révolutionnaire des socialistes musulmans, est aussi dans toutes les mémoires. Cette organisation avait annoncé, sans en fournir toutefois de preuve irréfutable, la pendaison d'Alec Colett, le 17 août 1986, après un raid de l'aviation américaine sur Tripoli (Libye). Le nom de la formation d'Abou Nidal avait alors été cité.

Or, dans le cas présent, les regards se tournent aussi vers les hommes du Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal qui sont présents dans le camp d'Ain-Héloué, en particulier dans le secteur sud, où a eu lieu de double enlèvement. Dernièrement, M. Bitterlin, qui joue le médiateur dans l'affaire des passagers français et belges du bateau *Silco* arraisonné par les hommes d'Abou Nidal, s'était rendu à Ain-*Héloué, où il avait été* reçu par des responsables du Fatah-Conseil révolutionnaire.

Plusieurs hypothèses peuvent cependant être envisagées. *Il* semble, en tout cas, que le Foreign Office avait conseillé très récemment à ses ressortissants de faire très *attention, et en* particulier d'éviter la ville de Saïda. Le groupe d'Abou Nidal essaie depuis longtemps d'obtenir la libération de ses deux militants arrêtés après la tentative d'assassinat à Londres, en juin 1982, de l'ambassadeur d'Israël, M. Shlomo Argov. Celle-ci avait servi de prétexte à l'invasion israélienne du Liban.

Ce rapt est-il lié, comme le précédent visant les deux fonctionnaires de l'UNRWA, au problème de la reconstruction des camps du Liban, ou est-il une tentative pour essayer de discréditer le mouvement palestinien au moment où le soulèvement dans les territoires occupés lui donne un souffle nouveau ? Il est trop tôt pour le dire, d'autant que les tractations financières ne sont jamais totalement absentes de ce genre d'acte. Mais cet enlèvement renforce en tout cas le sentiment qu'aucune parcelle du Liban ne sera bientôt plus accessible aux étrangers.

Fr. C.

Le grand regret du président Gemayel

(Suite de le première page.)

Le président Gemayel a-t-il alors été trop confiant ? « *Avais-je d'autres choix ?* demande-t-il aujourd'hui. *D'une part, le processus était déjà engagé – Libanais, Syriens, Palestiniens et Israéliens y participaient – et la force multinationale était là. Je ne vois pas qui aurait pu m'aider plus efficacement pour assurer l'évacuation de l'armée israélienne et le rétablissement de la souveraineté nationale sur tout le territoire. J'espérais aussi pouvoir compter sur l'aide des Arabes modérés proches des Etats-Unis.* »

M. Gemayel ne s'avoue toutefois pas « *déçu* » de l'attitude américaine dans la mesure, dit-il, où « *je ne me suis jamais fait d'illusions. Avec les Américains, nous n'avons jamais demandé l'impossible. Je doute que j'aurais fait moi-même appel à l'intervention de l'armée américaine, les Etats-Unis n'étant pas encore complètement guéris du syndrome du Vietnam. J'ai d'ailleurs essayé de donner une couverture onusienne à cette force occidentale venue à la demande des Palestiniens et de leurs alliés* ».

« *Les Américains,* ajoute le président, *sont un atout substantiel mais relatif et fragile. Il est important de l'avoir de son côté, et ils nous ont aidé par la suite comme ils le font depuis septembre pour la reprise du dialogue avec la Syrie.* »

Le « *malentendu* » avec la Syrie, omniprésente dans ce livre comme elle l'est sur la scène libanaise, constituent sans aucun doute un des grands regrets du président libanais. Vierge de toute accusation pro-israélienne, connu pour ses options arabes, M. Gemayel pouvait peut-être espérer mieux réussir que ses prédécesseurs, qui ont tous, sans exception, eu maille à partir avec Damas durant leur présidence.

« Nous avons évité l'effondrement »

« *La normalisation de nos relations,* dit-il, *était ma principale préoccupation quand je me suis installé.* » Les extraits d'un dialogue qu'il a eu avec le président Assad – « *L'homme qui, malgré tout, a le mieux compris le problème du Liban* » – sont, à cet égard, significatifs. Mais « *la Syrie,* ajoute-t-il non sans raison, *a toujours eu tendance à traiter le Liban avec légèreté. Jusqu'à maintenant, je maintiens qu'il est de l'intérêt des deux pays d'avoir de bonnes relations* ».

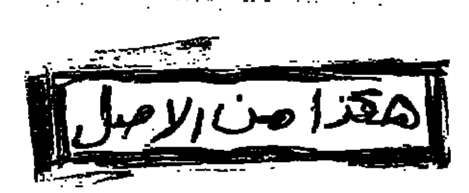
A quel prix ? « *La Syrie doit respecter l'entité et la souveraineté libanaises.* » Cette exigence a abouti au fameux « non » du président libanais à l'accord inter-milices de Damas de décembre 1985. Un refus qui a soulagé beaucoup de Libanais, même *parmi les signataires* de cet accord. Il a abouti à un certain isolement du président, boycotté depuis par tout l'Ouest musulman et l'opposition prosyrienne.

« *Le Liban,* dit-il, *est beaucoup plus uni aujourd'hui qu'en 1982. Les Libanais n'attendent qu'une chose : reconstruire ensemble ce qu'ils ont eux-mêmes détruit. Je peux vous assurer que ces leaders, en apparence agressifs et butés, sont anxieux de reprendre le dialogue et de dépasser cette conjoncture.* »

Cette volonté de résister, de faire entendre toujours et partout la voix de la légalité libanaise sauvegardée, sous-tend les pages de cet ouvrage. « *Nous avons évité l'effondrement, c'est cela qui importait* », confie M. Amine Gemayel, qui n'a pas perdu, au contraire, l'espoir de terminer son mandat sur « *une solution valable qui soit un premier pas vers la paix. Les six mois qui me restent,* dit-il, *sont aussi importants que les cinq années et demie passées. Tous mes espoirs, mon but, mes efforts doivent tendre aujourd'hui à trouver une issue à cette crise* ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

★ *L'Offense et le Pardon,* éd. Gallimard-Lieu commun, avec la collaboration de Philippe Lapousterlle, 212 pages, 95 F.



Europe

L'amélioration des relations entre Athènes et Ankara

« Le règlement de nos problèmes prendra du temps »

nous déclare le premier ministre turc, M. Turgut Ozal

BRUXELLES
de notre correspondant

MM. Turgut Ozal et Andréas Papandréou, premiers ministres de Turquie et de Grèce, se sont rencontrés à deux reprises ces derniers jours à Bruxelles en marge du sommet de l'alliance atlantique. Vendredi 4 mars à l'issue du second rendez-vous, ils ont publié un communiqué commun où ils affirment leur volonté de poursuivre le processus d'amélioration des relations bilatérales engagé lors de leurs premières conversations, les 30 et 31 janvier 1988 à Davos. MM. Ozal et Papandréou s'efforcent de faire disparaître au fur et à mesure les sources de tension existantes. Ils annoncent ainsi leur intention de créer une nouvelle sous-commission politique (deux commissions, l'une à vocation politique, l'autre à vocation économique ont déjà été instaurées à Davos) composée de diplomates et de militaires qui, sous les auspices des deux ministres des affaires étrangères, examineront les problèmes liés aux exercices de défense nationaux ainsi que les missions des forces aériennes.

Le comité mis en place pour rechercher les personnes disparues pendant les événements de Chypre, à partir de 1974, composé de représentants des deux communautés de l'île, sera « réactivé ». Par ailleurs, la Grèce s'engage à reconnaître de manière pleine et entière le traité d'association liant la Communauté à la Turquie. Enfin, M. Ozal se rendra en visite officielle à Athènes du 13 au 15 juin prochain, ce sera la première visite d'un chef de gouvernement turc en Grèce depuis trente ans.

Avant de quitter Bruxelles, M. Ozal a répondu à nos questions.

P. L.

« M. Papandréou et vous-même donnez l'impression d'accélérer vos efforts de rapprochement. Etes-vous gênés, dans cette entreprise, par des forces politiques hostiles à la normalisation des relations entre les deux pays ?

— La Grèce et la Turquie connaissent des rapports difficiles depuis plus de trente ans, et de nombreux griefs ont été accumulés de part et d'autre. Il n'est pas facile de régler tous ces problèmes d'un seul coup. Cela prendra du temps. C'est vrai qu'il existe, dans les deux pays, des gens qui ne sont pas favorables au rapprochement et qui estiment que nous avons tort de nous engager dans cette voie. Mais ils sont peu nombreux, encore moins nombreux en Turquie qu'en Grèce. A cet égard, j'ai probablement moins de difficultés que M. Papandréou. Certains de mes adversaires politiques essaient d'exploiter cette affaire,mais ils n'ont pas beaucoup de poids. Les réticences s'évanouiront au fur et à mesure que nous ferons des progrès. L'opinion publique des deux pays, et c'est ce qui compte, est en faveur de la paix.

— Seriez-vous prêt à accepter la proposition grecque de soumettre votre litige concernant la mer Egée à l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye ?

— A Davos nous avons décidé de créer deux commissions. L'une est chargée de la coopération commerciale et industrielle, bref des questions qui ne soulèvent pas de polémiques. Son action devrait être utile car développer nos relations dans ces domaines ne peut que contribuer à réchauffer l'ambiance. La seconde examine des questions politiques controversées. Celle, par exemple, des droits en mer Egée. Avant de décider quoi que ce soit, il faut parler. Les Grecs ont des propositions, nous en avons aussi, nous trouverons probablement une solution.

— Vous avez décidé avec M. Papandréou de traiter séparément le problème chypriote. Quel rôle pourrait jouer le nouveau gouvernement de Nicosie dans la recherche d'un compromis ?

— Je n'ai pas d'opinion sur celui qui vient d'entrer en fonction. Je connais seulement la partie turque, celle de M. Denktash. Mais je pense que les deux parties, je veux dire la Grèce et la Turquie, doivent aider les deux communautés chypriotes à conclure un accord raisonnable sur l'avenir de l'île. Nous devons également apporter notre soutien aux efforts qu'entreprendra dans ce sens le secrétaire général des Nations unies.

— Vous avez présenté votre candidature à la CEE. Comment voyez-vous le processus d'intégration de la Turquie à la Communauté ?

— Je suis convaincu que la Turquie deviendra membre de la Communauté. Il n'y a pas de vrais obstacles. Le développement économique et social de la Turquie est rapide. La croissance va se poursuivre à un rythme de 6 à 7 % par an. Les personnes qui ont visité notre pays il y a cinq ans ne le reconnaissent plus, et je crois que dans cinq ans vous trouverez encore une autre Turquie, très différente, plus moderne, occidentalisée. Elle ressemblera alors à n'importe quel autre pays européen. Il est cependant difficile de prévoir quand interviendra l'adhésion à la Communauté. Nous avons fait acte de candidature, conformément aux dispositions du traité de Rome, l'année passée. La Commission de Bruxelles effectue maintenant une étude qui prendra un ou deux ans. Mais, dans l'intervalle, nous voulons revitaliser notre traité d'association, qui a été gelé au début des années 80. Un conseil d'association se tiendra en avril, et des décisions significatives devraient alors être prises dans ce sens.

— Existe-t-il un obstacle culturel à l'adhésion ? Que pensez-vous de la menace que représente aux yeux des Occidentaux la montée du fondamentalisme musulman ?

— La population turque est à 98 % musulmane, c'est exact. La Turquie a été jadis le cœur de l'islam. Mais c'est aussi un Etat laïc. Il y a très peu de fondamentalistes chez nous, car la Turquie est une société ouverte. Depuis quarante-quarante-cinq ans, il existe des partis politiques fondamentalistes, mais leur soutien dans la population n'est que très limité. Aux élections de novembre 1987, ils n'ont obtenu que 7 % des voix.

Propos recueillis par
PHILIPPE LEMAITRE.

Amériques

ÉTATS-UNIS : la campagne de Pat Robertson

Un businessman prédicateur

A l'approche des primaires du Sud — le « super-Tuesday » du 8 mars — un nouveau « télévangéliste » a dû démissionner, pour « péché mortel » avec la veuve d'un de ses collègues. Après Jim Bakker et Jimmy Swaggart, le pasteur Michael Agnello a annoncé sa décision vendredi 4 mars, la veille de la primaire républicaine en Caroline du Sud. L'ex-télévangéliste Pat Robertson poursuit activement sa campagne, bien que ces « scandales » à répétition soient de nature à affaiblir quelque peu sa position.

WASHINGTON
de notre correspondant

Il semble tout droit sorti d'un remake égrillard de *Blanche-Neige et les sept nains* : une tête de lutin, mais un peu pervers à cause peut-être de ce sourire roublard, de cette voix un peu trop mielleuse, et de cette manière insinuante d'attaquer ses adversaires. Il se vante d'avoir un QI de 137, il a fait de solides études de droit, mais il s'adresse à un public de gens simples, effrayés par le monde moderne, l'avortement, les homosexuels et les politiciens.

Pendant des années, on l'a vu à la télévision défendre la religion et l'ordre moral, mais aujourd'hui il trouve insultant qu'on le décrive comme un prêcheur, un évangéliste : « Je suis un businessman », explique-t-il, avant d'ajouter, comme si c'était accessoire, qu'il dirigeait une chaîne de télévision chrétienne (CBN). Et si ce chrétien « Born again » (né une seconde fois) a bien reçu un don du ciel, c'est celui de transformer en or la parole divine — ou simplement robertsonienne : CBN rapportait, du temps où il la dirigeait, 200 millions de dollars par an.

Croit-il vraiment servir Dieu, ou s'en est-il surtout beaucoup servi ? En tout cas, il a réussi à amasser un joli magot, et, plus récemment, un joli paquet de votes dans les caucus de l'Iowa et du Minnesota, à Hawaï ou dans le Michigan, et à battre à plusieurs reprises le vice-président des Etats-Unis, George Bush. C'est assez pour inspirer à ses adversaires une sainte terreur et lui permettre de mener campagne sans rencontrer le moindre obstacle.

Même la presse libérale était remarquablement indulgente, laissant à l'ultra-conservateur *Wall Street Journal* le soin de dénoncer le danger : « *Plus grand sera le rôle de Robertson dans les primaires, plus il sera difficile pour les républicains de gagner l'élection présidentielle.* »

Avalanche de démentis

Ces derniers temps pourtant, les choses ont un peu changé. L'ex-télévangéliste a commencé à avoir mauvaise presse, et c'est sa faute. Il a tendu des verges pour se faire fouetter, en affirmant, au cours d'un débat public, que des missiles soviétiques SS-4 et SS-5 étaient toujours implantés à Cuba ; en insinuant que les organisateurs de la campagne de George Bush avaient fait en sorte que le scandale qui vient de frapper un autre télévangéliste, Jimmy Swaggart (*le Monde* du 5 janvier) éclate juste avant les primaires du Sud, dans le seul but de compromettre sa candidature à lui ; enfin, en prétendant que sa chaîne de télévision avait eu connaissance du lieu où se trouvaient détenus des otages américains au Liban, mais que l'administration n'en avait tenu aucun compte.

Il s'est très vite avéré que ces assertions étaient dénuées de tout fondement, et le candidat a piteusement battu en retraite devant l'avalanche de démentis venus de toutes parts, y compris du président Reagan lui-même.

Contre toute évidence, M. Robertson a commencé par incriminer la presse, coupable d'avoir déformé des propos que tout le monde pourtant l'avait entendu tenir à la télévision. Puis à ceux qui lui demandaient d'étayer un peu ses informations, il a expliqué qu'il ne pouvait transporter avec lui « toute une bibliothèque ». Il a enfin affirmé n'avoir jamais mis en cause M. George Bush ni critiqué le président Reagan : en un mot, le grand défenseur de la vertu s'est mis à ressembler à un petit bonimenteur entortillé dans ses mensonges.

De vieilles histoires

De quoi faire remonter à la surface de vieilles et déplaisantes histoires : par exemple, il aurait profité de l'influence de son père, alors sénateur, pour éviter d'aller au front en Corée au début des années 50. L'accusation a été lancée par un ancien « marine », actuellement élu républicain de Californie. M. Robertson a commencé par monter sur ses grands chevaux, il a intenté un procès en diffamation, mais il cherche à présent à se dégager. Le procès devrait en principe s'ouvrir le 8 mars, et M. Robertson a compris, mais un peu tard, que l'affaire pourrait lui être fort dommageable, d'autant que de nouveaux témoignages, défavorables pour lui, ont été enregistrés.

Tout cela commence à faire un peu beaucoup et tombe plutôt mal au moment où M. Robertson avait décidé de frapper un grand coup et de faire une démonstration de force — lors de la primaire républicaine du Caroline du Sud, le 5 mars — susceptible d'impressionner les électeurs des autres Etats du Sud qui voteront le 8 mars.

Certes, il en faudrait beaucoup plus pour décourager le noyau dur de ses partisans, démocrates ou républicains, qui croient que Pat Robertson combat vraiment pour Dieu, la famille et une Amérique régénérée. Mais ceux qui, au contraire, avaient des doutes, ceux qui, y compris parmi les fondamentalistes chrétiens, n'apprécient pas trop le mélange des genres, religion et politique, ceux qui trouvaient vaguement séduisant, mais inquiétant le businessman prédicateur, tous ceux-là pourraient bien manquer à l'appel le jour du vote.

Des sondages médiocres

Pour l'instant, les sondages demeurent médiocres ; à peu près dans tous les Etats du Sud, M. Robertson reste très loin du vice-président Bush, mais il est bien tôt pour affirmer que le mythe est balayé et la tornade réduite à un méchant courant d'air. D'autant que, dans cette campagne, l'argent a coulé à grands flots ; c'est même Robertson qui a le plus dépensé, au point qu'il est en passe d'atteindre dès maintenant la limite autorisée par les lois fédérales (27 millions de dollars).

En tout état de cause, quels que soient ses résultats en Caroline du Sud, on n'a sûrement pas fini d'entendre parler de ce curieux personnage, qui, « avant que Dieu ne lui fasse signe », menait une vie de bâton de chaise et était de première force au poker...

JAN KRAUZE.

Asie

La négociation d'un règlement en Afghanistan

Washington se félicite de l'accord sur le calendrier du retrait soviétique

Le gouvernement américain s'est félicité, le vendredi 4 mars, de l'accord intervenu à Genève sur le calendrier du retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, mais a lié l'arrêt de son aide à la résistance afghane à celui, symétrique mais pas nécessairement simultané, de fournitures militaires soviétiques à Kaboul. A Genève, peu auparavant, le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, avait déclaré : « *Les quatre parties de l'accord sont pratiquement élaborées.* » Ces quatre points, qui ont fait l'objet d'âpres négociations, sont les suivants : retrait des troupes soviétiques, non-intervention et non-ingérence mutuelles, garanties internationales de cette non-ingérence et retour volontaire des réfugiés.

L'Afghanistan a fait une concession au Pakistan en acceptant un délai de neuf mois pour le retrait des troupes soviétiques dont la moitié devraient être rapatriées dans les trois premiers mois (*le Monde* du 5 mars). Le porte-parole du département d'Etat américain, Mme Phyllis Oakley, a estimé que cet accord constituait « *un important pas en avant* » dans la mise au point d'un accord sur le retrait total des troupes soviétiques. Elle a toutefois souligné qu'il restait d'« *importants détails à régler* » et que Washington examinerait de près le résultat des négociations « indirectes » de Genève entre l'Afghanistan et le Pakistan, avant de prendre une décision sur son rôle de garant des accords. Si les Etats-Unis se portent garants, ils doivent mettre fin à leur aide à la résistance afghane.

Mme Oakley a souligné que ces obligations doivent « *être équilibrées* » par des engagements de l'autre côté. « *Cela signifie*, a-t-elle dit, *que nous maintiendrons notre soutien militaire aux moudjahidines jusqu'à ce que nous soyons satisfaits de l'accord et qu'il y ait un arrêt symétrique des fournitures militaires au régime de Kaboul.* » Le porte-parole a cependant précisé que la symétrie demandée par Washington ne signifiait pas nécessairement simultanéité. Elle a ajouté que, pour les Etats-Unis, il n'était pas question d'« *abandonner les moudjahidines de quelque manière que ce soit* ». Mme Oakley a enfin rejeté les affirmations, répétées vendredi par un membre du Congrès, selon lesquelles les Etats-Unis ont commencé à réduire leur assistance à la résistance afghane.

Les pourparlers de Genève doivent reprendre lundi avec le retour du délégué pakistanais, reparti à Islamabad vendredi pour y consulter son gouvernement. — (*AFP.*)

BANGLADESH : les élections législatives

Les premiers décomptes sont très favorables au parti du président Ershad

Selon des premiers résultats officiels, le parti Jatiya a obtenu cent soixante-dix-neuf sièges sur deux cent trois au sein d'un Parlement qui en compte trois cents, lors du scrutin du jeudi 3 mars, au cours duquel sept personnes au moins ont été tuées. Selon la télévision locale, les vingt-quatre autres mandats sont revenus à des formations marginales, les grands partis de l'opposition ayant boycotté le scrutin. Onze sièges vont à des candidats indépendants et onze autres au Parti combiné d'opposition (COP) de M. Abdur Rab, favorable au régime. Un autre siège revient au Parti de la liberté de M. Faruqur Rahman, un ancien officier auteur du coup d'Etat de 1975, et le dernier à une formation marginale.

En dépit des fraudes — dénoncées par l'opposition et admises par le gouvernement, — les milieux diplomatiques estiment que le général Ershad sort renforcé du scrutin. Samedi, alors que le décompte des votes se poursuivait, la plupart des journaux n'ont pas paru, près de mille journalistes s'étant mis en grève pour protester contre les « ingérences » des autorités dans la couverture des élections. — (*AFP, Reuter.*)

Afrique

SÉNÉGAL

Le président Diouf veut une « démocratie totale »

Dakar (*AFP*). — Le président Abdou Diouf a souligné, le vendredi 4 mars, qu'il n'était pas question de revenir sur la démocratie pluraliste au Sénégal, malgré les graves incidents qui ont marqué les élections présidentielles et législatives du 28 février.

« *Je ne veux pas d'une démocratie sous surveillance, je veux une démocratie totale* », a déclaré le chef de l'Etat sénégalais au cours d'une conférence de presse, la première à Dakar depuis son arrivée au pouvoir en 1981. « *Le pluralisme politique est l'un des acquis de la démocratie sénégalaise* », a ajouté M. Diouf, soulignant qu'il ne voulait pas revenir à un système de parti unique, ni même de multipartisme limité comme celui instauré par son prédécesseur, Léopold Sédar Senghor.

M. Diouf, qui a remporté l'élection présidentielle avec 73,2 % des voix, a ajouté cependant qu'il y avait « *des choses qui ne vont pas dans la démocratie sénégalaise* » et qu'il fallait instaurer des « garde-fous », dont il n'a pas précisé la nature, pour éviter les « perversions » du système.

Interrogé sur le sort de M. Abdoulaye Wade, son principal adversaire aux élections, arrêté lundi dernier à son domicile, M. Diouf a déclaré que la justice suivait son cours. « *Ce n'est pas à moi de le faire libérer* », a dit M. Diouf, ajoutant que le chef du Parti démocratique sénégalais et les autres dirigeants arrêtés avec lui étaient entendus dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour atteinte à la sûreté de l'Etat.

Selon le chef de l'Etat, M. Wade, qui a obtenu près de 25 % des suffrages et a été réélu député, doit être traduit en justice s'il est établi qu'il a violé les lois. « *Je m'étais trompé sur les hommes avec lesquels je voulais faire la démocratie* », a dit M. Diouf, pour qui « *il y a eu manipulation réelle de la jeunesse à des fins politiciennes* ».

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE : les manifestations contre la vie chère

Le président Balaguer mobilise l'armée et la police

SAINT-DOMINGUE
correspondance

Après les concessions, la manière forte. Face à la persistance du mouvement de protestation contre la vie chère, le président dominicain, M. Joaquin Balaguer, a enjoint à l'armée et à la police de « *mettre fin au chaos dans lequel certains voudraient plonger le pays* ».

Il a nommé, jeudi soir, un nouveau commandant en chef de la police, le général Sanchez Aybar, affirmant que les manifestations, qui ont fait un sixième mort, jeudi, à Santiago — la deuxième ville du pays, — « *obéissent à un plan subversif* ». Jeudi et vendredi, les affrontements entre jeunes manifestants, armés de pierres et parfois de cocktails Molotov, et policiers ou militaires se sont poursuivis dans plusieurs localités du centre du pays et dans les quartiers pauvres de la capitale. La Conférence nationale des organisations populaires — qui regroupe les comités de quartiers organisant les grèves et manifestations — a, pour sa part, appelé l'ensemble de la population à se joindre à une « *grève nationale civique* », à partir de mercredi prochain.

Au cours d'une conférence de presse, les porte-parole de la Conférence nationale ont exigé « *une baisse substantielle et un gel pour au moins deux ans des prix des produits de première nécessité et des médicaments* », ainsi qu'un salaire minimum mensuel de 700 pesos dominicains (140 dollars). Samedi dernier, à l'occasion de la fête nationale dominicaine, le président Balanguer avait annoncé une augmentation du salaire minimum de 300 pesos (360 F environ) à 400 pesos (480 F environ). Tout en condamnant les actes de vandalisme et de pillage, M. Juan Bosch, dirigeant du Parti de la libération dominicaine (PLD) et principal opposant de gauche au président Balaguer, a expliqué la violence des manifestations par « *les conditions misérables dans lesquelles vivent des milliers et des milliers de Dominicains* ». Mais pour l'ancien président de la République, déposé en septembre 1963 par un coup d'Etat militaire, « *ce mouvement est avant tout social et ne peut aboutir à la prise du pouvoir* ».

La forte inflation (plus de 40 %) que connaît la République dominicaine depuis le milieu de l'année dernière attise, en effet, le mécontentement populaire. La chute du peso dominicain face au dollar accélère la hausse des prix dans ce pays à la balance commerciale fortement déficitaire. Cela n'empêche cependant pas une nouvelle bourgeoisie, enrichie par la spéculation ou les trafics plus ou moins licites, d'étaler un luxe insupportable pour la masse de la population qui ne parvient plus à acheter la nourriture quotidienne.

JEAN-MICHEL CAROIT.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

Les autorités reconnaissent la mort en prison du plus célèbre prisonnier politique tibétain

Le vice-gouverneur du Tibet a reconnu, le vendredi 4 mars, que le prisonnier politique tibétain le plus connu, le lama Lobsang Wangchuk, était décédé en prison, en novembre dernier, « *d'un cancer du foie* ». Cette mort avait été annoncée le 21 novembre, à New-Delhi, par l'opposition tibétaine en exil, et démentie immédiatement par Lhassa qui avait alors qualifié l'information de « *complètement fausse* ».

Lobsang Wangchuk était un dignitaire religieux proche du dalaï-lama. Considéré comme le prisonnier politique le plus longtemps détenu au Tibet, il avait été arrêté pour la première fois en 1959, immédiatement après l'insurrection antichinoise. En 1962, il avait été condamné à dix ans de prison. Transféré dans un camp de travail en 1970, il aurait bénéficié, selon le vice-gouverneur, de plusieurs périodes de liberté pendant cette décennie, avant d'être à nouveau arrêté en 1981 « *pour avoir apposé des affiches indépendantistes* » ; ce qui lui valut d'être condamné à trois ans et demi, puis à dix-huit ans de détention.

Selon l'opposition tibétaine, Lobsang Wangchuk, qui était âgé de soixante-quatorze ans, n'est pas mort de maladie, mais des suites de mauvais traitements. Sa mort est intervenue quelques semaines après les émeutes antichinoises de septembre-octobre dernier. Elle vient d'être annoncée peu de jours après la fin de la fête de la « grande prière » à l'occasion de laquelle, pour éviter de nouveaux troubles, Pékin a mis en place à Lhassa un lourd dispositif policier. — (*AFP.*)

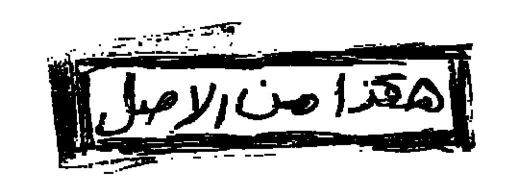
Autriche

Deux généraux démissionnent

Deux généraux de l'armée autrichienne ont offert leur démission à la suite d'un désaccord avec le ministre de la défense sur l'attitude de l'armée dans l'affaire Waldheim a rapporté, le vendredi 4 mars, l'organe du Parti socialiste *Arbeiter Zeitung*.

Le général Karl Schaffer, directeur de l'académie militaire, a demandé sa mise à la retraite anticipée à M. Robert Lichal, ministre conservateur de la défense, qui est un ardent défenseur de M. Waldheim. Le désaccord a éclaté lorsque le général Schaffer a refusé à M. Lichal l'ajout d'une phrase qui pouvait passer pour une défense indirecte de M. Waldheim dans un film d'éducation politique de l'armée. Selon le général Schaffer, l'armée n'avait pas à être entraînée dans le débat sur le passé de M. Waldheim.

Par solidarité, le général de brigade Heinz Danzmeyer a également offert sa démission. — (*AFP.*)


هكذا من الاصل

Politique

Les campagnes pour l'élection présidentielle

« La justice est l'efficacité du vingt et unième siècle »

estime M. Juquin au Zénith

La journée avait débuté par une messe basse qu'une poignée d'intégristes avaient tenté de perturber. Elle s'est achevée sur un vrai bon gros meeting électoral, avec foule et projecteurs. M. Pierre Juquin, candidat à l'élection présidentielle, a gagné le pari de dernière minute qui consistait à remplir, le vendredi 4 mars, la salle du Zénith à Paris. Ce soir-là, elle offrait cinq mille huit cents places assises, et les comités de soutien parisiens du candidat rénovateur ont réuni près de cinq mille personnes. Ce rassemblement a constitué le plus gros meeting, et de loin, de M. Juquin depuis le lancement de sa campagne, qui montrait, ces jours derniers, un « décollage » de l'audience en province par rapport à la région parisienne.

La journée avait donc commencé petitement. En arrivant devant le restaurant d'entreprise des cheminots de Paris-Nord, dont l'entrée était placée sous la haute bienveillance de M. André Lajoinie par panneaux publicitaires interposés, M. Juquin avait deux comités d'accueil. L'officiel était composé d'une soixantaine de ses partisans débonnaires. L'officieux, qui donnait de la voix contestatrice, était formé d'une douzaine de militants du PCF qui n'avaient probablement jamais mis autant d'ardeur et de zèle pour vendre *l'Humanité-Dimanche*... à la criée.

Les premiers étaient dehors sous le crachin, les autres étaient dedans pour vanter les mérites du « *seul candidat des travailleurs* », le leur. La situation apparaît quelque peu dérisoire mais les joutes politiques sont à la mesure de ceux qui les engagent.

Ces effectifs réduits du candidat rénovateur se sont gonflés d'un prompt et jeune renfort dans la soirée. Au deuxième rang du Zénith, le chanteur Renaud essayait de se faire tout petit. Intimidé, il semblait vouloir qu'on le « *laisse béton* » et qu'on s'occupe de la scène sur laquelle M. Juquin avait pris place, entouré de Mme Kaïssa Titous, sa directrice de campagne, de M. David Assouline et de l'écrivain Gilles Pérault.

Pendant près d'une heure vingt, l'ancien porte-parole du PCF, exclu *de son parti, a cédé au charme de* l'allocution électorale interrompue par les ovations quand il s'agissait de justice, du tiers-monde ou des Palestiniens. Il a dénoncé « *la scandaleuse CNCL* » contre laquelle il envisage une action judiciaire car il l'accuse de l'avoir « *censuré* » en supprimant des émissions télévisées qui, affirme-t-il, lui avaient été promises. Il a critiqué la constitution de la Ve République, qui établit, selon lui, « *une monarchie nucléaire* » et s'est prononcé pour des réformes institutionnelles, législatives et sociales dont la somme est plus épaisse que le catalogue de La Redoute.

« L'éléphanteau dans le magasin de porcelaine »

Présentant sa candidature comme une triple urgence — « *économique et sociale, politique, morale* ». — M. Juquin s'est voulu le simple porte-drapeau d'une nouvelle politique « *démocratique, autogestionnaire et transparente* ». Il a souligné que toutes ses « *propositions économiques sont chiffrées* » et s'est fait fort de démontrer que « *la justice est l'efficacité du vingt et unième siècle* ». Il s'en est pris à « *Chirac et son nouveau look, Barre et son vieux look* », avant de dire « *merci, Pampers* » pour « *la génération Mitterrand* ».

Enfin, l'« *urgence morale* » de sa candidature a pour but de faire obstacle, selon lui, à « *la lâcheté, l'insuffisance et la compromission* » de la classe politique, toutes tendances confondues, quant à la réussite de M. Jean-Marie Le Pen, avec lequel, a-t-il dit, « *on ne me verra jamais dialoguer à la télévision* ».

Favorable à l'élection d'« *un président de gauche* », M. Juquin s'est prononcé « *pour la dissolution de l'Assemblée nationale* » afin d'« *ancrer la gauche à gauche* ». A cet égard, il annonce, d'ores et déjà, que son « *mouvement du 24 avril* » sera présent après l'élection présidentielle, « *pour une Assemblée nationale de gauche qui fasse une politique de gauche* ».

M. Juquin a conclu son discours sur la très longue énumération des mesures qu'il souhaiterait voir prises par cette nouvelle Assemblée nationale. Elles concernet tant « *les règles de la nationalité* » que la justice et la sécurité, « *une grande négociation sociale* » que l'élaboration d'une « *loi-programme anti-pauvreté* », « *la suppression du Sénat* » que « *l'annulation de la privatisation de TF 1* », transformée en entreprise de type coopératif.

« *Eléphanteau dans le magasin de porcelaine* » de la classe politique, comme il s'est défini lui-même sous les applaudissements, M. Juquin a conclu le meeting par la lecture d'un poème de Michel Leyris.

OLIVIER BIFFAUD.

« Les socialistes se contentent de critiquer parce qu'ils n'ont plus rien à dire »

affirme M. Chirac à Longchamp

Sous un chapiteau dressé entre les pistes de l'hippodrome de Longchamp, cinq mille habitants des Hauts-de-Seine avaient payé, le vendredi 4 mars, 100 francs pour participer à un dîner-débat organisé pour le soutien à la candidature de M. Jacques Chirac. Le premier ministre, en présence de tous les parlementaires de la majorité de ce département, notamment MM. Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF, et André Santini, secrétaire d'Etat à la communication, avant de dialoguer avec cinq « grands témoins », a tout d'abord répondu aux questions posées par Yves Mourousi. Celui-ci ayant été quelque peu chahuté par la salle, le candidat a calmé ses partisans en leur demandant de ne pas donner d'eux-mêmes « *une bien mauvaise image* ».

Le journaliste, en tout cas, a permis au premier ministre de répondre, phrase par phrase, aux déclarations faites, le matin même, par M. François Mitterrand à l'occasion de l'inauguration de la pyramide du Louvre, sur les perspectives politiques, et notamment sur sa propre candidature. Le chef de l'Etat ayant indiqué notamment que si M. Chirac fait bien son travail de premier ministre, il était également très pris par son rôle de candidat, le maire de Paris a déclaré : « *C'est un peu sournois comme appréciation. La différence entre le président et moi, c'est qu'il n'a pas à assumer la charge du gouvernement, ce qui lui laisse beaucoup de loisirs. Et même s'il n'est pas candidat, il fait beaucoup campagne. Moi, j'ai un peu plus de travail.* »

A propos du comportement des responsables français dans les sommets internationaux et relevant l'affirmation de M. Mitterrand selon laquelle il convenait qu'il ne soit point candidat avant de telles réunions, M. Chirac a déclaré : « *Moi je pouvais être candidat sans que mon autorité soit le moins du monde contestée par nos partenaires. Peut-être mon autorité est-elle plus affirmée que celle de M. Mitterrand. Cela ne m'a en tout cas pas gêné.* »

Ne pas confondre 1986 et 1988

Quant aux intentions du président de la République, M. Chirac les a ainsi jugées : « *L'art qu'il a de provoquer, par le non-dit, les conditions de sa durée ne correspond pas au respect dû aux électeurs ni aux règles démocratiques.* » Après avoir noté que M. Mitterrand avait été « *un président partisan pendant cinq ans, puis un président opposant pendant deux ans* », le premier ministre a poursuivi : « *Et le jour — dont je suis sûr qu'il n'arrivera pas — où il exercerait de nouveau le pouvoir, ce serait en socialiste. Le projet socialiste n'a pas changé. Si les Français choisissaient le socialisme, il faut qu'ils sachent qu'ils auraient un gouvernement et une politique socialistes. Si le candidat de la majorité est élu, ce sera une politique différente. Mais les Français ne peuvent pas avoir les deux à la fois.* »

M. Chirac a affirmé, répondant aux controverses sur la poursuite de la cohabitation, que celle-ci était impensable après 1988. « *Il ne faut pas confondre 1986 et 1988.* »

Répondant à une question d'Yves Mourousi sur les promesses électorales, M. Chirac a notamment déclaré : « *A propos du jackpot, je renvoie les socialistes à leurs propres propositions. Par exemple, celle qui portait le numéro 46 — dans les cent dix de M. Mitterrand — prévoyait une réforme constitutionnelle soit par l'instauration d'un quinquennat, soit par un septennat non renouvelable. C'était un engagement fort. Mais celle-là, il n'a pas été capable de la tenir.* » Le premier ministre a ajouté : « *Les socialistes se contentent, aujourd'hui, de critiquer car ils ne trouvent personne pour dire ce qu'ils auraient à dire s'ils avaient quelque chose à dire, ce qui n'est pas le cas.* »

Au cours du dialogue, Yves Mourousi envisageant une hypothèse et notant : « *Le 9 mai, Mitterrand est élu* »; a été interrompu, sous les rires, par M. Chirac: « *Ça m'étonnerait !* »

ANDRÉ PASSERON.

Selon un sondage IFOP-*Libération*

MM. Chirac et Barre au coude-à-coude

MM. Jacques Chirac et Raymond Barre se retrouvent au coude-à-coude dans la perspective du premier tour de l'élection présidentielle. *Selon le cinquième « présidoscope »*, réalisé par l'IFOP et publié, le samedi 5 mars, par *Libération* (1), si le premier ministre prend l'avantage sur le candidat de l'UDF dans l'hypothèse où M. François Mitterrand se présente, le second conserve son avance sur le premier dans le cas où M. Michel Rocard porte les couleurs socialistes.

Dans la première hypothèse, M. Chirac est crédité de 21,5 % des intentions de vote (au lieu de 21 %), tandis que M. Barre recueille 21 % des suffrages (au lieu de 23 %). C'est la première fois que le chef du gouvernement arrive en tête des candidats de la majorité. Lorsque M. Rocard est en lice, 24 % des électeurs (au lieu de 26 %) se prononcent en faveur du candidat de l'UDF, tandis que 23 % choisissent, comme la fois précédente, M. Chirac.

Le président de la République, qui est crédité de 38,5 % des intentions de vote au premier tour (au lieu de 39 %), est réélu au second quel que soit son adversaire : face à MM. Barre (avec 54,5 % des suffrages au lieu de 55 %) et Chirac (avec 57 % des suffrages au lieu de 55 %) et Chirac (avec 57 % des voix, sans changement). 60 % des personnes interrogées (au lieu de 58 %) estiment d'ailleurs que le chef de l'Etat « *a le plus de chances d'être réélu* ».

(1) Sondage effectué par téléphone, les 28; 29 février, et 1er mars auprès de huit cent deux interviewés issus d'un échantillon représentatif de deux mille cent dix-sept personnes.

Décorations à l'Elysée

Les « légionnaires » du président

M. François Mitterrand a, ces jours derniers, à l'Elysée, décoré de la Légion d'honneur plusieurs personnes parmi lesquelles Mélinée Manouchian, veuve du résistant anti-nazi, le biologiste Jacques Ruffié, l'écrivain marocain *Tahar Ben Jelloun*.

Ce n'était pas là cérémonie inhabituelle sous ce septennat. Une dizaine de fois par an, en général sans présence des médias, et en tout cas, loin du brouhaha politique, sous les lustres de la salle des fêtes du palais présidentiel, M. Mitterrand aime à épingler lui-même la rosette.

Aussi a-t-on pu voir côte-à-côte dans les successives fournées que M. Mitterrand aime variées — « *Jamais de brochette du même corps de métier !* — un pontife de la science ou des lettres à côté d'un marin ou de Mme Cécile Vergnes, ancienne infirmière à l'hôpital Beaujon, et bien émue, croyez-moi !

Chaque nouveau décoré a le droit d'inviter une douzaine de personnes. Grand-père vient avec sa canne et sa croix de guerre, les enfants endimanchés sont émoustillés comme au spectacle, les épouses cachent leur émotion. Certains récipiendaires amènent leurs employés de maison. Quelques collaborateurs de l'Elysée viennent toujours faire un tour pour reluquer la bobine de telle célébrité ou entendre ce que leur patron dira à tel ou tel personnage. Farceur derrière un pilier, Régis Debray rappelle ce mot d'un auteur oublié : « *Ce qui est pire que recevoir la Légion d'honneur, c'est de la mériter.* »

L'ensemble est à la fois familial et empesé, un peu comme dans ces tableaux du siècle dernier montrant Louis-Philippe et sa famille recevant des bourgeois au Tuileries. Une impression monarchique et touchante.

Tel magistrat, tel universitaire écarquillent les yeux devant la liste de ses postes, les titres à tiroir de sa thèse que M. Mitterrand égrène sur un ton presque badin. La dernière « brochette de huit » était particulièrement diverse : M. Almany Koreissi, en grand boubou blanc et chêchia de velours rouge et or, « *député malien depuis quarante ans et qui a su participer à la mise en place des institutions de son pays en amitié avec la France* » ; Mme Manouchian, « *que célébra Aragon* » et que ne quittait pas son escorte arménienne ; l'ambassadeur Michel de La Fournière qui avait invité M. Michel Rocard ; le professeur Jacques Ruffié dont la carrière militaire, universitaire, scientifique et éditoriale en France et à l'étranger, sortit de la bouche présidentielle avec un luxe sidérant de détails ; Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 1987 dont M. Mitterrand avait déterré jusqu'à sa première plaquette de poèmes, « *parue en 1971 au Maroc, n'est-ce pas ? et dont le titre, je crois, était* Hommes sous linceul de cendre ».

Enfin une petite erreur ! Ça rassure. Le vrai nom du livre était *Hommes sous linceul de silence*. Mais, dira l'auteur, « *avec* cendre *ça ferait aussi un bon titre.* » En effet.

Le président considère-t-il ces « *portraits de chic* » comme « *un exercice intellectuel ?* » « *Non, quand même pas ! — Alors un peu de gymnastique pour la mémoire ? — Oui, à la rigueur...* »

M. Mitterrand en tout cas se retire l'air assez content de l'effet produit. Et chacun de se dire que, même si, avant la cérémonie, le chef de l'Etat a étudié les fiches de chaque impétrant, il les restitue avec une particulière aisance, sous la forme quasi-littéraire et, ce qui frappe particulièrement, avec un plaisir gourmand.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

• ***Rectificatif du MPPT.*** — L'hebdomadaire du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT), *Informations ouvrières*, indique dans sa dernière livraison que son candidat, M. Pierre Boussel-Lambert, « *n'entend nullement céder tout ou partie du temps d'antenne dont il disposerait durant la campagne présidentielle* ».

• **Deux cent cinquante femmes pour M. Mitterrand.** — Mme Yvette Roudy a remis à l'Elysée les deux cent cinquante premières signatures d'un appel à la candidature de M. François Mitterrand qu'elle a recueilli en sa qualité de présidente du club Femme 2000-Prospective. Parmi celles-ci, on relève les noms de Mmes Christine Arnothy, Yvette Chassagne, Emmanuelle Riva, Juliette Gréco, Micheline Presle, Dominique Desanti, Benoîte Groult, Flora Groult, Françoise Mallet-Joris, Annie Girardot et Catherine Rihoit.

« Nous ne croyons pas que l'homme blanc puisse complètement abandonner son fardeau »

déclare M. Le Pen à Montpellier

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« *Si je suis président de la République, les immigrés n'exigeront rien !* » La foule, massée sous les voûtes d'acier du parc des expositions de Montpellier, applaudit en criant, *crescendo* : « *Le Pen ! Le Pen ! Le Pen !* ».

Pour ce meeting consacré à l'immigration et à l'identité nationale dans une terre qui lui a donné près de 20 % des voix aux dernières élections législatives, l'ancien lieutenant parachutiste a très rapidement trouvé le ton pour soulever d'enthousiasme les sympathisants et militants du Front national à forte proportion de rapatriés et de jeunes. Dénonciation de l'immigration, apologie de la colonisation, défense de l'identité française : autant de thèmes qui ont rencontré l'adhésion des quatre à cinq mille personnes rassemblées pour applaudir le président du Front national, flanqué notamment de l'ex-chef de l'OAS en métropole, M. Pierre Sergent, député des Pyrénées-Orientales et de M. Jean-Claude Martinez, député de l'Hérault. Ce dernier a rendu un vibrant hommage à l'ex-capitaine Sergent en lançant dans un tonnerre d'applaudissements : « *Tu es Pierre et sur cette pierre tu as sauvé l'honneur de l'armée* [...]. *La France préfère le drapeau de Jeanne d'Arc à la culotte de Madonna* ».

Dans cette région du Languedoc où le vote rapatrié pèse lourd dans la balance électorale, M. Le Pen a lancé une vigoureuse offensive contre l'Association de rapatriés le RECOURS qui a apporté son soutien à M. Chirac.

A la reconquête de Mars

Le président du Front national a dénié à cette association sa représentativité et a rappelé que, jeune député poujadiste, il avait repris du service en Algérie en 1957 et qu'il n'avait pas de leçon à recevoir en la matière du lieutenant Chirac. Faisant l'éloge de « *la plus grande France* » et de sa mission colonisatrice, M. Le Pen a voulu « *purger un certain nombre de mensonges* » devant un public ravi, « *au risque d'être accusé de révisionniste historique* ». « *L'action de notre pays dans le monde n'a pas été esclavagiste ou réductrice des libertés de l'homme*, a-t-il déclaré. *Nous ne croyons pas que l'homme blanc puisse complètement abandonner son fardeau (...). Il faut réhabiliter tous ceux qui menèrent le combat de l'honneur et de la patrie* ».

Balayant l'estrade de long en large, prenant son public à bras-le-corps pour lui communiquer sa vision apocalyptique d'une France menacée par cette partie du tiers-monde qu'il souhaitait hier voir rester française, M. Le Pen a expliqué qu'il n' y avait qu'une alternative : « *Choisir entre les nôtres et les autres (...). Le BMC, c'est-à-dire Barre-Mitterrand-Chirac, veut accélérer le mouvement d'immigration* », a-t-il affirmé pour faire bonne mesure, avant d'ajouter un argument définitif : « *Si l'immigration se poursuit, pourquoi avoir perdu 1,5 million d'hommes en 1914-1918 et six cent mille en 1939-1945 pour arrêter l'immigration allemande (...). Et n'avons-nous pas arrêté à Poitiers les arrière-arrière-arrière grands-pères de Boumedienne ?* » Hurlements dans la salle.

La « *plus grande France* », chère à Jean-Marie Le Pen, a tout de même du plomb électoral dans l'aile. Reste la voie tracée par M. Martinez : « *Il faudra, demain, participer avec les Américains à la colonisation de la planète Mars...* » Les petits hommes verts n'ont qu'à bien se tenir.

PIERRE SERVENT.

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Fiszbin

Catastrophes

Dans une interview au *Quotidien de Paris* daté samedi 5-dimanche 6 mars, M. Henri Fiszbin estime qu'un désistement du PCF en faveur du candidat socialiste au second tour de l'élection présidentielle « *n'est pas acquis du tout* ». Député apparenté socialiste, revendiquant le titre de « *communiste unitaire* », l'ancien dirigeant de la fédération de Paris du PCF précise : « *On ne doit jamais perdre de vue que la direction du PCF s'est enfermée dans une situation dans laquelle la réélection d'un président socialiste serait pour elle la pire des catastrophes. Toutes ses analyses, tous ses propos le démontrent.* » Selon M. Fiszbin, le PCF « *tendra à laisser la liberté de choix à chacun, tout en multipliant les mises en demeure, enjoignant au candidat de gauche d'approuver les propositions maximalistes* » de la place du Colonel-Fabien.

M. Gaudin

Hostile

Le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Gaudin, s'est déclaré, le vendredi 4 mars, « *résolument hostile à toute éventualité d'une poursuite de la cohabitation après l'élection présidentielle* ». « *Comment pourrions-nous accepter de constituer un gouvernement avec un président qui ne chercherait plus alors à survivre, comme en 1986, mais au contraire, serait le vainqueur ?* » a-t-il déclaré.

M. Jospin

Mûris

« *Pour les Français qui font fonctionner leur tête, il n'y a pas de mystère.* » A La Rochelle, le vendredi 4 mars, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a évoqué l'éventualité de la candidature de François Mitterrand en disant : « *Le président a dit qu'il avait pris sa décision, et il n'y a donc plus d'indécision, plus de doute...* »

Evoquant la politique qui serait menée dans l'hypothèse de l'élection du candidat socialiste, il a précisé que le PS avait su tirer les leçons de l'expérience de 1981. « *Les socialistes ont changé, ont médité ; ils ont compris comment il fallait gérer le peuple français ; nous prendrons notre temps ; nous avons intégré la culture de la durée ; nous saurons que nous aurons le temps de travailler. Les socialistes sont mûris ; ils sont plus pragmatiques, capables d'écouter, de rassembler pour agir.* »

M. Jospin n'a pas ménagé les candidats de la droite : « *Si les Français, qui se sont endormis avec Barre et Chirac, ne veulent pas se réveiller avec Le Pen dans leur lit, c'est vers les socialistes qu'ils doivent se tourner.* » — (Corresp.)

M. Léotard

Non

Dans un entretien publié le samedi 5 mars par *le Figaro*, M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, ministre de la communication, se prononce contre l'éventualité d'une nouvelle cohabitation entre l'actuelle majorité parlementaire et M. François Mitterrand. Evoquant l'hypothèse d'une réélection de M. Mitterrand, il déclare notamment : « *La nouvelle majorité présidentielle se superposerait à l'ancienne majorité parlementaire, la nôtre. En termes politiques, c'est le principe de la plus récente légitimité qui prévaut. La majorité parlementaire actuelle serait ainsi amenée à apporter son concours législatif à un pouvoir dont elle aurait combattu les orientations. Nous offririons alors l'armée vaincue au général vainqueur alors qu'en 1986 nous avons imposé l'armée victorieuse au général vaincu.* » M. Léotard se prononce donc pour une dissolution de l'Assemblée nationale.

M. Soisson

La différence

A son arrivée en Martinique, le vendredi 4 mars, où il est venu préparer le prochain voyage de M. Raymond Barre, le délégué national de l'UDF aux DOM-TOM, M. Jean-Pierre Soisson a notamment déclaré : « *Pour la première fois dans l'histoire de la République, l'outre-mer peut faire la différence* » dans un scrutin présidentiel.

Se plaçant sur le même terrain que M. Chirac, dont les affiches locales proclament « *Chirac et l'outre-mer, une histoire d'amour de toujours* », M. Soisson a affirmé qu'entre la France et ses terres lointaines « *les choses sont pour l'UDF encore plus du domaine du cœur que de la raison* » « *Les DOM*, a-t-il souligné à propos des origines réunionnaises de M. Barre, *ne peuvent pas laisser passer la chance de voir à la tête des affaires un enfant de l'outre-mer* ». — (Corresp.)

Politique

Un sondage SOFRES pour « le Monde », TF 1 et RTL

M. Jacques Chirac, ou l'image occultée

● **Dans cette liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à Jacques Chirac ?**

	Comparaison avec Raymond Barre Enquête TF1-*le Monde*-RTL SOFRES 6-9 février 1988	Mars 1988
– *Courageux*	17	32
– Compétent	42	30
– Moderne	4	29
– Dit franchement ce qu'il pense	27	19
– Respecte ses engagements	15	11
– Respectueux des opinions d'autrui	15	9
– Sans opinion	28	24
	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

● **Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui vous pousseraient à voter pour Jacques Chirac ?**

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS		SYMPATHISANTS DE DROITE	
		RANG		RANG
Il a l'envergure d'un bon président de la *République*	21	1	40	1
Il dispose déjà d'une majorité à l'Assemblée nationale	20	2	26	4
Il s'appuie sur un parti politique puissant	17	3	20	5
Il a bien travaillé au gouvernement depuis mars 1986	17	3	36	2
Il saura redonner du dynamisme au pays	15	5	27	3
Il est le plus capable de battre *M. Mitterrand* au second tour	13	6	19	6
– Aucun	27		6	
– Sans opinion	8		4	
	% (1)		% (1)	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

● **Dans cette autre liste de qualificatifs, quels sont ceux qui s'appliquent le mieux à Jacques Chirac ?**

	Comparaison avec Raymond Barre Enquête TF1-*Le Monde*-RTL SOFRES 6-9 février 1988	Mars 1988
– Agressif	7	26
– Loin des préoccupations des gens	25	24
– Trop théoricien, trop loin des réalités concrètes	37	19
– Sectaire	11	16
– Manque de générosité	8	7
– *Manque de sens politique*	6	4
– Sans opinion	33	32
	% (1)	% (1)

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

● **Parmi les éléments suivants, quels sont ceux qui vous pousseraient à voter contre Jacques Chirac ?**

	ENSEMBLE DES FRANÇAIS		SYMPATHISANTS DE DROITE	
		RANG		RANG
Il multiplie les promesses et il ne pourrait pas les tenir	36	1	25	1
Il mènerait une politique pour les privilégiés	30	2	11	3
Il mettrait l'Etat au service de ses amis politiques	18	3	7	4
Il n'a pas les capacités d'un bon président de la République	9	4	4	5
Il a laissé *M. Mitterrand refaire surface après 1986*	8	5	16	2
Après deux ans au pouvoir, il n'a plus de projet	5	6	2	6
– Aucun	22		41	
– *Sans opinion*	10		7	
	% (1)		% (1)	

(1) Le total des pourcentages est supérieur à 100, les personnes interrogées ayant pu donner plusieurs réponses.

● **Avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ?**

	ENSEMBLE *DES FRANÇAIS*	SYMPATHISANTS *DE DROITE*
– Après avoir joué le jeu de la cohabitation, *J. Chirac est moins bien placé que R. Barre pour* attaquer F. Mitterrand au cours de la campagne électorale	29	29
– J. Chirac est aussi bien placé que R. Barre pour attaquer F. Mitterrand car malgré la cohabitation il a continué de combattre la gauche	53	59
– Sans opinion	18	12
	100 %	100 %

LA FICHE TECHNIQUE DE LA SOFRES

- **Sondage effectué pour : TF 1, *le Monde* et RTL.**
- **Date de réalisation : du 1er au 3 mars 1988.**
- **Echantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus.**
- ***Méthode des quotas* (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.**

(Suite de la première page.)

En terme d'image cependant, M. Chirac revient de loin : il réussit à faire jeu égal ou presque (17 % contre 19 %) avec M. Barre sur le chapitre de la « *loyauté* » dans la compétition qui les oppose, et surtout sa capacité à exercer la fonction présidentielle vient au premier rang des motivations de vote en sa faveur.

En revanche, le contenu de sa campagne est de nature à lui créer des difficultés. En premier lieu, une nette majorité de l'opinion (47 %) est sensible à l'idée qu'il a profité de ses fonctions pour mettre en place un véritable Etat-RPR et cette perception est sensible non seulement chez les sympathisants de la gauche mais aussi majoritairement (44 %) chez les électeurs de M. Barre. De même, parmi les arguments qui incitent à *voter contre lui*, l'idée qu'il met « *l'Etat au service de ses amis politiques* » vient au troisième rang, ce qui n'est pas négligeable, d'autant que cette emprise peut être perçue également comme une arme de campagne électorale.

De la même façon, les promesses du candidat Chirac constituent une arme à double tranchant puisque, toujours au chapitre des motifs qui incitent à voter contre lui, vient au premier rang l'idée qu'« *il multiplie les promesses et ne pourra pas les tenir* ».

Le véritable atout de M. Chirac reste donc pour le moment la réévaluation par les Français du bilan de son action gouvernementale. Non que celle-ci soit mieux perçue que le bilan de ses prédécesseurs socialistes, mais parce qu'elle bénéficie d'un fort soutien de l'électorat de droite.

En effet, 31 % des personnes interrogées considèrent que le gouvernement socialiste d'avant *mars 1986 a le mieux réussi, contre* 27 % pour le gouvernement Chirac, tandis que 31 % renvoient les deux gouvernements dos à dos. Mais l'écart, qui est aujourd'hui de 4 points, était de 16 points en faveur des socialistes il y a exactement un an. Surtout, les électeurs de M. Barre (51 %), comme les sympathisants UDF (54 %) ou RPR (69 %), jugent *favorablement* ce bilan.

Tel est bien là le piège pour *M. Barre : il lui faudra se distinguer* pour justifier sa candidature mais l'électorat de la majorité ne comprendrait pas qu'il critique l'action gouvernementale. M. Chirac, lui, n'est pas gêné par la cohabitation, tant critiquée par M. Barre : celle-ci ne fait pas obstacle à ce que le premier ministre attaque le président de la République.

Si, malgré une campagne que l'on continue à dire dynamique, M. Chirac n'a pu distancer M. Barre, c'est donc moins l'image du premier ministre qui est en cause que le contenu de cette campagne. Les Français, *manifestement*, ne croient pas ceux qui leur annoncent, à l'approche des élections, des lende*mains qui chantent, pas plus qu'ils* ne sont sensibles aux distributions des prix qui arrivent au même *moment*.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

« Il faut cesser d'humilier les dirigeants canaques »

nous déclare M. Georges Lemoine

M. Georges Lemoine, député socialiste d'Eure-et-Loir, maire de Chartres, ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, vient d'effectuer un voyage privé en Nouvelle-Calédonie, où il n'était pas retourné depuis février 1986. De retour en métropole, où il a créé une Association pour la recherche d'une solution pacifique en Nouvelle-Calédonie, il a répondu à nos questions.

« Quelles impressions avez-vous retirées de votre séjour sur le territoire ?

– Le référendum du 13 septembre n'a pas apporté de solution réelle aux questions que tout le monde se pose, et il faudra retrouver les conditions du dialogue nécessaire entre les deux communautés. Ce qui m'a le plus frappé, c'est l'écart qui existe entre les deux communautés. L'une, forte des résultats du référendum, pense que l'histoire s'est arrêtée et qu'il n'y a maintenant plus de problèmes à résoudre ; l'autre, la communauté canaque, pense, en revanche, que l'avenir lui appartient et qu'il lui faut aller au-delà du cadre institutionnel français. Le vrai problème est, pour la France, de savoir dans quelles conditions elle peut continuer à vivre dans le Pacifique. Ceux qui pensent qu'ils ont arrêté le cours de l'Histoire se trompent, mais *il faut faire en sorte que l'Histoire* ne se fasse pas, comme on en a eu trop souvent l'expérience, contre la France.

– Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, affirme aujourd'hui que le FLNKS n'est plus qu'une force moribonde. Partagez-vous cette analyse ?

– J'ai peur pour M. Pons qu'il ne se trompe. Il est difficile de mesurer l'importance du FLNKS, mais une chose est sûre : l'esprit qui anime cette formation politique est réel, l'idée de l'indépendance existe chez les jeunes et il faut savoir en tenir compte.

– Comment avez-vous perçu l'ampleur de la présence militaire sur le territoire ?

– J'ai surtout constaté que les maires sont à peu près unanimes pour dire que si la présence militaire a été une nécessité pendant un temps pour contribuer au rétablissement du calme, *il ne faudrait* pas que cette présence dure trop longtemps.

– Comment jugez-vous le cumul, prévu le 24 avril, des élections régionales et du premier tour de l'élection présidentielle ?

– J'ai l'impression de vivre un paradoxe. En métropole, on a dit qu'on ne pouvait pas organiser à la fois l'élection présidentielle et les élections cantonales, et on a fait voter une loi pour renvoyer les cantonales au mois de septembre. En Nouvelle-Calédonie, je constate qu'on fait le contraire alors qu'on ne cesse de répéter, surtout depuis le référendum, que la Nouvelle-Calédonie, c'est la France... Il faudra choisir entre ces deux discours.

– Le FLNKS, qui veut boycotter ce double scrutin, envisage une mobilisation « musclée ». Craignez-vous de nouvelles violences ?

– Je ne le souhaite pas. Je suis attaché à une évolution pacifique de ce territoire. Mais je crois qu'il ne faut pas, en permanence, jouer l'humiliation de certains dirigeants canaques...

– A qui et à quoi pensez-vous ?

– Je pense, par exemple, à Yeiwéné Yeiwéné, qui, m'a-t-on dit, lorsqu'il a quitté le territoire national, à Roissy, à la fin de son dernier séjour à Paris, a été mis nu et fouillé dans des conditions peu conformes à l'image que nous avons, nous, des relations qui doivent nous lier à l'outre-mer.

« Ce qui m'a frappé, également, au cours de mon voyage, c'est d'entendre plusieurs représentants canaques me dire : la prochaine fois que vous reviendrez ici vous viendrez vous recueillir sur nos tombes. Je pense que ce sont des paroles pessimistes mais elles traduisent une détermination dont il faut tenir compte.

– Comment se fait-il que sur un dossier aussi difficile il n'y ait pas un consensus au-delà des clivages politiques ?

– *Vous avez raison, mais au* préalable il faudrait que la Nouvelle-Calédonie ne soit pas un *enjeu électoral métropolitain. Il fau*drait découpler le sort de la Nouvelle-Calédonie de celui de la *métropole. Avec beaucoup de cen*tristes, nous avons des points de convergence dans nos analyses sur *l'évolution de ce territoire*, et il faut rendre hommage à des hommes comme Paul Dijoud qui ont été *parmi les premiers à prendre en* compte toutes les réalités. Malheureusement, la ligne de fracture se *situe à l'intérieur du RPR. C'est le* RPR qui, en 1984, a tout fait pour conduire le projet de statut d'auto*nomie interne* à l'échec.

« Au bout du compte, je suis encore plus inquiet, comme tous *ceux qui, sur le territoire, ont en* charge la communauté canaque.

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

CE journal, qui s'est fait un devoir et une spécialité de rendre compte du débat politique – au sens large, – se trouve souvent débordé par son sujet : les participants sont prolixes, sinon toujours passionnants et, fait aggravant, ce sont les même qui, par la force des choses – surtout celle des médias dominants, – occupent le devant de la scène. Or *le Monde* prétend toujours rester à l'écoute des voix isolées, celles qui ne bénéficient pas des moyens modernes d'amplification mais qui n'en ont pas moins un rôle dans le débat politique. Comme elles empruntent les chemins encore abordables et praticables pour elles de l'édition, cette chronique des livres essaie de repérer les signaux qu'elles émettent dans la mêlée. *En voici quelques-uns*, récemment reçus.

Le prochain président de la *République devra désigner* un gouvernement. Jean-Claude Barreau, qui n'est certainement pas *un inconnu dans le sérail mais* qui ne se laisse pas facilement classer, lui propose quelques règles et quelques critères, en publiant un ensemble de notes et de réflexions personnelles, celles, dit-il, d'un citoyen ambitionnant d'aider ses concitoyens.

L'auteur n'hésite pas à bousculer certaines idées reçues. Ainsi considère-t-il que le pouvoir, même dictatorial, suppose le consentement du peuple, et que celui-ci peut se tromper ; que le suffrage universel n'est pas une garantie suffisante ; que les chiffres et les statistiques relèvent autant de la magie, dans leur utilisation, que de la vérité.

On retiendra, parmi ces conseils tous azimuts celui, donné aux gouvernants, de renoncer à *« l'immédiateté »*, à la tentation de gouverner dans l'instant, par réaction, *« en pensant davantage à l'effet d'annonce de leurs décisions qu'aux résultats pratiques de la politique engagée »*. Qu'ils agissent de préférence dans la durée, en gérant l'avenir. Puisse-t-il être entendu !

Alors que s'achève le cinquième septennat – certains ayant été écourtés – de la Cinquième République, voici que l'on nous propose de passer à la Sixième avec une nouvelle Constitution. C'est une démarche véritablement artisanale qu'ébauchent trois citoyens, un poète – c'est de bon augure, – Tristan Cabral, un haut-fonctionnaire usant d'un pseudonyme, Hervé Sintmay et *« un militant de la République »*, Jack Oriac. Sur un ton parfois pamphlétaire, nos trois auteurs associés critiquent sévèrement l'actuelle Constitution et chacun d'eux suggère, en ordre dispersé, des transformations dont le dénominateur commun est de rendre le pouvoir au peuple en privilégiant toutes les procédures d'expression démocratique, le référendum notamment, et en renforçant la protection des droits fondamentaux de la personne.

Vacances loin de la campagne

De l'ensemble se dégagent un parfum d'esprit républicain (humanisme, solidarité, ouverture) et des bouffées du souffle libertaire de mai 68. Un héritage que pourraient revendiquer bien des partis classiques, de gauche ou libéraux, s'ils se délestaient de *leurs conformismes*. Avec une fraîcheur de ton et d'inspiration qui les distingue du fond sonore, *les auteurs* appellent leurs lecteurs à donner une suite à l'entreprise en créant des comités pour la Sixième République et en participant à la rédaction des autres volumes : constitutionnalistes de tous les bords...

Voici un autre manifeste, qui nous vient d'Allemagne et qui plaide pour *« une nouvelle gauche européenne »*. C'est la traduction française d'un essai de Peter Glotz, ancien secrétaire exécutif du SPD, ancien secrétaire d'Etat, considéré comme l'un des maîtres à penser de la gauche social-démocrate allemande. Michel Rocard a préfacé ce manifeste, dans lequel il retrouve, dit-il, certaines de ses propres préoccupations.

Peter Glotz constate qu'il n'existe pas de gauche européenne et que l'Europe dépérit, en proie à *« une crise de suffocation spirituelle et morale »*, alors que la droite conservatrice détient l'hégémonie culturelle. Selon lui, *la gauche doit rompre avec les* démarcations nationales pour se donner une stratégie européenne *et elle doit rechercher de nouvelles* alliances au-delà de ses limites traditionnelles, en direc*tion de l'intelligentsia dirigeante* et technique, des nouveaux mouvements sociaux et des groupes *déracinés* des secteurs traditionnels (commerce, paysannerie). Ce bloc historique se formera suivant les particularités propres à chaque pays sous la bannière de *« la démocratie sociale comme programme européen »*.

Cette Europe selon la gauche, Peter Glotz l'imagine comme une zone de sécurité, lieu de confrontation et d'échanges où la modernisation économique se ferait écologiquement, où l'intégration sociale ne s'accommoderait pas de laissés-pour-compte, où la culture, sous toutes ses formes, serait revalorisée. *Cette Europe-là* coopérerait avec le tiers-monde et s'efforcerait de donner un *contenu à « l'individualisme de gauche »*. L'auteur propose un programme minimal et se réfère à un texte d'Oscar Wilde pour montrer, ce qui n'est pas banal, que l'on peut traiter avec humour des aspirations socialistes, et pour rappeler que *« le progrès est la réalisation des utopies »*.

★ *Du bon gouvernement*, de Jean-Claude Barreau. Editions Odile Jacob, 213 p., 99 F.

★ *Manifestes pour la Sixième République*, de Jack Oriac, Tristan Cabral et Hervé Sintmary. Editions La Mémoire du futur. Ligue pour la VIe République, 26, rue Foulc, 30000 Nîmes.

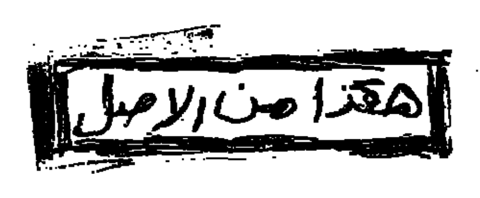
★ *Manifeste pour une nouvelle gauche européenne*, Peter Glotz. Editions de l'Aube. 121 p., 80 F

L'ancien maire (PCF) de La Queue-en-Brie condamné pour fraude électorale

M. Claude Roméo, ancien maire (PCF) de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), a été condamné, le mercredi 2 mars, par la douzième chambre du tribunal de grande instance de Créteil, à quatre mois de prison avec sursis et deux ans de privation de droits civiques pour « *entrave à l'exercice des prérogatives d'un assesseur ou délégué d'un bureau de vote* ».

M. Roméo était accusé d'avoir voulu remplacer un assesseur lors des élections municipales de 1983. M. Robert Lecour, ancien adjoint au maire communiste, s'est vu, pour sa part, infliger une peine de huit mois de prison avec sursis et trois ans de privation de droits civiques pour fraude électorale.

En 1983, M. Roger Fontanille (RPR), qui conduisait la liste d'union de l'opposition, avait porté plainte pour bourrage d'urnes et falsification des résultats, à la suite de la victoire de la liste conduite par M. Roméo, maire sortant. Le tribunal administratif avait, dans un premier temps, annulé le scrutin le 15 juin 1983, avant que le Conseil d'Etat ne décidât d'inverser les résultats du scrutin de l'élection et de proclamer élue la liste conduite par M. Fontanille. – *(Corresp.)*



La revance de la police sur la gendarmerie

Un des « plombiers » du Conseil supérieur de la magistrature piégé par une affaire de drogue

Fabien Caldironi, l'un des trois « plombiers » soupçonnés d'avoir voulu poser une écoute téléphonique, en décembre 1987, au domicile d'Yves Lutbert, huissier au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), devait être déféré au parquet de Bastia ce samedi 5 mars. On lui reproche d'avoir favorisé, en décembre 1984, la fuite d'un trafiquant de drogue devenu son informateur ainsi que la disparition d'un scellé de 200 grammes d'héroïne, alors qu'il était, à Bastia, chef de la brigade de recherche de gendarmerie, arme qu'il a quittée en janvier 1987.

La haute hiérarchie policière tient, enfin, sa revanche contre la gendarmerie nationale. Elle a trouvé son « affaire Jobic » à l'envers, une affaire corse opportunément exhumée, remontant à 1984-1985 et qui a l'avantage de discréditer par ricochet – s'il en était encore besoin – l'ex-super gendarme Prouteau, aujourd'hui préfet et conseiller technique du président de la République. *La petite guerre traditionnelle* entre gendarmes et policiers tourne au grand déballage. Les magistrats choisissent leur camp, les procédures judiciaires sont bousculées, des relais médiatiques amis des uns ou des autres font campagne.

Fabien Caldironi contre Yves Jobic. Trafic de drogue pour le premier, contre proxénétisme aggravé pour le second. De l'affaire de Bastia (Corse) aujourd'hui à celle de Paris en décembre 1987, le mécanisme est semblable. Toutes deux ont pour point de départ un trafic d'héroïne. Toutes deux dévoilent les relations inévitablement ambiguës nouées aussi bien par les policiers que par les gendarmes avec leurs informateurs : M. Jobic intervient auprès d'un juge d'instruction pour défendre un trafiquant qui est l'un de ses informateurs ; M. Caldironi laisse volontairement filer un trafiquant en échange de sa collaboration pour remonter des filières. Toutes deux s'appuient sur des soupçons similaires : M. Jobic est accusé par des prostituées d'avoir touché de *l'argent de son indicateur-*trafiquant, également « souteneur », en échange de sa protection ; M. Caldironi est accusé par deux femmes, à la fois « dealers » et « indics », d'avoir écoulé de l'héroïne provenant d'un scellé contenant 200 grammes de cette drogue saisie chez son protégé et aujourd'hui introuvable.

Telle est la trame de ce feuilleton à rebondissements où se mêlent arrière-pensées politiques et règlements de comptes corporatistes. Au départ, c'est la gendarmerie qui commence. En 1985, le démantèlement d'un important réseau de trafic d'héroïne à Gennevilliers fait apparaître le rôle clé de Jean-Claude Moustapha, dit Aziz, ou *« le chéri »*, ayant pour quartier général un bar du 12e arrondissement de Paris, situé curieusement dans l'immeuble où habitaient les pro-Iraniens que fera arrêter le juge Gilles Boulouque pour leur rôle logistique dans les attentats de 1986.

Apparaît, ensuite, le commissaire Jobic, de la 1re division de police judiciaire de Paris, qui intervient auprès du juge d'instruction, M. Jean-Michel Hayat, pour plaider la cause de Moustapha. Le juge n'apprécie pas, charge les gendarmes de l'enquête, et ceux-ci mettent sur écoute le commissaire en faisant appel aux services d'une entreprise privée, la Société de protection et d'investigation industrielle (SPII).

Le commissaire a des propos bien peu aimables pour le juge, informe son indicateur des avancées de l'enquête, se voit enfin accusé par des prostituées sollicitées par les gendarmes. Résultat : interpellé par ces derniers le 28 novembre 1987, il est inculpé par le juge Hayat de *« proxénétisme aggravé »*.

Le zèle solitaire de M. Prouteau

Ses collègues commissaires prennent vigoureusement sa défense, allant jusqu'à manifester, le 1er décembre, place Beauvau. Trois semaines plus tard, le 23 décembre, l'interpellation de trois « plombiers » dans l'immeuble d'Yves Lutbert, huissier au Conseil supérieur de la magistrature (CSM), soupçonné de fuites, va leur fournir la contre-attaque espérée. Robert Montoya, Fabien Caldironi et Alain Clarhaut s'apprêtaient, selon toute évidence, à poser une « bretelle » sauvage sur la ligne téléphonique de M. Lutbert. Une idée née, à l'Elysée, du zèle solitaire de M. Prouteau, qui n'en est plus à sa première bévue.

Or, voilà : les trois hommes travaillent pour la SPII, quand ils ne rendent pas de menus services à la presque défunte « cellule » élyséenne de M. Prouteau. Anciens adjudants, MM. Montoya et Caldironi ont quitté la gendarmerie, le premier en janvier 1986, le second en janvier 1987, pour devenir l'un directeur d'exploitation, l'autre chef d'exploitation de la SPII. Mais, dans l'immédiat, au ministère de l'intérieur, c'est la piste Prouteau qui suscite quelques appétits partisans.

L'instruction de l'affaire des écoutes sera donc confiée au juge Boulouque, qui a su entendre l'appel de la raison d'Etat en laissant partir, libre, l'Iranien Wahid Gordji, auparavant présenté comme le *deus ex machina* des attentats parisiens. Le juge confie les investigations à l'inspection générale de la police nationale (IGPN), dirigée par M. Marcel Leclerc, qui ne fait pas mystère de son engagement auprès de l'actuelle majorité. Un choix qui surprend, puisque l'IGPN n'est d'ordinaire saisie que des affaires internes à la police, notamment pour alimenter les dossiers disciplinaires. Perquisitions, recherches tous azimuts, auditions au pas de charge, train de vie des « plombiers » passé en revue, etc.

Pourtant, l'IGPN n'arrive pas à « remonter », d'une manière indiscutable, jusqu'à M. Prouteau, bien qu'il soit établi que la voiture des « plombiers » ait été achetée par ce dernier et utilisée avec une « vraie-fausse » carte grise, au nom de Xavier Mueller, par la cellule élyséenne. Mais ladite voiture est désormais introuvable... De plus, il n'y a pas eu vraiment de début d'exécution matérielle de l'écoute téléphonique.

C'est ainsi que l'IGPN se rabattra sur la piste corse. Depuis le début de l'affaire, le ministre de l'intérieur a, en effet, en sa possession un *« blanc »* – papier sans en-tête – rédigé par la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP) de la PJ parisienne. *Il* relate les confidences spontanées d'un informateur, Fady N., qui affirme que Montoya et Caldironi sont mêlés à un *« trafic de shit conditionné dans des containers provenant du Liban »*. Il donne des noms, et surtout celui d'Emile *Tabet, né le 3 juin 1953 au Liban*, faisant l'objet d'une fiche de recherche J8614979GN20 après avoir été condamné, en octobre 1985, par défaut, à six ans de prison par le tribunal de Bastia pour achat, cession et détention de stupéfiant.

Un indicateur intéressé

L'indicateur de la BSP n'est pas désintéressé : son frère est actuellement détenu à Melun pour la livraison de quarante kilos de haschich. Pour l'IGPN, cependant, ce *« blanc »* n'est en rien un élément de preuve judiciaire. Parallèlement à la commission rogatoire du juge Boulouque sur l'affaire des écoutes, le parquet de Paris va donc saisir, courant janvier, le même service de police, l'IGPN, pour une *« enquête préliminaire »* sur cet éventuel trafic de stupéfiants, avant d'être relayé, le 17 février, par une requête similaire du parquet de Bastia.

De quoi s'agit-il, en réalité ? D'une vieille affaire, fort bien connue de tous les protagonistes de cette histoire, notamment le juge Boulouque, le procureur de la République de Bastia, M. Yves Bot, la direction de la gendarmerie, et même l'Office central pour la répression du trafic des stupéfiants (OCRIS) à la direction centrale de la PJ. Elle fait même l'objet de trois rapports de synthèse du lieutenant-colonel Galinié, commandant le groupement de gendarmerie de Haute-Corse, en date du 10 mars, du 20 avril et du 3 mai 1985.

Fin 1984, sur commission rogatoire du juge d'instruction Frédéric Nguyen, alors en poste à Bastia, la brigade de recherche de la gendarmerie, dirigée par Caldironi, dont l'adjoint est Montoya, démantèle des filières corses de ventes d'héroïne. Au passage, un *fournisseur* est interpellé : Emile Tabet. Dans sa chambre, sont saisis 200 grammes d'héroïne. Tabet parle beaucoup, il *« se met à table »*. Accusations multiformes, noms, adresses, où se mêlent drogue et terrorisme, Liban et FLNC, Irlandais et pro-Palestiniens, avec même la mention d'un ancien complice de Bruno Sulak, revendant des bijoux volés. Les gendarmes bastiais sont alléchés, ils entrevoient une enquête de longue haleine fort valorisante. Et Tabet propose un marché : vous me relâchez, j'infiltre, je vous dis tout. C'est ainsi qu'il est convenu de maquiller son départ en disparition lors d'un transfert au service des urgences médicales.

L'enquête qui suit est menée en région parisienne où une villa est louée à Rosny-sous-Bois. Elle est contrôlée par le juge Nguyen, Caldironi et Montoya étant dépêchés sur le continent. Une écoute téléphonique fait apparaître que les gendarmes sont sur une piste déjà suivie par l'OCRTS, sur commission rogatoire du juge Boulouque. Les rapports de synthèse témoignent que l'information sur le rôle d'« infiltré » de Tabet circule auprès de plusieurs services, judiciaires, policiers, de gendarmerie, et même de fonctionnaires américains spécialisés dans la répression des trafics de drogue et de fausse monnaie.

L'enquête aboutit en partie. Quelques jugements, un dossier qui dort au tribunal de Bastia. Mais, à l'évidence, les gendarmes ont présumé de leurs forces, se vantant, notamment auprès de M. Prouteau, de contacts éventuels au Liban, liés à l'affaire des otages. Montoya participera ainsi à deux missions moyen-orientales de la « cellule ». Pour lui comme pour *Caldironi, le train-train* de Bastia est loin. Ils se croient lancés dans la diplomatie secrète. Sans doute la tête leur tourne-t-elle un peu.

Surtout, ils laissent derrière eux une absence : les 200 grammes d'héroïne saisis chez Tabet. *Ils* ont tout bonnement disparus, et l'on s'en aperçoit à Bastia en janvier 1987, après le départ de la gendarmerie de Caldironi. Un an après, l'IGPN connaît rapidement toute l'histoire : à la mi-février, un ancien gendarme *de la brigade de recherche de Bastia*, Albert Solomonas, aujourd'hui à Perpignan, la raconte sur procès-verbal. Caldironi se serait alors affolé, téléphonant à un ancien collègue en poste en Corse pour lui demander de fabriquer un faux procès-verbal, antidaté, de destruction de scellé.

A son arrivée en Corse, le 1er mars, il est interpellé. Montoya et Solomonas le sont le lendemain à Paris et Perpignan, puis transférés à Bastia. La garde à vue pour les *affaires de drogue est de quatre* jours. Confronté à Solomonas, Caldironi aurait été bavard. Reste à savoir ce qu'il a avoué exactement et si les 200 grammes d'héroïne ont été seulement écoulés auprès d'informateurs, sans contrepartie financière.

EDWY PLENEL.

Devant la cour d'assises des Yvelines

Un meurtre de débutant

Le postier Joseph Dormoi a entendu pour la première fois le son de sa carabine lorsqu'il a tué Pascal Dair, dix-neuf ans. Il n'était que débutant, il a tiré à bout portant, dans la nuque. Il avait acheté la 22 long rifle modèle dix-huit balles après avoir aperçu un stand de tir sur la nationale 10. Mais il était trop pris par sa voiture pour avoir le temps de s'entraîner.

Joseph Dormoi, trente-cinq ans, titulaire du grade de « facteur-chef », a comparu, jeudi 3 et vendredi 4 mars devant la cour d'assises des Yvelines pour avoir tué, d'un coup d'un seul le 27 août 1984, un ex-enfant de la DDASS au chômage, sur le parking d'une cité de Trappes. Dormoi allait être nommé conducteur de travaux à l'ancienneté et se remarier. Remis en liberté sous contrôle judiciaire en janvier 1986, après seize mois de détention, il travaille comme veilleur de nuit dans une usine, armé seulement d'un téléphone.

L'accusé Dormoi à la larme facile et un complet gris perle de martyr. Il n'est même pas alcoolique. Avant de se coucher, il prépare ses vêtements pour le lendemain. Il dépose, à côté de la pile, les clefs de la voiture, garée dans le bon sens. C'est un *« homme de rangement »*, resté au premier stade, dit le psychologue, de l'obsession : une pathologie « banale » et *« une qualité d'ailleurs chez les comptables »*.

Le père de Joseph Dormoi, un pêcheur martiniquais, né en 1893, a déclaré, sur commission rogatoire, que son fils était *« bon garçon, bon élève »*, ce qui fait l'admiration du président Bernard Daeschler. A Fort-de-France, un professeur de français conserve, depuis 1968, les rédactions du futur postier, la gendarmerie les a retrouvées.

Joseph Dormoi, qui ne sait pas faire de vélo, débarque en 1972 au bureau de poste du Chesnay, près de Versailles. De Trappes, il se lève à 3 heures du matin pour arriver à l'heure, bien qu'à pied. Il gravit les échelons. En novembre 1983, il achète une R 18, neuve. Le 4 août suivant, il trouve les portières forcées, les sièges lacérés, et, surtout, des trous de cigarette dans la moquette. La veille du crime, l'autoradio et les cassettes disparaissent et on « assassine » le déflecteur.

Prêt à « flinguer »

Martine Pèche possède une R 6, des cheveux blonds décolorés et un fuseau noir métallisé. Elle ne sort les mains de ses poches que pour identifier la droite ou la gauche : *« Je confonds toujours »*. Elle n'a pas de profession mais un mari qui compatit. Selon un arrangement à l'amiable, Pascal Dair, l'amant, la victime, a le droit de s'installer au domicile conjugal quand le mari n'est pas là, à condition de *« ne pas le croiser »* dans l'escalier. Martine Pèche, la cour en est témoin, *« ne fait que mâcher du chewing-gum »* et elle a onze ans de plus que Pascal : le beau-frère et tuteur du jeune homme, qui l'héberge, le somme de rompre et finalement l'expulse.

Le 27 août 1984, la R 6 se gare, autoradio à fond, sur le parking de la cité Albert-Camus. La musique réveille le justicier qui sommeille à l'arrière de sa R 18, quelques balles dans le blouson, prêt à *« flinguer le premier qui touche* à [sa] *voiture »*, selon la traduction d'un témoin. Il s'agit, on l'a reconnu, de Joseph Dormoi, le postier au *« langage précis »*, qui monte le courrier aux vieilles dames sans prendre de commission et qui n'ose pas répéter, devant les jurés, ce que dit Martine Pèche quand on l'énerve.

Le couple a quelques affaires à régler. A 1 h 30 du matin, Pascal Dair et Martine Pèche viennent, à la perpendiculaire de Dormoi, *« remplacer le feu arrière »* de la voiture, *« nettoyer les plaques minéralogiques »* et relever le courrier que reçoit parfois le jeune homme chez son beau-frère, qui habite à 100 mètres de là.

Une bombe lacrymogène, une matraque et un sabre

Martine Pèche, qui nargue derrière la barre des témoins l'honorable jury, se défend formellement d'avoir tenté d'ouvrir la voiture de Dormoi et engagé la main à travers la vitre cassée. Elle a vu *« comme un gros chien blanc »* à l'arrière, elle s'est approchée. Elle transporte dans sa voiture une bombe lacrymogène, une matraque faite maison dont Pascal ne se sépare pas, et un sabre offert par le mari.

L'« inspecteur » Dormoi procède à un contrôle d'identité sur Martine Pèche, l'auto-radio et les cassettes des suspects. Il pose sa 22 long rifle sur la nuque de Pascal Dair, derrière l'oreille droite. Le jeune homme, assure-t-il, porte une matraque, alors que, semble-t-il, il le maintient bras et jambes écartées. Le bruit le réveille en sursaut : *« Mais je n'ai pas tiré ! »*

« Hébété », Joseph Dormoi emballe la carabine dans un sac postal et y ajoute une poignée de montres *« prises, mais pas dans le but de voler »*, quelques mois auparavant, dans un colis des PTT entamé par un collègue. Il dépose le tout chez un ami témoin de Jéhovah. Le lendemain, il demande à la même bonne âme de lui acheter un *déflecteur de R 18, sous une* fausse identité. Il cesse de nier dès le deuxième interrogatoire. Le facteur a exercé une pression d'au moins 1,9 kilo sur la détente, il a tiré, mais pas dans le but de tuer.

Martine Pèche s'enfuit sur ses talons hauts en laissant sur place voiture, sac à main et amant dans le coma. En attendant les secours, elle passe un quart d'heure chez le gardien, à mâcher, on suppose, du chewing-gum.

Vendredi soir, la cour d'assises a condamné Joesph Dormoi à cinq ans d'emprisonnement dont deux avec sursis. Après la plaidoirie de son avocat, il avait déclaré, sans pouvoir retenir ses larmes : *« Je regrette sincèrement la mort de cet homme, que je n'ai pas voulue. »*

CORINE LESNES.

Les accusations portées contre le juge Hayat par la sœur d'une prostituée

« Le Figaro » saisi par les regrets

La première page du *Figaro* daté du samedi 5 mars comporte un encadré intitulé « Regrets » dans lequel le quotidien de M. Hersant reconnaît qu'un article publié dans le supplément *le Figaro Magazine*, mettant gravement en cause le juge d'instruction Jean-Michel Hayat, n'a pas été rédigé avec la rigueur nécessaire.

Toutefois, cet acte de contrition n'est pas un aveu spontané résultant de la douloureuse constatation d'une bévue. Il a été imposé par la cour d'appel de Paris, dans la nuit de vendredi à samedi, sur proposition de la direction du journal, qui venait de sentir le vent du boulet d'une mesure s'assimilant à la saisie de sept cent mille exemplaires du *Figaro Magazine*.

Sous le titre « A travers moi, c'est la PJ qu'on veut discréditer », le magazine publie une longue interview du commissaire Yves Jobic, inculpé le 29 novembre dernier par M. Hayat, juge d'instruction à Nanterre, de *« proxénétisme aggravé, vol, recel, corruption passive de fonctionnaire »*. Pour appuyer les propos de M. Jobic, recueillis par Jean-Pax Méfret (1), *le Figaro Magazine* avait jugé nécessaire de faire figurer le fac-similé de la lettre de la sœur d'une prostituée adressée au procureur de la République de Nanterre et dans laquelle le juge était accusé d'avoir voulu monter un piège au policier afin de le faire arrêter en flagrant délit.

Aussi, dans l'après-midi de vendredi, M. Hayat saisissait le tribunal des référés de Paris afin de demander la suppression de cette lettre. A l'audience, son avocat, Me Georges Kiejman, soulignait l'*« outrage exceptionnel »*, mais surtout, il dénonçait le but véritable de la publication de cette lettre que le procureur de Nanterre n'a jamais reçue en déclarant qu'il s'agissait *d'« un piège volontairement tendu au magistrat pour qu'il entre en conflit judiciaire avec un prévenu et tente ainsi de justifier son dessaisissement »*.

Malgré les protestations de Me Marc-Noël Louvet, défenseur du *Figaro*, le tribunal des référés, présidé par Mme Jeanine Loreau, rendait dans la soirée un jugement ordonnant d'occulter la lettre en considérant qu'elle était *« de nature à constituer une agression insupportable et d'autant plus grave pour l'intéressé que les imputations émanent d'un tiers censé conforter les accusations du commissaire Jobic »*. En outre, le tribunal accordait à M. Hayat 20000 F de provision sur les dommages et intérêts susceptibles d'être accordés ultérieurement par les juges.

Appel immédiat

Me Louvet annonçait son intention d'interjeter appel et, fait sans précédent, l'audience s'est tenue aussitôt, quelques dizaines de mètres plus loin, devant la première chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Pierre Drai, premier président, et en présence de la haute direction du *Figaro*.

Me Louvet plaida à nouveau qu'il s'agissait d'une saisie déguisée parce qu'il était matériellement impossible d'occulter ou de déchirer la page contenant la lettre incriminée dans les sept cent mille exemplaires et que l'application de cette mesure coûterait au journal 14 millions de francs. Aussi, il offrait de publier un *« communiqué »* rectificatif. Me Kiejman demandait la confirmation du jugement en estimant qu'il *« n'*[était] *pas tolérable que soit livré le venin du* Figaro » car *« les juges aussi ont le droit d'être protégés »*. Un avis d'ailleurs partagé par le parquet, représenté par Mme Monique Bernard.

Peu après minuit, la cour d'appel rendait un arrêt infirmant la décision d'occultation. Cependant, les juges stigmatisaient une *« publication gravement outrageante pour l'honneur de Jean-Michel Hayat »* et imposaient la publication d'un texte intitulé « Regrets », dans lequel *le Figaro « tient à préciser qu'il n'est naturellement pas question de prendre au pied de la lettre »* les déclarations de la sœur de la prostituée, avant d'ajouter : *« Le juge Hayat est sans doute un magistrat intègre, qui a une haute idée de sa mission et instruit, comme le prescrit la loi, à charge et à décharge, en son âme et conscience. »* Enfin, *le Figaro « regrette que ces précisions n'aient pas été clairement portées à la connaissance directe des lecteurs du* Figaro Magazine ».

Un second arrêt devrait être rendu lundi pour fixer les modalités de la publication d'un autre texte dans *le Figaro Magazine* du 12 mars et statuer sur les dommages et intérêts qui pourront être versés au juge Hayat en réparation du préjudice causé.

MAURICE PEYROT.

(1) Jean-Pax Méfret avait réalisé, pour *le Figaro Magazine* du 26 juillet 1986, une interview d'Yves Chalier, alors en fuite et recherché par la justice. Cette interview avait eu lieu au Paraguay. Signe de reconnaissance exhibé par le journaliste : l'une des deux photos envoyées à Paris par Chalier pour la confection de son « vrai-faux » passeport (*le Monde* du 17 décembre 1986)

Impliqué dans des exportations frauduleuses vers l'Iran

M. Guy-Jean Bernardy, ancien directeur de la société nationale des poudres et explosifs est inculpé

M. Guy-Jean Bernardy, l'ancien PDG de la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE), impliqué dans la livraison illégale de poudres et explosifs vers l'Iran de 1981 à 1984, et M. Guy Chavalier, directeur du département poudres et explosifs, ont été inculpés, le vendredi 4 mars, par Mme Edith Boizette, juge d'instruction au tribunal de Paris.

Les deux hommes ont été inculpés d'infractions à la législation sur la vente et l'exportation des poudres et explosifs. Le parquet de Paris avait ouvert une information judiciaire le 2 février à la suite d'une plainte en date du 19 janvier, de la direction générale des douanes, contre la SNPE.

La direction générale des douanes reprochait à la SNPE d'avoir réalisé, en infraction à la réglementation applicable aux matériels de guerre, des « opérations frauduleuses », en exportant, – sans l'aval des autorités françaises – des poudres et explosifs, détournés de leurs destinations officielles. Ces livraisons auraient eu, comme destination *finale, l'Iran*.

M. Bernardy, qui avait démissionné de son poste le 15 décembre dernier, était PDG de la SNPE, dont la quasi totalité du capital est détenue par l'Etat. Il avait été remplacé, le lendemain, par un administrateur délégué provisoire à la tête de la SNPE, M. Michel Herchin.

L'affaire des fausses factures de Nancy

Le directeur du développement de Castorama inculpé et écroué

NANCY
de notre correspondant

M. Gilbert Thiel, juge d'instruction chargé de l'affaire des fausses factures de Nancy, a prononcé, le vendredi 4 mars, une sixième inculpation : celle de M. François-Régis Motte, chargé du développement du groupe Castorama.

Après plusieurs heures d'un interrogatoire au cours duquel il était assisté par Me Robert Epple, M. Motte a été inculpé de complicité d'abus de biens sociaux et de faux en écritures de commerce. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Metz-Queuleu où est détenu, depuis le 12 janvier dernier, M. Michel Bouriez, directeur général du groupe Cora, chargé lui aussi du développement.

En début de semaine, les inspecteurs de la section économique et financière du SRPJ de Nancy sont allés entendre M. Motte sur commission rogatoire délivrée par le magistrat nancéen. C'est à Lille, où se trouve le siège de Castorama, que M. Motte a été placé en garde à vue, puis écroué à la maison d'arrêt de Loos, en attendant l'exécution du mandat d'amener délivré par le juge Thiel (*le Monde* du 5 mars).

Au centre du débat, vendredi, une somme de 2,4 millions de francs, payée par Castorama en juillet 1987 à M. André Gusaï, l'entrepreneur de Toul écroué à Nancy depuis le 18 novembre. En juin 1986, Castorama, qui souhaitait étendre la surface d'un magasin d'articles de bricolage situé à Vandœuvre, dans la banlieue nancéenne, avait déposé un projet devant la CDUC (Commission départementale d'urbanisme et de commerce) de Meurthe-et-Moselle.

L'avis rendu par la commission avait été défavorable mais, un an plus tard, un second projet était accepté par la CDUC. Entre le dépôt des deux projets, une intervention : celle de M. Gusaï, entrepreneur en maçonnerie. Pour 2,4 millions de francs payables en quatre fois, celui-ci aurait proposé une *« assistance administrative »* afin de faire avancer le dossier.

C'est ce contrat, les conditions dans lesquelles il a été passé, son exécution et, surtout, ce qu'il recouvre *réellement* qui intéressent le juge d'instruction.

JEAN-LOUIS BEMER.

Société

L'état de la toxicomanie en France

La peur du SIDA entraîne de nouveaux comportements chez les drogués

Le comportement des toxicomanes *a-t-il évolué* en 1987 ? Récemment rendus publics, les rapports annuels d'activité de trois institutions de soins spécialisés fournissent des indications sur l'état de la toxicomanie en France. Les bilans du centre médical Marmottan et du centre de thérapie familiale Monceau, à Paris, ainsi que du centre Imagine, dans le Val-d'Oise, font le point des produits utilisés et du profil des drogués reçus au cours de l'année.

Dans les trois établissements le nombre de nouveaux cas de toxicomanie semble en léger recul. Toutefois, cette tendance pourrait n'être que provisoire puisque le centre Marmottan, qui a effectué 12 537 consultations en 1987, enregistre une nette augmentation de celles-ci depuis octobre.

Les substances utilisées par les toxicomanes qui fréquentent les centres de soins se modifient légèrement. Le rapport Monceau souligne que l'héroïne, largement en tête des drogues « dures » consommées en France, a connu une baisse en 1987, alors même que l'offre de ce produit ne diminue pas.

Pour le bilan du centre Imagine, le docteur Michel Hautefeuille indique que les toxicomanes reçus dans le Val-d'Oise utilisent moins qu'auparavant l'héroïne comme produit principal. Enfin, le rapport de Marmottan, présenté par le docteur Claude Olievenstein, montre que si la consommation d'héroïne a diminué à Paris, elle progresse encore dans certaines zones de banlieue et reste très préoccupante dans le Sud et dand l'Est.

L'emploi du cannabis est stationnaire et la consommation de cocaïne semble pour sa part à peu près stable et marginale, *« bien que ce produit pénètre massivement sur le territoire national »*, comme l'explique le rapport de Marmottan. Beaucoup plus inquiétante, l'augmentation massive des polytoxicomanies médicamenteuses préoccupe les intervenants spécialisés. *« On retrouve des toxicomanies en voie de régression depuis quinze ans »*, précise le docteur Olievenstein, *« barbituriques, coupe-faim, sirops antitussifs dérivés de la codéine »*.

De leur côté, les responsables du centre Monceau soulignent que, de plus en plus souvent, les jeunes *« fabriquent eux-mêmes leur propre cocktail chimique »* et associent l'alcool aux médicaments. La peur du SIDA transmis par les seringues utilisées pour l'héroïne pourrait être à l'origine de cette évolution. *« Nous ne pouvons qu'être alarmés* déclare le docteur Olievenstein, *par le relâchement de la surveillance des médicaments et par certaines publicités abusives. »*

Enfin l'apparition, encore marginale, de certaines drogues synthétiques, constitue une inquiétude pour l'avenir. L'Ecstasy, présentée sous forme de gélules blanches à base d'amphétamines et pouvant entraîner des troubles mentaux graves, *« semble être le prototype des drogues de la deuxième génération qui nous attendent dans le futur »*, craint le docteur Olievenstein.

L'ensemble de ces données présente de fortes différences avec la situation américaine décrite dans un rapport du Congrès, rendu public le mardi 1er mars. Selon ce document, la cocaïne est devenue la drogue la plus utilisée aux Etats-Unis, le nombre d'héroïnomanes hospitalisés a augmenté de 24 % entre 1983 et 1986 ; l'utilisation du crack progresse et celle de la marijuana enregistre un net recul.

Dans leur rapport, les responsables des trois centres évoquent enfin l'augmentation de leurs actions de prévention et l'alourdissement de leurs charges résultant des problèmes liés au SIDA. De plus, le vieillissement de la population des drogués semble se confirmer. *« Toutes les classes d'âge supérieures à vingt-deux ans sont chez nous en augmentation »*, souligne le rapport Imagine. Par ailleurs le bilan annuel de Marmottan indique que les intervenants en toxicomanie ont assisté en 1987 à un vieillissement de l'âge de début des toxicomanies. Il n'est plus rare, à Marmottan, de rencontrer des personnes commençant à se droguer au moyen de produits « durs » à l'âge de vingt-sept ou de trente ans.

RAPHAËLLE RÉROLLE.

ENVIRONNEMENT

Les Suisses renoncent à la centrale de Kaiseraugst

BERNE
de notre correspondant

« Kaiseraugst, c'est fini. » C'est par ce titre en gros caractères s'étalant en première page d'une édition spéciale que le principal quotidien de Bâle *Basler Zeitung* a annoncé la proposition d'un groupe de parlementaires des trois principaux partis « bourgeois » de renoncer à la construction de cette centrale nucléaire particulièrement controversée.

Dans une motion présentée mercredi 2 mars à Berne, ils invitent le gouvernement helvétique à abandonner ce projet et à dédommager *« équitablement »* les promoteurs de la centrale située près de Bâle.

Cette initiative a fait l'effet d'une bombe dans le petit monde politique suisse. D'autant que les auteurs de la requête sont des partisans déclarés du nucléaire. Dans le cas de Keiseraugst, ils sont arrivés à la conclusion qu'il était plus réaliste de ne pas poursuivre un projet *« économiquement condamné et techniquement dépassé »* en raison du retard accumulé et des obstacles encore à surmonter.

Avant même son adoption par le Parlement, cette motion paraît bel et bien vouée à sonner le glas de la centrale de Kaiseraugst dans la mesure où les trois partis qui la soutiennent (Union démocratique du centre, radical et démocrate-chrétien) disposent de la majorité dans les deux Chambres.

Les socialistes et les adversaires du nucléaire ne peuvent tout de même pas s'opposer à ce qu'ils n'ont cessé de réclamer, même si de sérieuses divergences subsistent, et si d'aucuns y voient simplement une *« manœuvre »*. *En tout cas, à Bâle, où l'opposition était la plus forte à la construction de la centrale en amont sur le Rhin, la nouvelle a été accueillie avec soulagement. Les auteurs de la motion souhaitent indemniser totalement les promoteurs, qui ont déjà investi 1,3 milliard de francs suisses (quelque 5,3 milliards de francs) dans ce projet, mais la gauche et les écologistes se montrent plus réticents.*

En prenant les devants quitte à sacrifier une centrale, les partis traditionnels espèrent débloquer enfin le débat sur l'énergie, polarisé depuis une dizaine d'années sur l'affaire de Kaiseraugst.

En raison des menaces de moratoire que font planer deux demandes de référendum anti-nucléaire, la construction de Kaiseraugst avait déjà été sérieusement compromise pour des raisons politiques. En proposant d'arrêter les frais, les signataires de la motion entendent aussi préserver les chances de l'énergie atomique. Certes, ils reconnaissent qu'il faudra attendre désormais dix à vingt ans avant d'envisager la construction d'une nouvelle centrale, mais ils souhaitent en même temps maintenir les réacteurs existants en activité, afin de ne pas dépendre trop d'achats d'électricité à l'étranger.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

MÉDECINE

L'Espagne s'interdit de trop fumer

Le gouvernement espagnol a pris le vendredi 4 mars une série de mesures draconiennes contre l'usage du tabac. Il sera formellement interdit de fumer dans les endroits publics. Le tabac a été déclaré *« substance nocive »* par le conseil des ministres, qui a proclamé *« le droit des non-fumeurs à être protégés »* par l'Etat. Des amendes pouvant varier de 500 000 à 2,5 millions de pesetas (de 22 800 à 114 000 francs) risquent de frapper les fabricants qui ne respecteront pas les normes ou les fumeurs dans les lieux prohibés.

Il sera désormais interdit de fumer en Espagne — comme en Europe du Nord — dans les lieux de travail *« où se trouvent des femmes enceintes »*, dans les véhicules des transports publics, *« taxis ou autobus »*, les *« funiculaires ou les téléphériques »*, dans les cliniques et les hôpitaux, dans les salles de réception des administrations, dans les écoles et les universités, dans les magasins de vente de produits alimentaires, dans les ascenseurs et dans les salles d'attente.

En outre, la vente de cigarettes aux mineurs de moins de seize ans sera dorénavant interdite et une mise en garde sur les effets dangereux du tabac devra figurer ostensiblement sur les paquets et les distributeurs de cigarettes.

ÉDUCATION

Un colloque à Versailles

L'école catholique refuse l'« anesthésie »

L'enseignement catholique refuse de perdre son identité. Réunis à Versailles du 29 février au 4 mars, 500 enseignants et formateurs ont réfléchi à l'avenir des établissements catholiques et de leur projet éducatif. Avec en toile de fond la volonté d'affirmer que l'école catholique n'a pas seulement une vocation scolaire mais aussi une mission spirituelle.

Les responsables de l'enseignement catholique estiment que les structures et le contenu pédagogique de leurs établissements doivent être modernisés en dépit des difficultés matérielles. Evoquant ces obstacles, le père Max Cloupet, secrétaire général de l'enseignement catholique, a insisté sur les problèmes d'encadrement qui, selon lui, freinent le développement de l'enseignement catholique. Il a notamment affirmé qu'il manquera 680 postes d'enseignants dans le secondaire à la rentrée 88 et que certaines écoles refusent des élèves, faute de maîtres.

Malgré cela, les enseignants réunis à Versailles ont espéré pouvoir réaliser un jour une *« école du troisième type »* fondée sur une bonne communication, de nouvelles méthodes d'évaluation et un partenariat actif entre professeurs, élèves et entreprises. Une école dans laquelle il serait possible de *« casser »* progressivement et ponctuellement *« le moule de la classe »*, notamment par le biais de groupe niveau matière.

Au-delà de ces aspirations pédagogiques, les responsables ont rappelé aux enseignants et aux formateurs que l'école catholique doit garder son âme et refuser la banalisation. L'enseignement catholique intensifie sa réflexion tout en affirmant ne pas vouloir relancer le conflit scolaire.

Alors que M. Yannick Simbron, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, soulignait lors du récent congrès de La Rochelle que l'école catholique ne pouvait accueillir *« dans le respect de leur conscience »* les élèves qui ne sont pas de religion catholique, Bernard Panafieu, archevêque d'Aix-en-Provence et président de la commisson épiscopale du monde scolaire et universitaire (CEMSU), a déclaré : *« L'éducateur chrétien n'est pas un croisé ni d'ailleurs un propagandiste ou un publiciste. (...) Mais faut-il que l'enseignement catholique soit anesthésié pour que les libertés soient respectées ? »*

Mgr Panafieu a souligné que les utilisateurs de l'enseignement catholique, parents et enseignants, doivent accepter son projet éducatif. Il a d'autre part appelé de ses vœux un enseignement de la culture chrétienne intégré dans les programmes, remarquant qu'il existe aujourd'hui un *« analphabétisme religieux dramatique »*.

Mgr Panafieu a enfin souhaité que les éducateurs apprennent aux jeunes à *« réussir leur vie »* et à *« cultiver la fraternité »* en luttant contre toutes les formes de racisme et d'exclusion sociale. Selon lui, l'école catholique ne doit pas *« céder au culte de l'élitisme et à la fascination des hit parades des meilleurs résultats scolaires qui (...) laissent sur le bord de la route tous les éclopés de la vie »*, mais aider et soutenir *« les plus handicapés socialement, affectivement et culturellement »*.

R. R.

Communication

La bataille de la mesure d'audience télévisée

Médiamétrie semble bien placé pour emporter le marché

L'Institut privé Médiamétrie, grâce au renfort des principaux groupes publicitaires, est en passe de gagner la bataille de la mesure d'audience individuelle de la télévision. Le Centre d'études des supports de publicité (CESP) a en effet dû constater, le lundi 29 février, son impuissance à financer son propre système de mesure, pourtant décidé en décembre. Une carence qui clôt de longs mois de polémiques, dont l'enjeu n'est autre que l'instrument d'orientation des milliards de francs investis par les annonceurs dans la publicité télévisée.

Alpha et Omega de la télévision commerciale, l'audience et sa mesure ne pouvaient que sortir bouleversées de la bourrasque audiovisuelle de 1987. Pour les publicitaires, émergeant de l'ère du rationnement des spots pour tomber *dans les incertitudes du nouveau* paysage, les anciennes mesures, par foyer ou par enquêtes pluriannuelles, étaient caduques. Il fallait un instrument permettant de connaître à la seconde près le comportement des individus. Mais qui serait le gardien de cette pierre philosophale d'un nouveau genre, indispensable à la transformation de l'audience en contrats publicitaires ?

La société privée Médiamétrie, qui a pris en 1985 le relais du Centre d'études d'opinion, fait valoir d'emblée son expérience du secteur (c'est elle qui publie les données du système Audimat, par foyer) pour revendiquer ce rôle. Pas question, rétorquent alors, début 1987, les annonceurs et les agences, tant que seules les chaînes de télévision, les radios et l'Etat sont présents au capital de Médiamétrie : les diffuseurs seraient alors juge et partie.

Le CESP lance donc un appel d'offres pour la réalisation d'un système d'audimétrie individuelle sous son contrôle, c'est-à-dire interprofessionnel (agences, annonceurs, médias). Sur fond de polémiques concernant les résultats de l'audimat, à l'automne 1987, un accord entre Médiamétrie et le CESP est sur le point d'aboutir. Mais les querelles d'intérêt — de personnes aussi — vont en décider autrement.

En décembre, le CESP choisit AGB parmi les quatre répondants à son appel d'offres (AGB, le suisse Telecontrol, la Secodip et Nielsen). Encore faut-il financer ce système. C'est alors que se manifestent les défections. Les poids lourds de la publicité, DDB, FCB, Eurocom (groupe Havas), SGGMD (groupe Gross, plus important acheteur d'espaces français). Publicis ont fondé avec l'Union des annonceurs le Club de recherche TV. Ce club va profiter du retrait complet de l'Etat pour entrer en février au capital de Médiamétrie. Avec 35 %, le CRTV est à parité avec les trois chaînes nationales TF 1, A2 et FR 3, les radios et d'autres sociétés comme l'INA détenant les 30 % restants.

Dans ces conditions, le CESP peut dire adieu à l'autonomie de ses études d'audience télévisée. *« C'est une déroute de l' « interprofession »*, n'hésite pas à dire le publicitaire M. Philippe Calleux, de l'agence indépendante FCA. Il est clair en tout cas que le choix de grands groupes comme TF 1, Havas ou SGGMD a pesé lourd dans la balance. Et la presse écrite s'inquiète de voir le CESP abandonner ses prérogatives de *« juge de paix »*.

« Tous les médias ont besoin d'un contrôle sérieux des études », tempère M. Jean Mauduit, président du CRTV *« et le CESP peut gérer des situations différentes selon les médias »*. Concrètement, le CESP pourrait contrôler les études de Médiamétrie. Mais le précédent créé par Médiamétrie pourrait s'étendre à d'autres secteurs, remettant en cause la vocation du CESP à réaliser lui-même des études, voire précipiter son éclatement.

Médiamétrie doit désigner ce mois-ci, à côté de Secodip, un deuxième opérateur technique, pour installer un deuxième millier d'audimètres à bouton-poussoir opérationnel dès la rentrée 1988. Le CESP a mandaté sa direction générale pour placer son champion AGB (lui-même actionnaire important de Secodip), en échange de sa caution morale et d'un regard sur les méthodes. Un autre candidat attend avec impatience le choix de Médiamétrie : le duo Sofres-Nielsen, qui a déjà installé deux cents audimètres et sorti ses premiers résultats, n'aurait guère la possibilité de faire cavalier seul en cas d'échec. Car l'audimétrie individuelle coûte cher, et Médiamétrie regroupe les principaux bailleurs de fonds du secteur.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Dénonçant les restructurations présentées par la direction

Le personnel de RMC décide la grève

Le personnel de Radio-Monte-Carlo, réuni le vendredi 4 mars en *assemblée générale, s'est prononcé* pour le principe d'une grève générale lundi pour protester contre les projets de restructuration de la station annoncés par la direction. Ces projets, qui viseraient à réaliser 18 millions de francs d'économie, prévoient notamment la fermeture de trois bureaux régionaux (Montpellier, Clermont-Ferrand, Bordeaux) et la suppression de soixante-seize postes (correspondant à une cinquantaine d'emplois) par un appel aux départs volontaires. *Une procédure déjà utilisée en 1987* où la radio a enregistré une centaine de départs.

Refusant donc en bloc le plan présenté le 2 mars par M. Pierrick Borvo, directeur général, l'intersyndicale (CFDT, CGC, SNJ et Syndicat monégasque de l'audiovisuel) a adopté une motion exigeant : le retrait des propositions de la direction, la garantie d'un non-recours à des licenciements, l'ouverture immédiate de négociations pour relancer l'activité de la station.

Une rencontre entre les syndicats et un représentant de la direction n'ayant abouti à aucun apaisement, le mot d'ordre de grève a été maintenu, le personnel insistant sur l'urgence d'une réflexion globale sur la stratégie (format, couverture) et *l'avenir (privatisation) de la station.* Réflexion préalable, estime-t-il, à tout plan de restructuration.

Réforme de structure et plan d'économie à la SFP

Porté le 5 janvier dernier à la tête de la Société française de production (SFP), M. Philippe Guilhaume assigne, après deux mois d'une véritable « tournée des popotes », des objectifs extrêmement ambitieux à son entreprise : près de *10 %* de croissance de son chiffre d'affaires ; des pertes budgétées ramenées à *30 millions de francs dès cette année* (contre 130 l'an dernier). Son plan, qui veut faire d'une *« société suradministrée et sous-managée »* une entreprise concurrentielle à l'échelle européenne, joue sur des modifications de structures et de l'organigramme de la SFP, ainsi que sur une politique d'économies internes que le président évalue à 35 millions de francs.

La réforme des structures se traduit principalement par la création de quatre directions — création, marketing et affaires commerciales, exploitation et affaires industrielles, *développement et gestion des res*sources — directement rattachées à la présidence. Le poste de directeur général est supprimé. M. Francis Brun-Buisson, qui en avait jusqu'ici la charge, pourrait rejoindre la direction générale d'Antenne 2. Enfin, la suppression de la direction à l'action internationale s'accompagne de la création d'un service commercial d'une cinquantaine de personnes.

Les 35 millions de francs d'économies devraient être réalisés par une compression importante des frais généraux (électricité, téléphone, etc.) et par une réforme des politiques de sous-traitance et de production. L'emploi sera également touché, mais aucun chiffre n'est officiellement avancé. *Formation* professionnelle, redéploiement, départs naturels, devraient, selon *M. Guilhaume, limiter* le recours aux licenciements, dont une dizaine de cadres de direction sont pour l'instant les premières victimes. Cette perspective inquiète toutefois les organisations syndicales. Celles-ci redoutent que le personnel ne soit en réalité dans quelques mois en première ligne de la restructuration qui s'annonce.

P.-A. G.

Le groupe britannique WCRS devrait prendre une participation de 50 % dans SGGMD

Le groupe britannique de publicité WCRS s'apprête à prendre une participation de 50 % dans le capital de la société française Gilbert Gross-Michel Doliner (SGGMD), numéro un de l'espace publicitaire en France. Dans une interview au quotidien *Libération*, M. Gilbert Gross précise : *« Nous conservons les 50 % restant, nous gardons la direction de tous nos organes de gestion, et nous assurons la présidence du conseil d'administration de la société holding. »*

SGGMD est un holding, actionnaire majoritaire de onze filiales qui ont effectué en 1987 un volume d'affaires d'environ 7,5 milliards de francs.

WCRS, troisième groupe de publicité britannique, a réalisé, de son côté, un chiffre d'affaires de 9 milliards de francs l'an dernier et emploie mille cinq cents personnes. Le nouvel ensemble ainsi constitué représenterait, souligne le communiqué, un volume d'affaires qui le classerait à la deuxième place européenne et au huitième rang mondial.

L'accord devra toutefois être autorisé par le ministère de l'économie. On indiquait, le vendredi 4 mars, rue de Rivoli, qu'*« il ne devrait pas y avoir de problème, le ministère étant favorable à l'internationalisation de nos agences de publicité »*.

Il reste que WCRS a déjà conclu, l'automne dernier, un accord avec le groupe publicitaire Bélier, de M. Jacques Douce, et que ce groupe est détenu majoritairement par Eurocom, holding lié au groupe Havas.

Grâce aux investissements en accord avec les différents partenaires

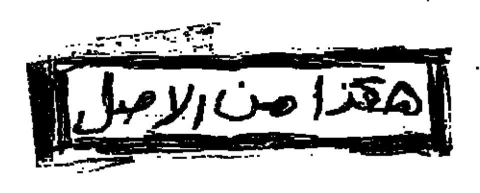
Le « Courrier picard » retrouve le calme

Un accord a été signé le mercredi 2 mars au *Courrier picard* (Amiens) entre les différents actionnaires. Les salariés du journal régional, détenteurs de 51 % du capital, s'étaient inquiétés des appétits de leurs alliés, réunis dans la société Nordpicom (le quotidien lillois *la Voix du Nord* et des caisses régionales du Crédit agricole), qui auraient menacé son indépendance (*le Monde* du 20 février). L'accord qui apaise les esprits prévoit un plan d'investissement de 20 millions de francs. Les partenaires extérieurs se sont engagés à porter le capital du titre de 9 à 13 millions de francs, tandis que grâce à une autre augmentation de capital les salariés verront leur participation passer de 51 % à 55 %. L'accord indique ainsi que *« l'indépendance du journal sera garantie »*.

Le plan d'investissement sur trois ans permettra notamment d'informatiser la rédaction du *Courrier picard*, de moderniser la salle d'expédition et d'acquérir de nouveaux matériels d'impression. Cela devrait favoriser l'essor nouveau du titre régional et le lancement de nouveaux produits. En dépôt de bilan, il y a trois ans, le quotidien avait remonté la pente en 1986 et en 1987. Ses ventes ont augmenté de 5 % l'an dernier pour atteindre 74000 exemplaires, et ses recettes avaient crû de 14 %.

● **Le prix Image de la France à trois magazines du groupe Hachette-Filipacchi.** — Le prix Image de la France, créé par M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, pour récompenser une réussite française sur le marché étranger vient d'être décerné aux magazines *Elle*, *Paris-Match* et *Première*. *Elle* a lancé, en association avec le groupe Murdoch, une édition nord-américaine dont la diffusion atteint 1 million d'exemplaires et s'est attaqué, avec des éditions spécifiques, aux marchés de Grande-Bretagne, d'Espagne, d'Italie, du Japon et de Hongkong. L'année 1988 devrait voir son implantation en Suède, en RFA, en Grèce, au Portugal, au Brésil et en Chine. *Paris-Match* est, pour sa part, le magazine en langue française le plus lu dans le monde (250 000 exemplaires par numéro sont vendus à l'étranger). Quant à *Première*, un magazine pour cinéphiles, il a lancé, cet été, en association avec M. Murdoch, une édition américaine et a fidélisé déjà, outre-Atlantique, 250 000 lecteurs.

● **Une revue de critiques des disques compacts de musique classique.** — Un nouveau mensuel intitulé *Répertoire des disques compacts* a paru le 1er mars. Se fondant sur l'augmentation des ventes des platines laser — 103 % de plus en 1987 par rapport à l'année précédente — et sur les besoins nouveaux des amateurs, *Répertoire* publie une cinquantaine de pages (sur cent) de critiques des disques classiques édités chaque mois, sous la signature de musicologues et de journalistes



Culture

Au SPONCOM de Cannes

Les ambiguïtés du mécénat

Vendredi 4 mars au soir, le Marché international du sponsoring et du *mécénat* (SPONCOM), deuxième édition, a fermé ses portes. On se demande d'ailleurs pourquoi il les avait ouvertes, sinon pour occuper un créneau vide dans la programmation du palais des congrès de Cannes. Le public était absent, les exposants frustrés, les agents furieux et le forum où devaient se rencontrer porteurs de projets et mécènes potentiels totalement inexistant. *Le salon s'est* résumé à un conglomérat étrange, où l'on retrouvait, côte à côte, organisations humanitaires, équipes sportives, chaînes de télévision, *centres culturels* et quelques institutions obligées, comme le ministère de la culture ou la Ville de Paris. Dans les stands, les hôtesses sommeillaient. Le triste palais des congrès l'était encore plus que de coutume.

Quelques colloques ont tenté d'animer ce fantôme : « Mécénats et entreprises », « Mécénats et médias »... Ils ont surtout fait ressortir l'extrême confusion qui règne dans ce domaine. Et en particulier dans la tête de nombreux chefs d'entreprise. Beaucoup confondent encore mécénat, publicité et communication. Un digne représentant de Nestlé s'étonnait presque que les labels des sociétés n'apparaissent pas, dans les comptes rendus de presse, en caractères aussi gros que ceux des entreprises auxquelles elles apportent un soutien financier. Pour lui, comme pour un certain nombre d'entre eux, les retombées doivent être aussi rapides que celles escomptées d'un placard publicitaire. Oubliant au passage que ces « dons » sont déductibles des impôts.

On trouve, certes, des mécènes avisés. Le Crédit lyonnais a fait don, au Musée d'Orsay, de 1 million de francs pour l'achat d'un meuble de Van de Velde, dans trop de roulements de tambours. La société Casino, hégémonique à Saint-Etienne (elle finance l'équipe de football, les Verts, à hauteur de 10 millions de francs par an), s'est engagée à verser 3 millions de francs pendant quatre ans – le *contrat est renouvelable* – au nouveau Musée d'art moderne de la Ville de Paris. Ces exemples sont encore trop rares en France. Le mécénat, « ardente obligation » *chantée par les choristes* de la Rue de Valois, mettra du temps à entrer dans nos mœurs. Il mérite, sans aucun doute, d'être encouragé. Des manifestations comme le SPONCOM ne servent pas à grand-chose. A le desservir peut-être.

EMMANUEL DE ROUX.

DANSE

Bob Wilson répète « le Martyre de saint Sébastien » à l'Opéra

Des singes blancs dans un jardin blanc

Première le 25 mars à Bobigny de l'oratorio-ballet de Debussy et D'Annunzio. Bob Wilson est un peu nerveux.

Vendredi, 17 heures, studio Lifar, une des nouvelles salles de répétition aménagées sous les combles du palais Garnier. Constellation d'étoiles, dans ces tenues informes qu'affectionnent souvent les danseurs : Patrick Dupond en survêtement gris fatigué et T-shirt rose épuisé, Sylvie Guilhem en T-shirt rouge exténué, un châle vert noué autour des reins ; Michaël Denard en maillot de gros tricot bariolé, sûrement le cadeau d'une admiratrice.

Sylvie tient une sorte d'aile en contreplaqué : « *Je vais sûrement t'en donner un coup dans la figure* », dit-elle à Patrick. Bob Wilson, blue-jean et polo noir, tondu de près, cherche avec elle une façon de tenir l'engin. Un magot japonais montre à Patrick comment sauter latéralement les jambes repliées, très kabuki.

« *C'est la première fois que je chorégraphie un ballet*, dit Bob Wilson, le magicien du *Regard du Sourd* et d'*Einstein on the Beach*. *Je suis assez nerveux. Mais les gestes de mon théâtre étaient déjà très précis, « chorégraphiés »... Je suis aidé par Suzushi Hanayagi* (c'est le magot japonais), *qui connaît le théâtre classique japonais depuis l'âge de trois ans et a travaillé ausi la post-modern dance aux Etats-Unis.* »

Fanfare. Patrick, une étoffe noire drapée sur les épaules, s'avance, la narine dilatée. « *Salut beau jeune homme !* », dit une voix. Stop. Suzushi montre à Michaël comment pousser un « *Ha !* » vraiment japonais, Bob précise à Sylvie la position d'une main. Il ne parle qu'anglais, mais nos étoiles sont apparemment polyglottes. Fanfare. Michaël : « *Ha !* ». La voix : « *Salut beau jeune homme !* » Stop. « *May be so* », dit Bob essayant une autre façon de marcher et de tendre la main. On essaie. Bob discute avec sa dramaturge allemande, Ellen Hammer. On réessaie. Sylvie et Michaël marchent à la rencontre l'un de l'autre, « *Ha !* », elle fait demi-tour, tous deux font un tour en arabesque et s'immobilisent.

« *Salut beau jeune homme, salut sagittaire à la chevelure d'hyacinthe ! Je te salue, chef de la cohorte d'Emèse...* » Patrick se déchaîne autour de Sylvie. Il est l'Empereur ; Michaël et Sylvie incarnent un Saint-Sébastien double, masculin-féminin. « *L'un pourrait être de notre temps, l'autre est intemporel* », dit Bob. Les textes sont dits par deux récitants, qui seront placés sur une estrade mobile, un peu comme dans le bunraku. La musique sera enregistrée. Bob : « *C'est plus facile de se concentrer sur les danseurs sans avoir l'orchestre et le chef entre eux et nous.* »

Le bruit avait couru, horreur ! que la sublime musique de Debussy serait mixée avec des bruitages modernes. « *Non*, rectifie Bob. *Il y aura seulement quelques séquences additionnelles, de Hans-Peter Kuhn.* » A-t-il coupé dans la musique ? « *Vraiment très peu* ». Dans le texte, en revanche, beaucoup : de cinq heures, le *Martyre* sera réduit à moins de trois. Ouf !

« Tu danses, ce soir »

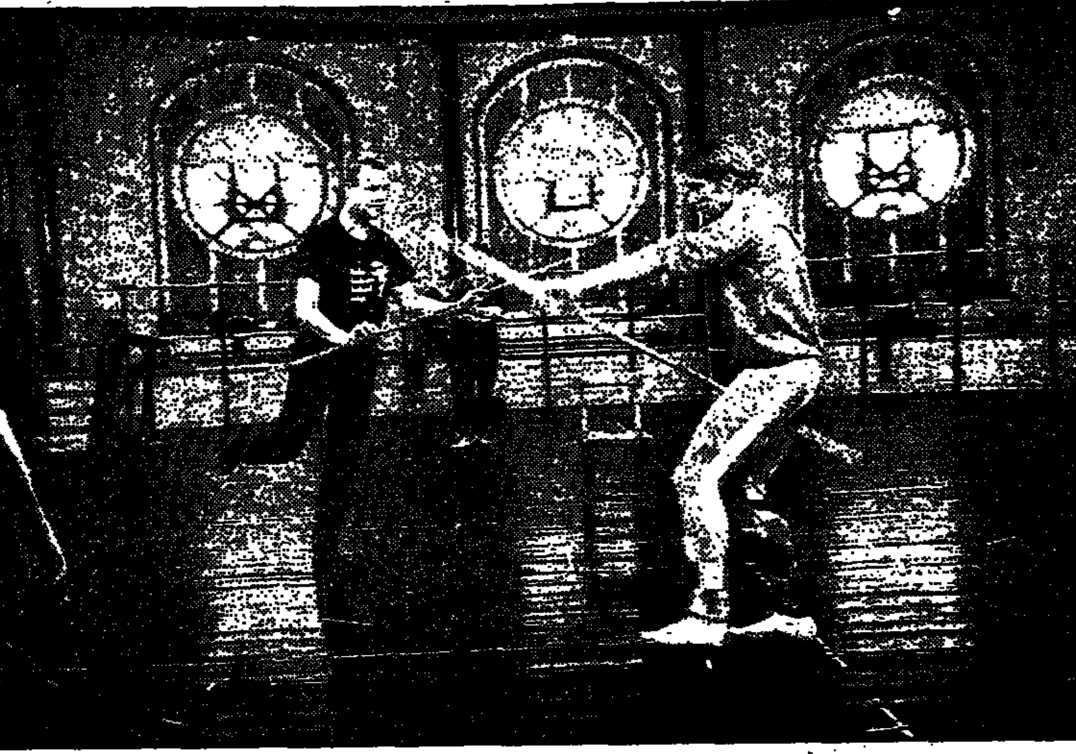
Cinq rats – pardon : élèves de l'Ecole de Danse – se faufilent au fond du studio. Renseignements pris, le maillot joliment bariolé de Michaël est son œuvre. Il en a dessiné toute une collection, ils vont être commercialisés. « *Il veut du sang, cet éphèbe pâle, du sang, des souffrances et des ténèbres ! Nous en avons, nous en avons.* » Patrick fait d'énormes bonds, Sylvie lui échappe, finit par tomber entre ses bras. Echange de regards intenses. Séparation. Puis Sylvie-Sébastien vient tendrement enlacer l'Empereur- Dupont. Un allumeur, ce Saint. « *Pouvons-nous couper cette pose ?* », demande Bob. « *Dommage, c'était* nice », répond Michaël. « *Six, sept, huit, neuf* », compte Patrick. Sylvie dénoue un instant son châle : quelles fesses minuscules, la veinarde...

Elle doit maintenant courir de très loin et se jeter dans les bras de Patrick. « *Tu veux que je t'attrape comme dans* le Lac des cygnes ? – *Ah non, c'est moche. – Alors, fais ce que tu veux. – Je saute n'importe comment, tu me rattrapes ? – Oui. – C'est vrai ?* » Elle essaie, a peur, pousse un cri. « *Dans mon foie* », dit sobrement Patrick. Suzushi trace des signes cabalistiques sur le sol. Bob observe, attentif. Patrick et Sylvie essaie des grands jetés. *Suzushi* bondit, plaque Patrick au sol, pam-pam-pam, pose sur ses genoux Sylvie en équilibre. « *Oh ! je sens que ça va être bon, ça, au fur et à mesure des spectacles...* », dit Sylvie. On recommence. « *Maman !* » Suzushi invente de nouvelles tortures. Les danseurs sont infatigables, gentils, disponibles à l'infini.

Aïe ! Sylvie grimace, s'allonge sur le sol. Mal au genou. Consternation générale. « *Ta rotule a dû sauter place de la Concorde*, dit Patrick. *Tu danses ce soir ? – Non, mais je défile* » (dans le Défilé du corps de ballet qui ouvre la soirée Lifar). Patrick mime Sylvie défilant en boitant. Rires. « *Mets de la glace, très vite* », conseille Michaël. « *Glace !* » commande Bob. Sylvie est déjà debout : « *Faut que j'aille me maquiller, c'est dans une heure. Cette fois j'ai très mal.* » Elle s'en va. Patrick fait un festival de cabrioles battues, pour le plaisir. Arrive un sac de glace, trop tard.

Suzushi dessine un croquis rapide qu'elle montre à Patrick : « *Sylvie vient ici, arrive là, et vous vous passez par là, this way. – Ah oui*, dit Patrick, *ya ya ya pam pam pam et je me retrouve là* ». Très beau pas-de-deux Michaël-Patrick. Le premier grimpe sur les épaules du second. « *Je ne peux pas*, dit le grimpé. – *Forcément, tu ne manges rien. – Remonte. Aïe !* » Ils s'effondrent. « *Essayons autre chose, plie moins les genoux – Ah oui, ça va mieux* ». On recommence. Enlacements, torsions, empoignades, étreintes, regards. Un jeu érotique s'instaure entre le Saint et l'Empereur. Bob se gratte la tête.

« *Bon, on reprend tout*, dit Michaël. *Cabriole, coupé jeté, toi tu fais un grand cercle à la cour et moi au jardin. Tac, tac, tac et Sylvie arrive. Tu tombes, je frétille, elle veut que je garde les bras en bas, tu poses ta tête, je tourne, ti-la-la-la, je regarde la ligne bleue des Vosges, je saute et je papillonne, brr, brr, je m'assieds sur Sylvie et je tape du pied. Je te pousse, tu me traines, moi je fais un ovale ici, toi un rond là-bas, on se retrouve au centre, tu m'aimes, je te repousse, now left hand on shoulder. – OK*, dit Bob, *thank you.* » Fin de la répétition.



TRISTAN VALES/ENGUERAND

Bob Wilson et Michaël Denard

L'homme oiseau

Mardi, 16 h 30. Michaël répète un grand solo (dans un autre joli *maillot bariolé, tricoté par lui-même*). Ses mouvements sont bizarres : Bob Wilson, n'étant pas encombré par un savoir chorégraphique, invente des choses qui ne ressemblent à rien de connu. « *Concentration is beautiful* », dit-il en remerciant Michaël. Il rassemble maintenant autour de lui des danseurs, des figurants, des assistants : on va *attaquer le cinquième acte*. Un assistant traduit.

« *J'ai une idée en tête, je ne sais pas si ça va marcher. C'est un jardin blanc, il y a un chemin qui fait une courbe ici et ressort là. Il y a des fleurs et des plantes blanches de chaque côté du chemin. Au fond il y a un passage, c'est l'espace le plus profond qu'on aura dans tout le ballet. A l'avant-scène il y a un autre chemin... Je vais vous montrer sur le papier, ensuite on va marcher.* » Tous s'agenouillent autour de lui, qui dessine des croquis à terre. « *Il y a un grand oiseau blanc, tête d'oiseau sur corps d'homme. Il y aura aussi deux singes et deux grands ours blancs, et des renards blancs, papa, maman et les enfants. C'est censé être le Paradis...* ».

Les assistants collent sur le sol des bouts de ruban adhésif pour délimiter le tracé du chemin. Le magot japonais a des tennis roses. Bob corrige des choses minuscules, un millimètre dans l'inclinaison d'une tête ou d'un bras. « *Je suis la goutte*, dit le récitant, *l'étincelle et le fétu.* » Michaël : « *Louez le Seigneur dans l'immensité de sa force...* » Tiens, ce n'est pas les chœurs qui chantent ça ? Non, il n'y a plus de chœurs. Ah bon !

Bob s'est drapé dans une cape noire, il tient un long bâton à la main : il est l'Ange qui marche au premier plan. Puis essaie une grande aile en fil de fer : il est l'homme-oiseau. Il sera ensuite l'ours, le singe, imitant chaque fois la démarche, les petits gestes caractéristiques. Fascinant de justesse, et de concentration. Chaque fois, il est filmé en vidéo, puis l'interprète du rôle va étudier le film dans un coin du studio. Deux minuscules petites filles blondes seront les singes. Bob leur montre une photocopie d'un tableau de Bruegel, détail où figurent deux sapajous. Les petites filles acquiescent gravement.

« *C'est l'acte le plus difficile, le cinquième*, dit Bob, soucieux. *Je voudrais avoir plus de temps...* » Il répète depuis trois semaines. Première le 25 mars.

SYLVIE DE NUSSAC.

NOTES

« Joe Egg », de Peter Nichols à la Gaîté-Montparnasse

Créée en 1969 dans le même théâtre, la pièce *Joe Egg* fut un immense succès et propulsa Jean Rochefort vers les sommets de la popularité. L'un et l'autre méritaient ce chaleureux accueil. On peut en dire autant de la nouvelle version que nous en propose aujourd'hui le même metteur en scène, Michel Fagadau, grâce surtout à la très convaincante performance du comédien Patrick Chesnais.

Il est Brian, ce professeur d'un collège technique de seconde zone, marié à Sheila (Sabine Haudepin), jeune femme insouciante et très active. Entre eux deux, un drame : il y a dix ans, une vie décidément mal faite leur a donné une petite fille handicapée. Une sorte de « légume », comme le dit lui-même l'auteur, Peter Nichols, qui s'est inspiré de sa propre vie pour écrire sa première pièce. Parce que l'on connaît la réalité de la situation qu'il nous propose, les mots de Peter Nichols sont bouleversants. D'autant qu'il a ce talent très britannique de rendre compte par l'écriture dramatique de l'actualité, un art que maîtrisent peu les dramaturges français.

Autour de Joe, nous assistons donc au récit hyper-réaliste, bourré de drôleries, du calvaire de ce couple, et, *sous l'œil* compatissant de quelques amis (dont Grace, épatante Monique Melinand) à la reddition de l'amour qu'une tragédie fortuite chasse inexorablement. Patrick Chesnais est d'une précision, d'une justesse à donner le vertige.

O. S.

★ *Gaîté-Montparnasse*. Du mardi au vendredi à 21 heures. Samedi à 18 heures et 21 h 30. Matinée dimanche 15 heures. Tél. : 43-20-60-56.

Charles-Nicolas Cochin

Plaisir de bibliophiles que les livres illustrés ? Pas seulement. On les étudie désormais du point de vue de l'histoire de l'art. C'est ce qu'a fait Christian Michel pour le dix-huitième siècle, en choisissant comme « héros » Charles-Nicolas Cochin, illustre inventeur de scènes historiques, mythologiques, chrétiennes, galantes et même scientifiques et techniques à l'occasion. Avec la même élégance un rien apprêtée et artificieuse, il dessinait le frontispice de l'*Encyclopédie*, les épisodes burlesques du *Lutrin*, *Ciceron prononçant les Catilinaires* et *Le satyre s'approche de Sylvie*. Sylvie, naturellement, ne se doute de rien, et Cochin lui donne un air de candeur très à la Boucher.

Tout cela, que l'auteur de l'ouvrage décrit et analyse savamment, ne manque pas de grâce, et *influença* le style de ses *contemporains*. On serait volontiers de l'avis du Diderot de 1767 : « *Les dessins de Cochin sont faits avec un esprit infini d'un goût exquis. Il y a de la verve, du tact, du caractère, de l'expression. Cependant arrangés de pratique, car il compte pour rien la nature.* »

Ph. D.

★ Christian Michel, *Charles-Nicolas Cochin et le livre illustré au dix-huitième siècle*, Librairie Droz, 432 p., 160 illustrations.

« Orgie » de Pasolini à la Tempête

Les six dernières scènes de la vie d'un couple dans le faubourg d'une grande ville sous la plume de Pier Paolo Pasolini, admirablement servi par une traduction de la romancière et dramaturge Danièle Sallenave. Dans un appartement d'où aurait disparu tout repère tangible d'une vie normale, un homme vient de mourir. En six épisodes, lui, sa *femme*, et plus tard une fille ramassée sur le trottoir, vont devant nous refaire le chemin qui les a menés à cette tragédie.

Plutôt que de montrer la souf*france des corps qui ne savent plus* aimer, Pasolini avait choisi de dire les mots de cette souffrance. Le metteur en scène Marc Liebens lui est resté scrupuleusement fidèle. Il a choisi la voix du verbe plutôt que celle de la démonstration qui, la langue du poète et son univers étant tellement riches, poétiques, fantasmatiques, aurait pu blesser la lettre et l'esprit d'une œuvre dure, violente, où l'espoir ne viendra pas au bout de la haine.

Trois jeunes comédiens, Dominique Boissel, Nathalie Cornet et Sylvie Milhaud, ont pris ce poème à bras-le-corps avec une conviction, une sincérité bouleversantes. Dans le très beau décor de Jacques Gabel, éclairé par Franck Thévenon comme savait le faire Raoul Coutard pour les premiers films de Jean-Luc Godard, ils incarnent jusqu'au malaise cette histoire d'êtres désagrégés.

O. S.

★ Théâtre de la Tempête. Cartoucherie de Vincennes. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

LA FOLIE DU JOUR. Cartoucherie, Atelier du chaudron (43-28-97-04) : 20 h 30, dim. 16 h.

L'EMPEREUR PANIQUE. Théâtre Essaïon (42-78-46-42), 21 h, dim. 17 h.

L'ESSUIE-MAINS DES PIEDS. Malakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45) : 20 h 30 ; dim. 18 h.

LE CABARET DE L'ŒUF BRISÉ. Neuilly-sur-Seine (l'Athlétic) (46-24-03-83) : sam. 20 h 30.

LES TROIS SŒURS (spectacle en langue hongroise), Odéon, Théâtre de l'Europe (43-25-70-32) : 20 h, sam., 15 h, dim. (dern.).

LE DIEU DES MOUCHES. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48) : sam., 20 h 30.

LE DISCOURS AUX ANIMAUX, de Valère Novarina. Théâtre de la Bastille (43-57-42-14) : 19 h 45, sam., 17 h.

IL FAUT PASSER PAR LES NUAGES. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) : 20 h 45, dim. 14 h 30.

SONATE A JOHANNESBURG. Espace Acteurs (42-62-35-00), 20 h 30, sam.

HORS-LIMITE. *Th. Fontaine* (48-74-74-40), sam. 18 h et 21 h.

ANDROMAQUE. Champigny-sur-Marne, Th. des Boucles de la Marne (48-80-90-90), 21 h, sam., dimanche 16 h.

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Conte d'hiver : 20 h 30, dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Les Racines de la haine l'enfance d'Hitler : 20 h 30, dim. 16 h.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30, *dim. 16 h.*

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Hors de chez soi : 20 h 30. Le Nécrophile : 21 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les samedis qui chantent : 16 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ce soir, rapt à la société des loisirs (Préface n°6) : 15 h et 20 h, jeu., lun. 15 h. La Trilogie des mythes : 22 h.

CARRÉ *SILVIA MONFORT* (45-31-28-34). Iphigénie : 20 h 30, dim. 16 h, mar. (exceptionnel.) 15 h.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h, dim. 15 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-48-04-17). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA *TEMPÊTE* *(43-28-36-36). Salle L.* Orgie : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : *20 h 30. La Galerie. L'Autre* : 20 h 30. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plait ! : 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). *Casanova ou la Dissipation : 20 h 30,* dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Le Véritable Saint-Genest, comédien et martyr : *20 h 30,* dim. 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Grand-Père Schlomo : 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. La Ronde : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Monsieur Vénus ou le Rêve fou de Louis II de Bavière : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public n°1 : 18 h 30 et *21 h 30, dim. 15 h 30.*

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). *Mort d'un commis voyageur* : 20 h, dim. (dernière) 14 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Semaine des auteurs : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Katya Kabanova : *19 h 30.*

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Petite salle. Show Chiche : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Et puis j'ai *mis une cravate et je suis allé voir un psy*chiatre : 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Opéra-Valise : 19 h 45. Le Misanthrope (en alternance) : 21 h, dim. *17 h 30.* ▷ Dim. Phèdre (en alternance) : 14 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Des sentiments soudains : 16 h et 20 h 45, dim. 16 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Eléphant Man : 20 h 30, dim. (dernière) *16 h 30.*

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES *HALLES* *(42-36-37-27).* Un délire très mince : 18 h 30. Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid : 20 h 30, dim. 15 h 30.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). L'Annonce faite à Marie : 20 h 45, dim. 17 h.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). La Légende dorée : 21 h, dim. 17 h.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Le *Pont des soupirs : 20 h 30, dim. 15 h 30.*

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps là-bas ? : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). *Grand Foyer.* Le Tragique Destin d'un héros de verre : 15 h, mer., jeu., ven., mar. 14 h 30, jeu., ven., mar. 10 h. Grand Théâtre. Anacaona : 20 h 30. Théâtre Gémier. La Princesse Maleine : 20 h 30, dim. 15 h. ▷ Dim. Le Misanthrope : 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Une visite inopportune : 15 h 30 et 21 h.

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER *(42-62-59-49). L'Etalon or : 16 h* et 21 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Vallon : 20 h 30, dim. 15 h. Petite salle. Le Dialogue dans le marécage : 21 h, dim. 15 h. ▷ Dim. Une heure avec : Andromaque : 19 h.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Carmen Jones (1955, v.o.s.t.f.), de Otto Preminger, 15 h ; One + one (1968, v.o.s.t.f.), de Jean-Luc Godard, 17 h 15 ; Evensong (1934, v.o.), de Victor Saville, 19 h 15 ; le Juif Suss (1934, v.o.), de Lothar Mendes, 21 h.

DIMANCHE

Rimsky-Korsakoff (1952, v.o.s.t.f.), de Grigori Rochal et Guennadi Kazansky, *15 h* ; Pastorale (1976, v.o.s.t.f.), de Otar Iosseliani, 17 h ; Little Friend (1934, v.o.), de Berthodk Viertel, 19 h ; l'Homme d'Aran (1934, v.o.), de Robert J. Flaherty, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

SAMEDI

L'Enfer des hommes (*1955, v.o.s.t.f.*), de Jesse Hibbs, 15 h ; Nez de cuir (1951), d'Yves Allégret, 17 h ; Telle est la vie (1929), de Karl Junghans, 19 h ; Erotikon (1929, v.o.), de *Gustav Machaty*, 21 h.

DIMANCHE

Marcher ou mourir, de G. de Santis, 15 h ; Gas-oil (1955), de Gilles Grangier, *17 h 15 ; Tonka et la potence* (1930, v.o.s.t.f.), de Karel Anton, 19 h ; Du samedi au dimanche (1931, v.o. s.t.f.) de Gustav Machaty, la Terre qui chante (*1932, v.o. s.t.f.*), de Karel Plicka, 21 h.

SALLE GARANCE,
CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Cinéma du Réel : Yukiyukite Shingun (v.o.), de Kazuo Hara, 14 h 30 ; Son Sesler (v.o.s.t.f.), de Ismet Arasan, 17 h 30 : Portraits d'Alain Cavalier, d'Alain Cavalier, 20 h ; Petite Salle : Urzad (v.o.s.t.f.), de Maria Zmarz Koczanawicz, Allo police, de Mana Boumariage, 13 h ; Abattoirs, de Thierry Knauff, Az Ibafai Kovboj (v.o.s.t.f.), de Pal Schiffer, 17 h ; Etre femme au Burkina, de Maurice Kabore, Alter Ego (v.o.s.t.f.), de Hilli Molenaar et Joop van Wijk, 19 h ; Portraits d'Alain Cavalier, d'Alain Cavalier, 21 h ; Salle Jean Renoir : Antonio divino, En el calor de la noche, la Radio, Los Hijos de la calle, 14 h ; Bom Povo Portugues, 16 h ; Barronhos -Quem teve medo, 20 h 30.

DIMANCHE

Cinéma du Réel : Dani, Michi, Renato und Max (v.o.s.t.f.), de Richard Dindo, 14 h 30 ; Pan Szperlik (v.o.s.t.f.), de Pawel Woldan, Devant le mur, de Daisy Lamothe, Solitudes, de Gérard Patris, 17 h 30 ; The Journey (v.o.), de Peter Watkins, 20 h : Petite Salle : Beirut the last home movie (1987, v.o.s.t.f.), de Jennifer Fox, 13 h ; O Movimento das coisas, 17 h ; Dolores, 19 h ; Lesij, Ispoved, Pozilovo Celoveka, Vai Vegli but Jaunam ?, de Juris Podnieks, 21 h ; Salle Jean Renoir : Por qué permidos la guerra ?, 14 h ; I Azititi, Sta Tourkovounia, 16 h ; A Lei da Terra -Alentejo 1976, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Paris sur Seine : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Pont-Neuf : Promenade entre deux ponts (1985) de D. Guyot, Empaquetage du Pont-Neuf (1985) de A. Esmery, Pont-neuf (1986), Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 14 h 30 ; la Seine en court métrage : la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, 17 h ; l'Eau (1964) de M. Giband, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, la Seine a rencontré Paris (*1957) de Joris Ivens,* 17 h ; Seine années trente : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 20 h ; *Magie sur Seine* : Actualités Gaumont, 21 h ; l'Eau de la Seine (1982) de T. Hernandez, l'Eveillé du Pont de l'Alma (1985) de Raoul Ruiz, 21 h.

DIMANCHE

Paris sur seine : Seine années trente : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C. Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 14 h 30 : Seine ou Scène : C. Jérôme chante Kiss me de D. Boyer, Dick Rivers chante Ton prénom, je l'aime (1971) de D. Boyer, Johnny Hallyday chante Amour d'été (1968) d'A. Brunet, Tous en scène (1953) de Vincente Minnelli, Afrique en Seine (1984) de F. Hausser, 17 h ; le Chaland qui passe : la Voile perdue (1959) d'un collectif, la Seine *et ses Chalands (1983) de S. Dubor,* Manifestation des bateliers (1985), les Lolos de Lola (1974) de Bernard Dubois, 18 h ; la Seine en court métrage : la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, La Seine a rencontré Paris (1957) de Joris Ivens, 20 h ; Pont-Neuf : Promenade entre deux ponts (1985) de D. Guyot, Empaquetage du *Pont-Neuf (1985)* de A. Esmery, Pont-neuf (1986), Boy meets girl (1983) de Léos Carax, 21 h.

Les exclusivités

A NOTRE REGRETTABLE ÉPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

EL SUR (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

EN TOUTE INNOCENCE (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Rotonde*, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, *13e* (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Trois *Secrétan, 19e (42-06-79-79).*

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienve*nüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).*

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE PACTE (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSERELLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-*94-94) ; UGC Normandie*, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Convention Saint-Charles*, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

PRICK UP YOUR EARS (*) *(Brit.*, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

LE PROVISEUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QUARTIER CHAUD (*) (A., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

RIO ZONE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les *Trois* Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROBOCOP (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, *1er (42-33-42-26)* ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *George* V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé *Clichy*, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAXO (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

SENS UNIQUE *(A., v.o.) : UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet *Parnasse*, 6e (43-26-58-00).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (*43-87-35-43*) ; *Paramount* Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mis*tral, 14e (45-39-52-43) ; Le Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TOO MUCH ! (Brit., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : *Rex*, 2e *(42-36-83-93)* ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *UGC Convention*, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ENFANT DE CALABRE *(It.-Fr.*, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Colisée, 8e *(43-59-29-46)* ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; *14 Juillet* Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; *Mistral, 14e (45-39-52-43)* : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-46-01).*

YAM DAABO, LE CHOIX (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

YEELEN (malien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES YEUX NOIRS *(It., v.o.) : Le Triomphe*, 8e (45-62-45-76) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

BRADDOCK. (*) *Film américain* de Aaron Norris, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé *Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINEMAGICA. Film allemand de Werner Nekes, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CINGLÉE. Film américain de Martin Ritt, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-*10-30) ; Gaumont Colisée*, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : UGC *Montparnasse, 6e (45-74-94-94)* ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LES ENFANTS DE SALEM. (*) Film américain de Larry Cohen, v.o. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE. Film américain de Philip Kaufman, v.o. : Gaumont Les *Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont* Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-*Germain*, 6e *(42-22-72-80)* ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

JANE B. PAR AGNÈS V. Film français d'Agnès Varda : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS. Film américain de Bruce Ricker, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 MARS

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Couples célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, boulevard de *Ménilmontant, face à la rue de la* Roquette (V. de Langlade).

« L'hôtel de Lauzun », 14 heures, 17, quai d'Anjou (Paris, livre d'histoire).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau. Carte d'identité (Isabelle Hauller).

« Versailles : la grande et la petite écurie du château », 14 h 30, grilles de *la petite écurie (Monuments historiques).*

« Le Moyen Empire en Egypte pharaonique », 14 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (*Arcus*).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle de la rue de Belleville et de la rue Piat (Les Flâneries).

« Hôtels prestigieux de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le fournil de la boulangerie Poilane », 14 h 30 (quinze personnes maximun), 14 h 30, 87, rue Brancion (*E. Romann*).

« Les rois maudits, leur palais, la Sainte-Chapelle », 14 h 45, 2, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

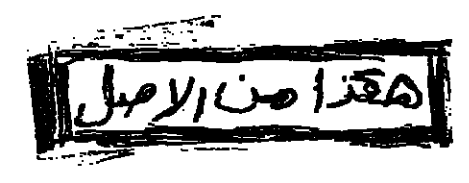
« Grands ordres religieux : l'Oratoire », 15 heures, 1, rue du Louvre (Approche de l'art).

« *La Sorbonne », 15 heures*, 46, *rue* Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

3, *rue Rousselet, 19 heures* : « la Chine contemporaine » (Arcus).

199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 h 30 : « La quête mystique au sein de l'ordre de la Rose-Croix », par Philippe Deschamps (ordre de la Rose-Croix AMORC).



Culture

Un appel d'idées de l'Assistance publique

Repenser l'architecture du « grand âge »

L'hôpital Charles-Foix, à Ivry (Val-de-Marne), a présenté plusieurs centaines de projets pour repenser l'architecture du « grand âge ». Une exposition passionnante qui va circuler à travers la France et a fait l'objet d'un ouvrage promis à faire quelque temps référence. Tout cela remet en cause bien des idées reçues.

Que se passe-t-il à l'Assistance publique ? La vieille dame qui s'était fait une solide réputation de platitude, voire de nullité architecturale, nous donne coup sur coup deux contre-exemples de *talent* et de grande ampleur. Laissons aujourd'hui le premier, le nouvel hôpital Robert Debré, construit par Pierre Riboulet à la porte des Lilas. Dans quelques semaines, l'inauguration de cet ensemble – à la fois hôpital pour enfants et maternité – sera l'occasion d'entrer dans le détail d'un bâtiment qui, pour n'être pas dans la catégorie des « grands travaux » de l'Etat, se révèle être d'ores et déjà une des œuvres importantes de l'architecture parisienne de cette fin de siècle.

Le deuxième de ces contre-exemples est une exposition et un livre au thème *a priori* aride, *Architectures du grand âgea*, mais qui représentent un des ensembles les plus intelligents, les plus inspirés, qu'on ait eu l'occasion de voir depuis longtemps. On les doit tout bonnement à l'initiative de Jean Choussat, directeur de l'Assistance publique, et d'Alain Gilles, directeur des équipements de la même AP, qui les a concrètement mis en route. Il s'agissait *en effet* au départ d'un appel d'idées, sans contrainte ni programme, ouvert à tous les architectes, sur cette période de la vie à laquelle la société s'était peu ou prou déshabituée de penser et qui se résume laconiquement par le mot « fin ».

« La France de l'an 2000, nous résume-t-on, *comptera huit millions de personnes âgées de plus de soixante-cinq ans. L'Assistance publique de Paris en accueille actuellement plus de dix mille, dont cinq mille gravement atteintes : au sentiment d'exclusion, de déracinement, de perte d'identité, s'ajoutent des handicaps physiques signant la plupart du temps la perte de l'autonomie. Comment redonner toute sa dignité au grand âge, dans quels lieux adaptés l'accueillir ? »*

Une première version de l'exposition, allégée, avait été présentée en décembre à la Maison de l'architecture à Paris. Elle a été rassemblée ensuite au complet à l'hôpital Charles-Foix d'Ivry avant d'être présentée dans quelques institutions hospitalières françaises. Charles-Foix, un vénérable ensemble qu'on appelait cruellement jadis Hospice des incurables – un mouroir, autrement dit – est devenu depuis une institution pilote en matière de prise en charge des personnes âgées. Les anciens bâtiments, remarquables, mais qui étaient naguère dans un triste état, ont été progressivement réaménagés et adaptés. Détail sympathique : les pensionnaires sont acceptés avec leurs chats, qui, à une menue opération près, se promènent librement dans les jardins de l'institution.

Plusieurs centaines d'architectes ont répondu à l'appel de l'AP. Pour s'y retrouver dans cette avalanche, le jury a établi une classification en sept catégories. De l'adaptation de l'institution traditionnelle à la réinsertion dans la ville, en passant par les innovations technologiques, elles ont non seulement le mérite de la simplicité, mais la vertu de faire comprendre de façon tangible les problèmes du grand âge, de cette « maladie moderne », qu'une pensionnaire centenaire de Charles-Foix appelait la « vieillerie ».

L'AP n'a pas l'intention d'en rester aux idées. Parmi les projets lauréats, qui sont souvent dus à des architectes jeunes ou inconnus, certains sont déjà en phase de réalisation, d'autres attendent leur financement. *Le plus frappant est à* Charles-Foix pour les personnes âgées comme à l'hôpital Robert-Debré pour les enfants et les nouveau-nés, de voir les responsables et les ingénieurs de l'Assistance publique jubiler devant les possibilités qu'offre l'architecture, se promettre et nous promettre de ne pas en rester là, puisqu'à prix égaux des solutions meilleures existent. L'AP, qui avait elle aussi la vieillerie, aurait-elle pris un coup de jeune ?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ *Arhitecture du grand âge, variations architecturales sur la fin de vie*, publié aux Editions du « Moniteur », 114 p., 315 F.

Les chaussettes au musée

« Chaussettes DD jamais usées. Revers fantaisie dernier cri... » Impossible de ne pas penser à ses jeunes années devant ces pupitres garnis de bêtises (toupies, yoyos...). Ces albums à colorier, ces buvards de concours sortis des archives de la maison.

Fondée en 1919, la Mammie de la bonneterie emploie 1 000 ouvriers en 1919 qui produisent 180 000 douzaines de chaussettes... DD se fera connaître grâce à la PLV, la publicité sur le lieu... de vente (pancartes, étiquettes de galalithe puis de carton, et des produits plus « pointus », bas pour ecclésiastiques, pour vélocipédistes, chaussettes pour chasseurs... La création de la première affiche *remonte à 1933.*

A l'image des *« Bas DD double durée »,* les graphistes maison sont fidèles : Gad travaillera jusqu'en 1960, Martocq de 1958 à 1974. D'autres viendront épisodiquement les rejoindre (Morvan, *Flescher*, Kuntzel, Villemot en 1974). Mais le ton DD résiste au temps, à la folie du stress et du consommateur *dévoreur. DD propose une atmosphère familiale.*

Les années 80 jouent timidement la carte du glamour en donnant aux collants des noms suggestifs *(Sauvageonne, Lune de miel...).* Mais les créatifs semblent un peu perdus sur le nouvel échiquier des valeurs : *« le chic, c'est le chic collant DD. »*

LAURENCE BENAIM.

★ L'empreinte DD, cent ans de communication. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis, 75010 Paris, jusqu'au 14 mars.

Cinquième Salon de l'antiquité

Ancien antiquaire, M. Max Blaise a rassemblé, sur 700 m² du Musée Jacquemart-André, une trentaine d'exposants pour ce cinquième Salon. Parmi eux, Gismondi, Yves Bruck, Moullefarine, Sudit, Wagner, Bonnin et l'Anglais Robert *Hall*, spécialiste des tabatières chinoises du dix-huitième et dix-neuvième siècles.

Sous les lambris dorés, l'intégration est réussie. Royal, le décor sied à merveille aux « pièces » de musée destinées à s'enfuir : commode en marquetterie de placage d'écailles de tortue, corne, nacre et cuivre attribués à André-Charles Boulle (Bruck) ; cabinet en bois d'ébène massif, qui aurait appartenu à Fouquet (Chapuis), salon Louis-XIV, dit « Aux fables de La Fontaine », commode en acajou Riessner à 700 000 F chez Gismondi...

Prochain rendez-vous : du 15 au 25 septembre pour le Festival des arts 1900-2000 au palais de Chaillot.

★ Jusqu'au 13 mars, de 11 heures à 19 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 22 heures. Entrée 35 F.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Anne BRUCY, *Marc RIGLET-CHEVANCHE,* Aurélien et Valentin,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pauline.

Paris, le 29 février 1988.

Décès

– Mlle Colette Baudry,
Mme Jean Baudry,
et ses filles,
font part du décès de

Mlle Elisabeth BAUDRY,

survenu à Paris, le vendredi 26 février 1988.

– Mme Liliane Hilbert,
Catherine et Jean-Pierre Baron,
Annick et Jean-Pierre Moreau,
Brigitte Hilbert et Jean-Claude Martin,
Patrick et *Monique* Hilbert,
Francine Hilbert et Patrick Bouet,
ses enfants, ses petits-enfants
Et toute la famille,
font part du décès accidentel de

M. Bernard HILBERT,
journaliste à
la Nouvelle République du Centre-Ouest,

survenu le 4 mars 1988, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 7 mars 1988, à 15 heures, en l'église de Cherves (Vienne).

Condoléances sur registre.

(*Le Monde* du 5 mars.)

– Mexico. Monaco. Paris.

Mme Waltraud Szeryng,
son épouse,
Mirjam et Henryk,
ses enfants,
M. Georges Szeryng,
son frère,
Mme Madeleine Berthelier,
ont *la douleur de faire part du décès de*

Henryk SZERYNG,
violoniste,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des arts et lettres
commandeur de l'ordre
de Saint-Charles,
commandeur de la République *italienne*
de Polonia restituta,
et de l'ordre finlandais du Lion,
officier du Mérite culturel
de Roumanie,
médaille d'or du Mérite
de la République populaire de Pologne,

survenu le 3 mars 1988, à l'âge de soixante-neuf ans.

Un service religieux aura lieu le lundi 7 mars, à 10 h 30, en l'église réformée, rue Notari à Monaco, suivi de l'inhumation au cimetière de Monaco.

(*Le Monde* du 4 mars.)

Soutenances de thèses

– *Université Paris-III : jeudi* 10 mars à 9 heures, salle Bourjac, Mlle Maria Miller : « La tragédie biblique à l'âge baroque en France (1610-1650) ».

– Université de Nantes : vendredi 11 mars à 10 heures, à la faculté de droit, M. Abdel El Hefny : « La classe pénale. Etude comparée droit français et droit égyptien ».

– Université Paris-III, le vendredi 11 mars, à 14 heures, salle *Bourjac*, M. Hussein Cheikh : « Le plaisir dans l'œuvre surréaliste d'Aragon (1920-1932) ».

– Université Paris-III : lundi 14 mars à 13 h 30, salle Bourjac, M. Jean Margain : « Les particules dans le targum samaritain de genèse-exode. Jalons pour une histoire de l'araméen samaritain ».

– Université Paris-I, le mercredi *16 mars, à 15 heures,* bibliothèque d'Antique, 3, rue Michelet, M. Jérôme Dubouloz : « Le style de Menneville et les débuts du chalcolithique dans la France du Nord ».

– Université *Paris-I*, le *vendredi* 18 mars, à 10 heures, salle 308, entrée 1, rue Victor-Cousin, galerie *J.-B. Dumas*, escalier L, M. Nicolas D. Loizos : « Etude comparée du concept de politique sociale ».

– Université Paris-I, le lundi 21 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme *Tamara Kondratieva* : « L'impact de la révolution française sur la conscience révolutionnaire en Russie-URSS. Itinéraire des analogies ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 mars 1988 :

DES DÉCRETS

● N° 88-204 du 29 février 1988 portant publication des amendements au protocole de 1978 relatif à la Convention internationale de *1973 pour* la prévention de la pollution par les navires (concernant le protocole I de la Convention internationale de *1973 pour la prévention* de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 y relatif), adoptés le 5 décembre 1985.

● *N° 88-206 du 29 février 1988* portant publication de la convention pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Europe, faite à Grenade le 3 octobre 1985.

● N° *88-208 du 26 février* 1988 portant réorganisation du Comité supérieur d'évaluation des risques volcaniques.

Mots croisés

PROBLÈME N° 4693

HORIZONTALEMENT

I. Avec eux, pas besoin de passer à table pour savourer de bons morceaux. – II. Un qui finit par devenir fort brillant. Vivait parmi les *moutons*. Cause d'accrochages. – III. Sa présence est à l'origine de départs rapides. Récolte beaucoup plus qu'il ne sème. Vidé mais n'ayant pas forcément perdu contenance. – IV. Faire perdre contenance. Pousse à réagir. N'ont pas pour habitude de donner à entendre. – V. Démontre. On y voit passer maintes étoiles. Descend de la montagne. – VI. Lettres figurant sur des lettres. Il n'est pas rare qu'il soit de glace. Ne saurait soulager celui qui a le cœur meurtri. – VII. Est très petit comparé à *l'Amour. Saint-Paul* et Saint-Martin. Parties du globe. – VIII. Sépare le bon grain de l'ivraie. Ouvre une enveloppe. Décide souvent de la suite des événements. – IX. Fait perdre le sens des réalités. Préposition. – X. Le monde en marche. D'où l'on peut extraire la gomme. – XI. Serre les lèvres. Ne serait certainement pas mécontente de se faire mettre au placard. – XII. Fait son trou. Plumées ou tondues. Est employé pour renvoyer. – XIII. *Donne lieu à de multiples* représentations. Un qui peut être doux comme un agneau. « Pris » en grippe. Un mot que tout le monde avait à la bouche. – XIV. Est capable de stopper net celui qui court comme un lapin. Qui ont donc subi une décomposition. Port nippon. – XV. Victimes d'une perte de contrôle. Pas beaux à voir.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														■	
II						■						■			
III				■								■			
IV					■	■				■					
V			■						■	■				■	
VI					■			■							■
VII		■			■					■					
VIII						■							■		
IX							■		■		■		■		
X	■					■								■	
XI		■							■						
XII						■					■				
XIII			■		■					■			■		
XIV				■								■			
XV								■							

VERTICALEMENT

1. Fait passer par des hauts et des bas. Devient mauvaise en cas d'attaque. – 2. Certains capitaines en possèdent *un grand nombre.* Symbole de liberté. Pas à deux pas. – 3. Pas reconnue. Qui a donc, d'une certaine façon, mauvais esprit. Nombreux sont ceux qui s'y installent temporairement. – 4. *Note. Ce n'est pas du* pain qu'elle a sur la planche. – 5. Sigle. Atteint des sommets. En plein rêve. – 6. Est souvent battu par un as, dans certains domaines. *Trou à boucher.* – 7. Tel qu'on n'aura pas à affirmer que c'est râpé ! Suppriment le danger. – 8. Fit beaucoup de mal autour de lui. Casse-noisettes. – 9. Volait de ses propres ailes. Dégage une grande chaleur. Ne laissa pas tomber son *père*. – 10. Cours *normand*. Permettent d'avoir un petit moment de détente. Est sur toutes les lèvres. – 11. Au bout de la ligne. Pronom. Presque à la fin d'une liste. – 12. Endroit où les lumières peuvent briller. – 13. Ne s'installe que dans le cas d'une certaine absence. Dans *un certain sens, il est appelé à changer* régulièrement. Morceau de poulet. – 14. Sale bête ou personne peu agréable. Joignait le geste à la parole. Devint solide comme le roc. – 15. Occasion de *se servir* des canons. Il faut prendre une décision avant de les rendre.

Solution du problème n° 4692

Horizontalement

I. Vermiller. – II. Etoilée. – III. Nasse. Gît. – *IV.* Iles. Nuls. – V. Ecume. – VI. Lallation. – VII. Lie. Reno. – VIII. Elargir. – IX. Doit. Ut. – X. Meunière. – XI. Tiré. Fuir.

Verticalement

1. Vénielles. – 2. Etal. Ail. Mi. – 3. Rose. Leader. – 4. Missel. Roue. – 5. Ile. Ça. Gin. – 6. Le. Nutritif. – 7. *Légumier.* Eu. – 8. Iléon. Uri. – 9. Rats. Nô. Ter.

GUY BROUTY.

Météorologie

SITUATION LE 5 MARS 1988 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 mars à 0 h TU et le dimanche 6 mars à 24 h TU.

Un dimanche assez gris.
De la neige, mais suivie de pluie.

La France reste dans un flux de secteur nord assez froid. Une perturbation venue des îles *Britanniques*, dont *le* front chaud touche la Bretagne samedi, gagnera la majeure partie du pays.

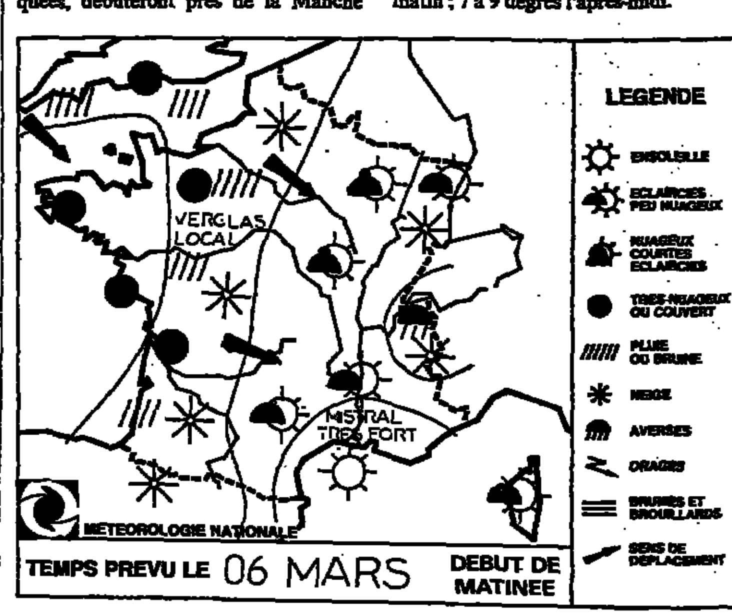
Dimanche : Ciel couvert dès le matin sur la moitié ouest, avec des températures souvent légèrement négatives. Il pleuvra un peu, et dans l'intérieur la pluie sera précédée d'un peu de neige, *voire de pluie verglaçante.*

Au cours de la journée, la pluie, toujours précédée d'un peu de neige, gagnera *le* Massif Central, *la* Bourgogne, la Champagne et la Lorraine. Le ciel restera très nuageux sur la moitié Ouest, malgré une accalmie temporaire. De nouvelles pluies, un peu plus marquées, débuteront près de la Manche vers midi et rejoindront les précédentes, touchant l'après-midi la moitié Ouest, puis le Massif Central et la Lorraine. Un peu de neige à nouveau, au début de la pluie, du Massif Central au Nord-Est.

De la Bretagne au Nord, le soleil fera son apparition l'après-midi, il fera 4 à 7 degrés. Au nord de la Seine, on risquera l'averse.

Sur la moitié est du pays, il y aura parfois des averses de neige le matin, par des températures comprises entre – 2 et – 4 degrés. *En Lorraine,* Franche-Comté *et* Rhône-Alpes il ne neigera plus l'après-midi, mais les nuages resteront abondants ; températures maximales : 2 à 4 degrés.

En Languedoc et Provence, ciel dégagé toute la journée, mais mistral et tramontane souffleront très fort. En Corse, nuages et éclaircies. Températures : un peu au-dessus de 0 degré le matin ; 7 à 9 degrés l'après-midi.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 4-3-1988 à 6 heures TU et le 5-3-1988 à 6 heures TU — le 5-3-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	14	7	A
BIARRITZ	9	2	P
BORDEAUX	9	0	D
BOURGES	4	–1	B
BREST	6	1	A
CAEN	5	–2	D
CHERBOURG	5	–1	N
CLERMONT-FERR.	7	0	*
DIJON	7	1	C
GRENOBLE St-M-H	11	2	P
LILLE	4	–1	*
LIMOGES	1	–1	N
LYON	8	2	P
MARSEILLE-MAR.	10	3	P
NANCY	6	0	*
NANTES	6	–2	D
NICE	11	8	P
PARIS-MONTS.	3	0	C
PAU	10	–2	D
PERPIGNAN	12	6	C
RENNES	7	–2	D
ST-ÉTIENNE	7	0	*
STRASBOURG	7	1	*
TOURS	8	–2	D
TOULOUSE	9	9	C
POINTE-A-PITRE	29	21	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	16	3	P
AMSTERDAM	6	–1	A
ATHÈNES	12	7	C
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	14	7	P
BELGRADE	11	2	N
BERLIN	6	0	*
BRUXELLES	3	–1	D
LE CAIRE	14	9	D
COPENHAGUE	5	1	A
DAKAR	23	18	D
DELHI	30	15	D
DJERBA	19	11	P
GENÈVE	7	2	P
HONGKONG	12	10	C
ISTANBUL	6	5	D
JÉRUSALEM	9	3	N
LISBONNE	-15	7	D
LONDRES	6	–4	C
LOS ANGELES	19	14	N
LUXEMBOURG	0	–3	*
MADRID	10	–4	D
MARRAKECH	16	9	A
MEXICO	24	8	P
MILAN	11	5	P
MONTRÉAL	–7	–14	D
MOSCOU	–2	–8	A
NAIROBI	28	18	P
NEW-YORK	11	1	T
OSLO	3	1	*
PALMA-DE-MAL.	14	5	P
PÉKIN	5	–4	N
RIO-DE-JANEIRO	29	25	C
ROME	12	7	P
SINGAPOUR	27	24	C
STOCKHOLM	1	1	C
SYDNEY	22	19	C
TOKYO	9	2	C
TUNIS	19	8	P
VARSOVIE	3	–2	N
VENISE	10	3	P
VIENNE	6	–3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le rééchelonnement de la dette du tiers-monde

Echec du « montage » mexicain

L'heure des bilans a sonné, le vendredi 4 mars, pour l'opération originale d'allègement de la dette mexicaine, lancée en décembre dernier. En termes financiers, le résultat annoncé par Mexico paraît dérisoire. Economiser par un montage complexe moins de 3 milliards de dollars en vingt ans sur un endettement de quelque 75 milliards auprès du monde bancaire international représente un *« gâchis d'imagination et d'énergie »* dont les répercussions dépasseront de loin les seules frontières du Mexique, estime un spécialiste de l'endettement du tiers-monde.

S'il existe une unanimité sur la valeur de test du montage mexicain, l'analyse n'est pas toujours aussi négative sur l'étape qui vient d'être franchie. Ceux qui, dès l'origine, ne voyaient dans cette expérience qu'une tentative partielle de faire évoluer les règles du jeu entre débiteurs et créanciers, envisagent déjà de nouvelles initiatives pour séduire les banques et les faire sortir de leur attentisme frileux. Alors, modeste succès ou quasi-échec ? Les réponses varient selon les acteurs de la saga de l'endettement.

Pour le monde bancaire, deux conclusions s'imposent. Pour la première fois, la fiction du remboursement total de créances est officiellement remise en question. Fondé sur une décote de la dette, le système mexicain officialise les pratiques existant, discrètement, sur le marché parallèle et renforce la tentation de nombre de débiteurs de jouer sur un dégonflement de leurs encours. Soigneusement « ficelé » avec une banque américaine, le montage mexicain a en outre profondément ébranlé le front commun qu'offraient les instituts de crédit depuis la menace de faillite... du Mexique durant l'été 1982. Depuis lors, les banques s'étaient organisées, mettant en place des comités de coordination où les plus importantes d'entre elles représentaient l'ensemble des créanciers.

La recherche d'un consensus s'est effritée avec l'affinement des techniques de conversions de dettes. Il a fait place à une concurrence ouverte depuis quelques mois. Désormais, chacun évalue à l'aune de ses provisions pour créances douteuses, de la fiscalité nationale et de sa stratégie à moyen terme, l'intérêt d'un désengagement partiel ou total. Il a fallu que le ministère japonais des finances abandonne ses réticences et offre la possibilité de déduire de leur revenu imposable les pertes encourues dans le montage mexicain pour que les banques nipponnes figurent *en bonne place parmi les candidats* à l'opération.

En revanche, les grandes banques américaines, qui, pour bénéficier d'avantages fiscaux, doivent matérialiser leur pertes et auraient pu être séduites, n'ont pas voulu déserter un pays d'importance et se sont contentées de ne pas saboter l'expérience mexicaine par une présence souvent symbolique. En fait, ce sont les banques les moins motivées, celles qui cherchaient à nettoyer *leur bilan et à ne plus figurer dans* les tours de table lors de l'attribution d'argent *frais au Mexique, qui ont* été les plus attirées par ces *« bons de sortie »*. Au moins cet aspect est-il jugé positif par ceux qui plaident en faveur de tels *exit bonds* pour clarifier les débats entre créanciers et débiteurs.

Quant aux partisans des règles du marché, ils se félicitent d'une option *« volontaire »* après des années de refinancement obligatoire des débiteurs. Le principal intéressé, le Mexique, a toutefois de sérieuses raisons d'être déçu. Nul doute que le gouvernement s'attachera à présenter sous un jour favorable une opération qui renforce, même marginalement, sa signature grâce à la *garantie du Trésor américain. Mais* après des années d'efforts difficiles pour assainir l'économie selon les recommandations des organismes multilatéraux et des Etats-Unis, les dirigeants mexicains sont confrontés aux anticipations les plus folles et à une situation délicate en période préélectorale.

300 % de taux d'intérêt

« Tout leur file entre les doigts », regrette un Européen avant de dresser une rapide liste des concessions ou des progrès réalisés : ouverture *des frontières, diversification* des exportations, retour à l'excédent de la balance des paiements *courants* (plus de 4 milliards de dollars en 1987), reconstitution des réserves monétaires (13,5 milliards en janvier). Mais depuis la crise boursière, particulièrement rude à Mexico, la confiance n'est maintenue qu'au prix de taux d'intérêt très élevés (quelque 300 %). L'inflation, de 160 % l'an dernier, et qui se ralentit en ce début d'année (8,2 % en février), n'a néanmoins qu'une *chance artificielle de s'apaiser après* l'accord passé avec le secteur privé pour parvenir à un *gel des prix en* mars. La lassitude des élèves studieux finira-t-elle par l'emporter sur les appels à la rigueur et les promesses de nouvelle croissance des créanciers ?

La question se pose sérieusement dans un pays où l'ultime recours est de jouer, auprès du puissant voisin américain, des risques de déstabilisation sociale et politique. En ce sens, l'opération de conversion d'une part de la dette en obligations constitue simplement une nouvelle technique de « goutte-à-goutte ». Il ne s'agit en aucun cas d'une issue globale aux difficultés de pays qui *accumulent les retards d'investissements*, obèrent ainsi leur avenir et voient *leurs partenaires industrialisés* oublier parfois leurs impératifs dans le miroir déformant d'une dette démesurée.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

3,6 milliards de dollars au lieu de 17

Entre l'intérêt du Mexique, soucieux d'alléger le fardeau *d'une dette extérieure globale* (à l'égard des banques et des gouvernements) de 105 milliards de dollars et celui des banques, préoccupées avant tout de ne pas voir dévalorisés leurs engagements dans un pays, un point d'équilibre était difficile à trouver. Le montage imaginé pour les *Mexicains par la banque* américaine Morgan Guaranty Trust n'y *est que très partiellement parvenu.*

En théorie, l'opération, annoncée le mardi 29 décembre 1987, *prévoyait trois niveaux de décision.* Mexico achète des bons du Trésor américains dits à *« coupons zéro »*, le paiement des intérêts étant reporté à la date de leur remboursement, vingt ans plus tard. Ces achats pouvant aller *jusqu'à 10 milliards de dollars* — soit pour le Mexique, une mise de *fonds initiale de 1,86 milliard de* dollars — ils assurent la garantie des obligations mexicaines proposées, parallèlement, aux banques prêtes à échanger tout ou partie de leurs créances sur le Mexique. L'échange de dettes en obligations est *calculé* en fonction d'une *décote* sur les créances proposée par les banquiers candidats à l'opération lors d'une adjudication qui s'est terminée le 26 février *dernier, Mexico gardant l'ultime* choix du niveau de rabais jugé acceptable.

Chacun savait qu'une décote de 22 % en moyenne correspondait, pour le Mexique, à une opération blanche en termes financiers et n'avait guère d'intérêt, compte tenu de la lourdeur du montage comme des incertitudes pesant sur l'évolution des taux d'intérêt — ou des recettes pétrolières — au cours des vingt années à venir. Après *examen* des propositions émanant de cent *trente-neuf banques de dix-huit* pays, la barre a finalement été *fixée à un peu plus de* 25 % de décote. Pour que l'offre d'une banque soit retenue et qu'il lui soit possible, par exemple, d'obtenir cent nouvelles les obligations mexicaines, il lui fallait souscrire au minimum 133,34 actifs anciens.

Un niveau qu'ont frôlé sans l'atteindre les grandes banques françaises qui, comme le Crédit Lyonnais ou le CCF s'étaient portées candidates. Au total, le Mexique n'aura retenu qu'un peu plus de la moitié des réponses, soit 3,665 milliards de dollars avec *une décote moyenne de* 30 %. On est loin des 17 *milliards de dollars envisagés, dans* l'idéal par la Morgan. Au moins les Mexicains pourront-ils se contenter de tirer 532 millions de dollars sur leurs réserves pour acheter les bons du Trésor américain en garantie. En vingt ans, le pays peut ainsi espérer économiser quelque 2,6 milliards de dollars contre 1,1 en capital. Bien peu de chose comparé à son endettement global (105 milliards) ou ses engagements auprès du monde bancaire international (1) de plus de 75 milliards de dollars.

(1) Les banques américaines sont les plus lourdement engagées avec *23,6 milliards de dollars, suivies* par les japonaises (11 milliards), les britaniques (8,7 milliards), les canadiennes (5,8 milliards), les françaises (5,5 milliards), les allemands (4 milliards), les suisses (1,8 milliard), les italiennes (1,4 milliard).

REPÈRES

Balance des paiements

Le surplus japonais en baisse

L'excédent des comptes courants japonais a fortement diminué, en janvier, a indiqué, le vendredi 4 mars, le *ministère des finances à Tokyo. Il est* tombé à 3,515 milliards de dollars, *contre un niveau record de* 9,437 milliards en décembre et 4,84 milliards en janvier 1987. Cette forte contaction du surplus des paiements courants est d'abord imputable à la réduction sensible de l'excédent commercial. En janvier dernier, les importations japonaises étaient de 38,8 % supérieures à celles de janvier 1987, alors que les exportations nippones ne dépassent que de 16,1 % *celles* de janvier 1987. L'excédent du commerce de *marchandises a ainsi été ramené en un* an de 5,7 milliards de dollars à 4,6 *milliards*.

Cette contraction du surplus des *comptes courants est ensuite imputable* à une forte progression du défi*cit sur les « invisibles »* (transport, tourisme et revenus du capital à *l'étranger*). De 637 millions de dollars en janvier 1987, celui-ci est passé à 945 millions en janvier dernier. Profitant d'un yen fort, un nombre croissant de Japonais voyagent — et dépensent — à l'étranger.

Inflation

Ralentissement en Grèce

L'indice des prix à la consommation a baissé de 0,5 % au mois de février dernier par rapport au mois précédent, alors qu'il avait augmenté de 0,4 % en février 1987, a indiqué, le vendredi 4 mars, le ministre grec de l'économie, M. Panayotis Rouméliotis. *A la fin du mois de février*, le rythme annuel de l'inflation était de 13,4 %, *contre* 16,8 % *à la fin de* février 1987.

M. Rouméliotis a indiqué que l'évolution favorable de l'indice provient du *« maintien du déficit du secteur public »* et de *« la politique salariale appropriée »* menée par le gouvernement.

Echanges

La France, premier fournisseur de la RFA

Les exportations néerlandaises vers la RFA ont augmené en volume *de 3 % en 1987, mais baissé en* valeur de 6 %. Les Pays-Bas ont ainsi *cédé leur place de premier fournisseur* de la RFA à la France, a indiqué, le jeudi 3 mars à La Haye, M.B. Henny, le président de la chambre de commerce germano-néerlandaise. La baisse, en valeur, des ventes néerlandaises s'explique surtout, selon M. Henny, par la diminution des prix du gaz naturel. Selon les statistiques ouest-allemandes, la balance commerciale entre les deux pays a enregistré, en 1987, un solde positif de plus de 1 milliard de DM (près de 3,4 milliards de francs français) en faveur de la RFA, les exportations néerlandaises vers la RFA s'établissant à 44,95 milliards de DM, celles de la RFA vers les Pays-Bas à 46,09 milliards.

Placements

Démarrage modeste du PER

Les trois grandes banques françaises ont rendu publics, le vendredi 4 mars, les chiffres de souscription à leurs plans d'épargne-retraite (PER), cette *nouvelle* formule d'épargne bénéficiant, depuis le 1er janvier der*nier, d'avantages fiscaux. La Société* générale et le Crédit lyonnais ont annoncé chacun 100 000 souscriptions enregistrées, la BNP 80 000. La Société générale précise que 77 % de ses souscripteurs se sont orientés vers Percap, un produit *d'assurance de sa filiale Sogecap, les* autres s'étant tournés vers les produits *investis en SICAV. Les clients* du Crédit lyonnais se sont, à l'inverse, plutôt orientés vers les placements en SICAV.

Compte tenu de l'effort exceptionnel de promotion réalisé par les banques autour du PER et de sa complexité, ces premières indications confirment l'appréciation portée par *la COB dans son dernier bulletin. Le* succès reste modeste.

OPA (suite)

Le Printemps s'intéresse à La Redoute...

Le groupe de distribution Au Printemps a lancé, le vendredi 4 mars *une offre publique d'achat limitée sur* le capital de La Redoute, dans le but de *porter* sa *participation* dans *le* numéro un français de la vente par correspondance de 32,05 % à 50,01 %. Le président de La Redoute, M. Patrick Pollet, s'est déclaré favorable à cette opération.

Sixième groupe de distribution français, avec un chiffre d'affaires consolidé de 16 milliards de francs, *le groupe Printemps-Prisunic, qui* dépend du groupe suisse Maus, a de *multiples participations, notamment* dans Euromarché. Il était entré en *février* 1987 dans le capital de La Redoute, qui subissait une attaque boursière. La Redoute a réalisé en 1986/1987 un chiffre d'affaires consolidé de 11,3 milliards de francs et un bénéfice net consolidé de 220,6 millions de francs.

... et Bolloré à Rhin-Rhône

Nouvelle OPA annoncée le ven*dredi 4 mars à Paris : le groupe* Bolloré a lancé une offre publique d'achat sur la société Rhin-Rhône se proposant d'acquérir pour 1 100 F tous les titres qui lui seront proposés. Bolloré détient, avant même cette opération, 35,4 % du capital de Rhin-Rhône. Elf-Aquitaine est l'autre actionnaire principal de la firme convoitée, avec 39,5 % des actions.

Pour Bolloré, la finalité de l'opération, menée par la Banque *Arjil*, est industrielle, le rapprochement recherché de SCAC *Combustibles* (du groupe Bolloré) et de Rhin-Rhône *devrait donner naissance à l'un des* principaux distributeurs français indépendants de combustibles solides et liquides.

● **L'OPA de Cerus sur la SGB est prolongée.** — La Commission *bancaire belge a accepté la demande* de prolongation de l'offre publique *d'achat (OPA) de Cerus, holding* français de l'homme d'affaires italien Carlo De Benedetti, sur 7 % du capital de la Société générale de Belgique (SGB). L'OPA de Cerus, qui s'achevait le vendredi 4 mars, a été prolongée jusqu'au 18 mars, deux « suiveurs » — l'américain Shearson Lehman et la Compagnie de banque et d'investissements suisse — s'étant fait connaître.

Le taux de chômage américain au plus bas depuis 1979

(Suite de la première page.)

Sur les marchés financiers, les *opérateurs craignent que ce chiffre*, favorable pour les républicains, ne *signifie une activité toujours forte*, remettant ainsi en cause le rééquilibrage des échanges extérieurs des Etats-Unis. A l'annonce de cette nouvelle, le dollar a légèrement baissé, Wall Street a amorcé un déclin et les rendements sur l'emprunt-phare à trente ans du Trésor américain se sont légèrement tendus.

En fait, l'interprétation de cette nouvelle réduction du chômage reste difficile. Les créations d'emplois ont surtout concerné les services (le commerce, notamment) et la construction. En revanche, dans l'industrie, le nombre des personnes employées est resté stable. La consommation américaine devrait, dans ces conditions, rester forte. Pourtant, la plupart des grands magasins ont enregistré, en février, des ventes médiocres. Celles de Sears Roebuck *n'ont crû que* de 2,5 % le chiffre d'affaires de Macy's, *par exemple*, a diminué de 1,3 %.

La stagnation des effectifs dans l'industrie et la faiblesse de la croissance de la production industrielle amènent certains experts à douter d'une nouvelle amélioration de la balance commerciale américaine, les Etats-Unis continuant à beaucoup importer sans avoir la capacité d'accroître leurs exportations industrielles.

ERIK IZRAELEWICZ.

SOCIAL

Le projet du CNPF sur le SMIC

M. Krasucki : « Ce n'est pas en ajoutant de la misère à la misère qu'on sortira de la crise »

« C'est toujours plus bas dans la pauvreté », a lancé M. Henri Krasucki, le vendredi 4 mars, en commentant le projet du CNPF sur l'annualisation du SMIC. Le secrétaire général de la CGT rendait compte devant la presse des travaux de la commission exécutive de sa centrale. *« Comment vivre avec 4 000 F net par mois ?*, a-t-il déclaré. *Avec l'annualisation, il s'agit non seulement de réduire le pouvoir d'achat du SMIC mais de réduire les ressources réelles d'un grand nombre de salariés puisqu'il s'agit d'éliminer les primes de toutes sortes et le treizième mois.* Inclure ces primes dans le SMIC, a-t-il assuré, *« c'est les supprimer »*.

Pour M. Krasucki, qui a dénoncé cette *« logique patronale et gouvernementale, ce n'est pas en ajoutant de la misère à la misère que l'on sortira le pays de la crise »*. Rappelant la revendication de la CGT d'un SMIC à 6 000 F, il a souligné qu'il fallait *« donner un dynamisme plus grand à toutes les luttes revendicatives »* qui, selon lui, se développent actuellement sur toutes les revendications.

Dans son rapport devant la commission exécutive, M. Louis Viannet, numéro deux de la CGT, indique que par sa campagne sur le SMIC à 6 000 F, la CGT a *« sérieusement marqué des points »*. *« C'est vrai*, a-t-il ajouté, *que la façon dont la campagne d'André Lajoinie a porté cette revendicatiton à un niveau fort, a accentué encore le bouillonnement autour de cette question »*.

Le projet du CNPF sur le SMIC a provoqué d'autres réactions hostiles. Se déclarant *« surprise »*, la CGC affirme que *« si le problème du SMIC doit être examiné, cela reste de la seule compétence des partenaires sociaux dans le cadre de la négociation professionnelle »*. La CFTC se déclare *« fermement attachée à la notion même de SMIC qu'elle considère plus nécessaire que jamais pour éviter une course à la baisse des salaires »*. Elle souligne que *« le patronat se trompe lourdement de priorité »*. Dans un communiqué publié le 4 mars, M. Adrien Zeller, secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale, estime que *« le vrai problème de l'économie française n'est pas le SMIC »* mais *« le niveau atteint par les charges sociales qui portent aujourd'hui à 7 000 F par mois le coût du travail le moins qualifié »*.

● **Le PS critique le CNPF.** — Plusieurs dirigeants du PS ont critiqué, le vendredi 4 mars, le projet du CNPF sur l'annualisation du SMIC. Pour M. Georges Sarre, secrétaire national du PS, les propositions du CNPF doivent *« être repoussées car elles signifient une politique de bas salaires, de formation nulle, de déqualification, de précarité. C'est non seulement une voie injuste et scandaleuse mais une vision incroyablement rétrograde »*. M. Michel Delebarre, ancien ministre du travail, a souligné qu'*« à l'obsession d'une compétitivité fondée sur les bas salaires, il faut opposer une compétitivité basée sur l'innovation, la recherche, l'élévation des qualifications et la qualité des produits »*.

PECHE

Les deux élus de Saint-Pierre-et-Miquelon cessent leur grève de la faim

MONTRÉAL
de notre correspondante

Les deux élus de Saint-Pierre-et-Miquelon qui jeûnaient depuis dix jours, l'un à Ottawa et l'autre à Québec, pour amener le Canada et la France à reprendre le dialogue dans le conflit de la pêche, ont mis un terme à leur mouvement le jeudi 3 mars.

MM. Albert Pen, sénateur et maire (apparenté PS), et Gérard Grignon, député (CDS), ont estimé qu'ils avaient atteint en partie leurs objectifs, lorsqu'ils ont pris connaissance des résultats d'une rencontre entre M. Jacques Chirac et son collègue canadien, M. Brian Mulroney, qui a eu lieu à Bruxelles, en marge du sommet de l'OTAN.

Selon les deux élus, M. Chirac aurait demandé à M. Mulroney que le Canada soumette avant lundi de nouvelles propositions en vue de la reprise des négociations sur les quotas à accorder aux pêcheurs Saint-Pierrais, privés depuis deux mois de leurs droits historiques dans les eaux canadiennes.

MM. Pen et Grignon disent avoir obtenu l'assurance que la France est prête à prendre *« les mesures qui s'imposent »*, si le Canada ne respectait pas ce délai, quitte à ce qu'une « crise » s'ouvre entre Paris et Ottawa.

M. J.

Malgré le krach boursier

La commission Deguen favorable au développement de nouveaux marchés

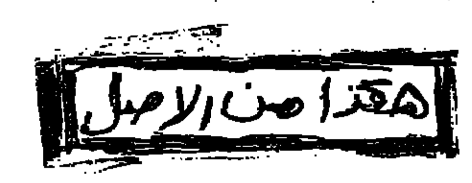
La commission Deguen a remis cette semaine au ministre de l'économie et des finances son rapport sur le fonctionnement des marchés à terme et des marchés d'options.

A la suite du krach boursier, M. Balladur avait constitué en décembre une commission de réflexion sur ces marchés à terme en lui confiant pour mission d'*« examiner les forces et les faiblesses de l'organisation des marchés à terme et des marchés d'options et d'étudier l'influence de ces marchés sur les conditions de formation des cours, leur utilisation à des fins de couverture ou de spéculation, ainsi que les conséquences de l'utilisation des programmes informatiques d'arbitrage »*.

Cette commission présidée par M. Daniel Deguen, président de la Banque hypothécaire européenne, avait pour mission de rendre ses conclusions à la fin du mois de février.

Selon les premiers éléments publiés dans *les Echos*, qui proviennent d'un projet provisoire, les experts financiers proposent de continuer le développement de ces marchés financiers mais en les contrôlant mieux.

Quatre séries de propositions ont été arrêtées : *« les premières concernent la création de nouveaux marchés à terme d'indices et d'options sur indices et les améliorations à apporter au marché au comptant ; les deuxièmes portent sur les conditions d'accès des entreprises ainsi que des Sicav et fonds communs aux marchés dérivés ; les troisièmes ont trait à la sécurité des marchés et à l'organisation de la compensation ; enfin les quatrièmes portent sur l'audit et les règles de compensation des opérations sur les marchés dérivés »*.



Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 29 février au 4 mars

Une certaine désillusion

UNE certaine désillusion, teintée d'un soupçon de désappointement, a succédé à un mois d'euphorie. Après quatre semaines de hausse quasi ininterrompue, le mouvement de baisse a repris le dessus. Cette inversion de tendance durant les premiers jours de mars se solde par un recul de 2,4% de l'indice CAC (Compagnie des agents de change). Ce baromètre termine la semaine à 298, sous la barre des 300 qu'il avait franchie à la baisse dès jeudi.

« Une consolidation suite à près de 20% de gains était prévisible et surtout souhaitable », faisait remarquer un agent de change, tout en ajoutant *« mais le plus troublant vient du faible volume d'affaires traitées »*. Effectivement, si lundi, le montant des transactions sur le marché à règlement mensuel dépassait encore les 1,4 milliard de francs, il allait en décroissant les jours suivants et surtout il restait concentré sur quelques valeurs. *« Le marché est inexistant »*, confiait, déçu, un gérant de portefeuilles qui demeurait perplexe devant les hésitations des investisseurs.

A l'évidence, les étrangers sont partis sur la pointe des pieds, et les institutionnels français attendent pour prendre des positions que l'horizon électoral se débouche. Pour eux, les cours réagiront certainement à la déclaration de candidature ou de non-candidature à la présidence de la République de François Mitterrand. *« Donc autant attendre »*, suggérait avec flegme un jeune banquier. Surtout que rien, cette semaine, n'a vraiment pris le relais de l'élan donné par la frénésie des offres publiques d'achats qui avait saisi la Bourse parisienne tout comme ses grandes rivales internationales à la mi-janvier. Aucune bonne nouvelle, pas même une légère réduction des taux longtemps espérée ni même le moindre indicateur économique. Au contraire, la publication du déficit commercial français de janvier, attendue pour les premiers jours de la semaine, a dû être reportée d'une semaine. Cela n'a pas été sans jeter un certain trouble sous les lambris, où certains expliquent ce report par une aggravation du résultat alors que la version officielle parle de difficultés de mise en place de la nouvelle nomenclature.

Toutefois, malgré ce ralentissement d'activité, la semaine n'a pas été sans de multiples péripéties. A commencer par les OPA. La plus célèbre, celle de Télémécanique, a vu la poursuite de l'affrontement entre Schneider et Framatome *(voir encadré)*, tandis qu'à l'extérieur du palais Brongniart les salariés manifestaient leurs rancœurs envers le groupe de M. Pineau-Valencienne. Les pouvoirs publics se sont même émus de ces raids sauvages, et certaines autorités vont jusqu'à suggérer une modification des règles en vigueur. Pour limiter les excès et les spéculations. Tout comme lors de l'affaire Prouvost, la bataille boursière autour de Martell a montré un de ces effets pervers : la rareté des titres. Les vendeurs à découvert n'ont pu trouver d'actions pour se racheter ou pour les livrer au terme du mois de février. Les opérations de report n'ont donc pu avoir lieu. Aussi la Chambre syndicale des agents de change a-t-elle décidé de radier Martell du règlement mensuel. Le titre est transféré sur le marché au comptant et les vendeurs à découvert pourront ainsi régulariser leur situation. Ils devront pour cela payer 4 000 F par titre Martell... Cette valeur avant sa suspension de cours avait atteint 3 450 F.

Alors que beaucoup assuraient que la vague des OPA s'était brisée, Vincent Bolloré et Le Printemps sont venus contredire cette affirmation vendredi. Le Printemps en décidant de porter sa participation de 32% à 50,01% dans la Redoute, et Bolloré Technologies en jetant son dévolu sur la firme Rhin-Rhône, dont il détient déjà 35,4% du capital. Cette dernière opération qui, a surpris, poussera certainement de nombreuses sociétés à se protéger. La Compagnie Lebon vient ainsi de renforcer le contrôle de son capital en faisant acquérir par une société qu'elle détient, l'AFIC, près de 10 % des actions en circulation. Chez Leroy Somer, les actionnaires familiaux ont quant à eux porté à 34,5% leur participation. Pour sa part, la Compagnie du Midi a présenté mardi les modalités des offres publiques d'échange qu'elle a lancées sur cinq de ses filiales (Immeubles de la Plaine Monceau, Entrepôts et magasins généraux de Paris, Clause, AGP, et Compagnie financière de Paris) dans le but de se protéger d'éventuels « raiders ». Jeudi, lors de la reprise des cotations, les Immeubles de la Plaine Monceau ont gagné plus de 25 %. Tout simplement pour se mettre au niveau des parités d'échange avec les titres Midi.

La semaine écoulée aura aussi été marquée par l'entrée sur le second marché de trois firmes, ce qui porte à sept les arrivées depuis le début de l'année. Ce quasi-doublement est passé inaperçu sur ce jeune marché, qui compte à présent 265 valeurs. Les Etablissements Poujoulat cotés à Nantes ont été suivis à Paris d'International CPU et du Crédit agricole d'Ile-de-France. Ce dernier suit son homologue de Toulouse, entré sur le marché de Bordeaux le 22 février et précède de quelques jours la banque verte de la Loire, attendue pour le 7 mars à Lyon.

L'après-krach

« N'oubliez pas que le krach n'est pas loin, et qu'après une telle secousse, il faut du temps pour se remettre », ne manquent pas de rappeler en permanence des gestionnaires à ceux qui s'émerveillaient trop rapidement du mouvement de hausse spectaculaire et qui, à présent, sont déçus par cette baisse. Durera-t-elle et, si oui, qu'elle sera son ampleur ? Là encore, personne n'ose avancer de pronostics. Les analystes sur graphiques se bornent à dire qu'un seuil de résistance apparaît à 280. L'indice CAC pourrait encore baisser de près de 5 %. Mais, dans l'ensemble, tous se retranchent derrière un silence prudent. Le krach n'est pas loin et ses conséquences indirectes commencent à apparaître. Jusqu'à présent seuls les clients de charges qui avaient perdu de l'argent en avaient fait les frais. Maintenant, c'est au tour du personnel de certains agents de change. Les résultats étant moins bons que prévu, les gratifications qui s'ajoutaient à leurs mois de salaires ont tendance à fondre comme neige au soleil *(voir « le Monde Affaires »)*. Le personnel de la charge Lavandeyra s'est mis en grève à ce sujet, allant plus loin que les mouvements d'humeur enregistrés chez d'autres concurrents.

Enfin, depuis l'affaire COGEMA, la Bourse bruit de rumeurs sur des opérations douteuses. Alors qu'elles étaient passées inaperçues en temps de hausse, le séisme du 19 octobre a lézardé le mur du silence. Apparaissent parfois au grand jour un certain nombre de pratiques étonnantes. Certains rois seraient-ils nus ?

DOMINIQUE GALLOIS.

Télémécanique

La réponse du berger à la bergère

Framatome, qui s'était vu infliger un revers juridique par Schneider dans l'affaire Cofitel (*le Monde* du 25 février), engage à son tour des actions en justice contre son concurrent au rachat de Télémécanique, Schneider.

Il a en effet déposé un référé auprès du tribunal de commerce de Paris pour obtenir le maintien de la suspension des cotations de Télémécanique, ainsi que la mise sous séquestre des 203 000 titres achetés en Bourse le 1er mars par Schneider. Sur le fond, il demande en outre la nullité de l'OPA de Schneider *(nos dernières éditions du 5 mars)*.

Framatome estime qu'en rachetant ces titres (12,9 % du capital) sur le marché, alors qu'il avait lancé une OPA sur une partie seulement du capital de Télémécanique, Schneider a rompu le principe d'égalité entre les actionnaires. Les actionnaires qui ont cédé leurs titres le 1er mars en Bourse ont en effet effectué une vente ferme, alors que ceux qui se proposent d'apporter leurs actions à l'OPA sont susceptibles de ne pas les voir achetées, au cas où le nombre total d'actions offertes dépasse les objectifs que s'est fixés Schneider. *« Ils sont donc chocolat »*, explique-t-on chez Framatome.

Ces actions juridiques, nouvelle illustration de la guerre psychologique à laquelle se livrent Schneider et Framatome, braquent pourtant les projecteurs sur une question de fond : celle du maintien de l'ouverture du marché en cas d'OPA. La réglementation française est assez batarde en la matière puisqu'une entreprise ayant lancé une OPA, ou une OPE partielle, sur un groupe peut néanmoins acquérir des titres en Bourse.

En Grande-Bretagne, par exemple, le problème de l'inégalité de traitement des actionnaires ne se pose pas puisque les OPA et les OPE portent obligatoirement sur la totalité du capital. S'ils achètent des titres sur le marché, les groupes offreurs sont tenus, au-delà d'un certain seuil, de faire une sorte de maintien des cours pendant quinze jours. Aux Etats-Unis, les OPA ou OPE partielles sont autorisées, mais les offreurs n'ont pas le droit d'acheter sur le marché.

Poussé à l'absurde, la pratique française peut conduire au paradoxe suivant : un groupe qui lance une OPA sur 51 % du capital d'une entreprise (par exemple) peut en ramasser plus sur le marché et... faire échouer sa propre offre, tout en prenant le contrôle.

Consciente de ces ambiguïtés, qui se sont également manifestées en 1986 dans le dossier de la Providence, la COB a fait des propositions aux autorités (le ministère de l'économie), mais celles-ci sont restées sous le coude.

FRANÇOISE VAYSSE.

Si vous avez manqué un épisode...

– **3 février** : le titre Télémécanique termine la séance à 3721 F.

– **4 février** : Schneider lance une offre publique d'achat (OPA) sur Télémécanique. Les cotations *sont suspendues à 10 heures*.

– **8 février** : Schneider déclare détenir 189422 actions Télémécanique, soit 12,03 % du capital (1 573 830 actions cotées). Le prix payé par Schneider n'est pas révélé.

– **11 février** : Framatome achète 93,7 % de Cofitel, une coquille juridique qui possède 160000 actions Télémécanique et 140000 bons de souscription d'actions. Cofitel lève une option pour récupérer les actions portées jusque-là par des banques « amies ». Framatome détient donc 145000 actions Télémécanique (soit 9,2 % du capital) aux côtés du fonds commun de placement des salariés (15 000 titres). L'opération coûte 500 millions à Framatome.

– **12 février** : la Chambre syndicale des agents de change accepte l'OPA de Schneider portant sur 680 850 actions (43,27 % du capital) à 3900 F. L'OPA coûterait 2,66 milliards de francs à Schneider.

– **16 février** : Framatome lance une contre-OPA amicale à 4150 F sur 685000 actions (43,52 % du capital). Le coût de l'opération est de 2,84 milliards.

23 février : le tribunal de commerce de Paris décide, à la demande de Schneider, de mettre sous séquestre les titres Télémécanique détenus par Cofitel.

– **24 février** : Framatome porte à 4300 F le prix de sa contre-OPA et se propose de racheter 825 000 actions (52,42 % du capital), soit un débours de 3,55 milliards. La chambre syndicale donne son accord.

– **26 février** : Schneider surenchérit et propose de racheter 710 000 actions (45,11 %), soit un coût de 3,9 milliards de francs.

– **1er mars** : reprise des cotations Télémécanique. Schneider achète en Bourse 203 000 actions (12,9 % du capital) à 5 505 F (soit un débours de 1,1 milliard).

– **2 mars** : Framatome surenchérit et propose de racheter 710 000 actions (45,1 % du capital) à 5 800 F. Coût de l'opération : 4,1 milliards.

– **2 mars** : Schneider déclare à la chambre syndicale des agents de change qu'il détient 24,47 % du capital de Télémécanique, après les achats du 1er mars.

4 mars : Framatome dépose un référé auprès du tribunal de commerce de Paris pour obtenir la mise sous séquestre de 203 000 actions Télémécanique achetées le 1er mars en Bourse par Schneider, le maintien de la suspension des cotations de Télémécanique et, sur le fond, engage une action pour obtenir la nullité de l'OPA de Schneider.

Valeurs diverses

	4-3-88	Diff.
Accor	355	– 24
Agence Havas	516	– 13
Arjomari	1 928	– 36
Bic	551	– 4
Bis	1 009	– 1
CGIP	841	– 27
Club Méditerranée	408,50	– 41,50
Essilor	2 350	+ 98
Europe 1	420	– 22
Hachette	1 770	– 75
L'Air liquide	490	– 19
L'Oréal	2 830	– 86
Navigation Mixte	840	– 39
Nord-Est	98,10	– 7,90
Presses Cité	2 610	– 140
Saint-Gobain	424	– 8
Sanofi	560	– 15
Skis Rossignol	780	– 5

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Saint-Louis	422 966	475 312 978
Midi	141 089	191 890 429
Télémécanique	34 859	191 592 195
Peugeot SA	169 980	160 987 107
DMC	280 688	147 256 302
Michelin B	722 799	131 703 811
Poliet	295 176	128 735 315
Suez	444 275	119 033 408
Saint-Gobain	241 100	130 160 342
Thomson-CSF	573 179	95 783 470
CGE	387 661	90 926 438
Lafarge	70 592	84 819 754
L'Oréal	28 649	83 395 505
LVMH	45 956	81 953 135

(*) Du 26 février au 3 mars inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Télémécanique	+ 47,4	Luchaire	– 19,8
BP France	+ 36,2	Maisons Phénix	– 19,2
Imm. Monceau	+ 23,6	Five Lille	– 17,2
Eurotunnel	+ 18,5	Majorette	– 15
Sfim	+ 10,5	Moulinex	– 12,9
Alsac. superm.	+ 5,4	TRT	– 12,3
Bancaire	+ 4,9	ALSPI	– 12
Carnaud	+ 4	Euromarché	– 11,7
Interbail	+ 3,5	Signaux	– 11,6
Esso	+ 3,4	UCB	– 11,1
Alcatel	+ 3,2	Spie Batignol.	– 10,8
Fromager. Bel	+ 3	Drouot Assur.	– 10,7
Primagaz	+ 2,9	Club Médiser.	– 10,3
Saupiquet	+ 2,9	DMC	– 10,3

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26 fév.	Cours 4 mars
Or fin (kilo en barre)	79 700	79 350
– (kilo en lingot)	79 800	79 700
● Pièce française (20 fr.)	527	523
Pièce française (10 fr.)	380	365
Pièce suisse (20 fr.)	552	534
Pièce latine (20 fr.)	460	471
● Pièce tunisienne (20 fr.)	465	460
Souverain	588	586
● Souverain Elizabeth II	590	577
● Demi-souverain	380	380
Pièce de 20 dollars	3 020	3 030
– 10 dollars	1 480	1 470
● – 5 dollars	875	840
– 50 pesos	3 130	3 195
● – 20 marks	619	619
– 10 florins	484	474
● – 5 roubles	316	305

BONS DU TRÉSOR

Séance du 4-3-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Mars 88	92,72	92,72	92,72	– 0,08
Juin 88	92,48	92,45	92,45	– 0,05
Sept. 88	92,28	92,28	92,24	– 0,04
Déc. 88			92,10	– 0,02

Banques, assurances sociétés d'investissement

	4-3-88	Diff.
Ball Équipement	305	– 5
Bancaire (Cie)	430	+ 20
Cetelem	688	– 7
Chargeurs SA	807	– 18
CFF	911	– 14
CFI	399	– 17,90
Eurafrance	1 250	– 97
Hénin (La)	450	– 28
Imm. Pl.-Monceau	372	inch.
Locafrance	452	+ 2
Locindus	905	– 10
Midi	1 299	– 141
Midland Bank	192	– 10,50
O F P	965	+ 5
Paris. de réesc	361,50	– 23,50
Prétabail	1 131	– 11
Schneider	289	– 6
Suez (Cie Fin.)	252	– 20
UCB	189	– 22

Bâtiment, travaux publics

	4-3-88	Diff.
Auxil. d'entr.	831	– 54
Bouygues	842	– 53
Ciments Français	842	– 18
Dumez	554	– 16
GTM	475	– 54
J. Lefebvre	687	– 44
Lafarge C.	1 186	– 29
Maisons Phénix	46,20	– 10,80
Poliet	428	– 11
SCREG	564	– 1
SGE-SB	31,70	inch.

(1) Droit de souscription de 52,75 F.

Alimentation

	4-3-88	Diff.
Béghin-Say	371	– 17
Bongrain	2 600	– 55
BSN	4 100	– 5
Carrefour	2 225	– 165
Casino	119,20	– 6,30
Euromarché	2 295	– 305
Guyenne et Gasc.	512	– 6
Lesieur	1 796	+ 36
LUMH-Moët-Hen.	1 789	+ 23
Nestlé	35 750	– 300
Occidentale (Gle)	675	– 41
Olida-Caby	188	– 9
Pernod-Ricard	733	– 57
Promodès	1 380	– 65
St-Louis	1 025	– 105
Source Perrier	599	– 5

Matériel électrique services publics

	4-3-88	Diff.
Alcatel	1 940	+ 60
Alsthom	245,10	– 2,90
CGE	232	– 3,90
Crouzet	180	– 10,10
Générale des Eaux	1 060	– 4
IBM	668	– 8
Intertechnique	927	– 58
ITT	276,20	– 7,40
Legrand	2 420	+ 26
Lyonnaise des Eaux	1 250	– 24
Matra	139,50	– 12,30
Merlin-Gérin	1 720	– 60
Moteurs Leroy-Somer	587	– 12
Moulinex	50,40	– 8,20
PM Labinal	650	– 32
Radiotechnique	863	– 34
Schlumberger	195	– 20
SEB	650	– 2
Siemens	1 270	– 20
Signaux	465,10	+ 71,90
Thomson-CSF	166	– 2,50

Métallurgie construction mécanique

	4-3-88	Diff.
Alspi	235	+ 26,50
Avions Dassault-B.	650	– 20
De Dietrich	1 432	– 75
FACOM	630	– 59
Fives Li	84,50	– 15,50
Marine Wendel	247	– 28
Penhoët	290	– 30
Peugeot SA	933	– 28
Sagem	1 450	– 31
Saulnes-Châtillon	33,60	– 2,40
Strafor	409	– 46
Valéo	383,50	– 6,50
Vallourec	52	– 3

Mines d'or, diamants

	4-3-88	Diff.
Anglo-American	92,50	+ 0,30
Amgold	490	+ 8
Buf. Gold M.	101,50	+ 3,50
De Beers	54,80	+ 3,80
Drief. Cons.	64	+ 1,80
Gencor	88,50	+ 0,50
Gold Field	85,10	+ 6
Harmony	48,40	– 0,60
Randfontein	448	+ 18
Saint-Helena	49,20	– 0,80
Western Deep	208,50	+ 1,50

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	29 février	1er mars	2 mars	3 mars	4 mars
RM	1 436 382	1 357 375	1 293 532	970 554	1 086 556
Comptant					
R. et obl.	9 845 265	10 306 291	8 664 130	8 236 346	7 564 120
Actions	228 979	164 367	137 259	169 428	98 902
Total	11 510 626	11 828 033	10 094 921	9 376 328	8 749 578
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	107,4	108,1	106,7	106	–
Étrangères	104,5	106,4	106,8	106,8	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	110,8	110,5	108	107,7	107,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	306,5	306,9	303,4	299,6	298

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 mars 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	104,55	103,35	102,75	102,35
+ bas	104,00	102,65	102,20	102,30
Dernier	104,00	102,65	102,20	102,35
Compensation	104,00	102,65	102,20	101,80

Nombre de contrats : 36 268.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Tempéré

Après un démarrage en flèche lundi, l'essor de la reprise a été contenu par les prises de bénéfices dans un marché très actif. L'indice Dow Jones a clôturé la semaine à 2057,86 contre 2023,21 le vendredi précédent. La première séance de Wall Street avait été soutenue par la poursuite de la baisse des taux d'intérêt obligataires, des cours de l'or et du pétrole. L'indice, balayant les barrières psychologiques qui avaient freiné sa progression jusqu'alors, a aisément passé son plus haut niveau d'après le krach du 19 octobre établi le 7 janvier, stimulé par une demande sélective portant sur les titres bénéficiant d'offres publiques d'achat et sur ceux ayant des dividendes élevés. Les prises de bénéfices ont ensuite freiné cet élan sans pour cela enrayer la fermeté du marché car plusieurs indicateurs économiques ont écarté la perspective d'une récession cette année. Ils ont confirmé une croissance économique absente de pressions inflationnistes excessives.

	Cours 26 fév.	Cours 4 mars
Alcoa	45 1/2	46 1/8
Allegis (ex-UAL)	76	78 1/2
ATT	29	29
Boeing	47 1/2	47
Chase Man. Bank	24 1/8	25 3/4
Du Pont de Nemours	84 1/2	86 3/8
Eastman Kodak	42 5/8	43 1/4
Exxon	41 1/4	42 1/8
Ford	44 1/4	46 1/4
General Electric	43 5/8	44 1/8
General Motors	69 1/8	71 1/2
Goodyear	58	61 3/4
IBM	115 1/2	116 7/8
ITT	46 7/8	46 7/8
Mobil Oil	42 5/8	43 5/8
Pfizer	53 1/4	55 1/8
Schlumberger	34 1/4	34 1/8
Texaco	42 7/8	45 1/4
Union Carbide	23 1/8	24 3/8
USX	32 1/4	33 1/2
Westinghouse	52 3/4	51 1/8
Xerox Corp	56 7/8	58 7/8

LONDRES

Optimisme

La semaine a été bénéfique pour le Stock Exchange qui a vu l'indice Footsie des cent valeurs industrielles repasser, mercredi, au-dessus du niveau des 1 800 points pour la première fois depuis la crise boursière d'octobre, dans l'attente de la présentation du budget le 15 mars prochain. Après trois séances consécutives de hausse, essentiellement due à l'espoir de voir un allégement de la fiscalité dans le prochain budget 1988-1989, la tendance a toutefois faibli jeudi sous l'influence de Wall Street. Mais, vendredi, les valeurs repartent de plus belle à la hausse, et le volume des transactions atteignait son niveau le plus élevé depuis la mi-novembre 1987.

Indice « FT » du 4 mars : industrielles, 1 478,7 (contre 1 423,7) ; Fonds d'Etat, 90,24 (contre 90,03) et mines d'or, 239,7 (contre 244,9).

	Cours 26 fév.	Cours 4 mars
Beecham	459	479
Bowater	364	383
Brit. Petroleum	245 1/2	250
Charter	298	315
Courtaulds	313	329
De Beers (*)	9 1/8	9 7/8
Free Gold (*)	10 1/8	10 3/8
Glaxo	10 35/64	10 27/32
Gt. Univ. Stores	16 3/4	16 3/4
Imp. Chemical	10 11/16	11 11/64
Shell	10 7/32	10 7/32
Unilever	494	514
Vickers	165 1/2	172
War Loan	38 15/16	39 5/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Pause

Après une hausse de 15 % du cours des valeurs en février, le marché de Francfort s'est accordé une petite pause durant les premiers jours de mars. La tendance est restée bien orientée grâce à la baisse des taux d'intérêt sur le marché obligataire et en raison des résultats positifs communiqués par les entreprises.

Indices de la Commerzbank le 4 mars : 1 388,7 (contre 1 391,5).

	Cours 26 fév.	Cours 4 mars
AEG	229 80	225
BASF	245,60	242,50
Bayer	265,40	263,50
Commerzbank	232,70	227,50
Deutschebank	438	426,80
Hoechst	255	253,50
Karstadt	410	421,50
Mannesman	121	118,80
Siemens	386,50	377,50
Volkswagen	246,50	246

TOKYO

Sixième semaine

La Bourse de Tokyo a vécu sa sixième semaine de hausse consécutive. Ce mouvement a particulièrement été soutenu par les achats des institutionnels et des investisseurs étrangers. Jeudi, le volume d'affaires traité a atteint un niveau record, depuis août dernier, avec 1,83 milliard de titres échangés.

Indices du 5 mars : Nikkei 25 627,57 (contre 25 284,87), général 2 109,48 (contre 2 077,84).

	Cours 26 fév.	Cours 4 mars
Akaï	513	538
Bridgestone	1 390	1 410
Canon	1 110	1 180
Fuji Bank	3 440	3 490
Honda Motors	1 520	1 590
Matsushita Electric	2 320	2 420
Mitsubishi Heavy	637	633
Sony Corp.	4 870	5 180
Toyota Motors	2 210	2 300

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Vers une remontée des taux d'intérêt

Il est des noms magiques dont la seule évocation fait s'ouvrir les portefeuilles. IBM, Coca-Cola et BMW font partie des quelques entreprises mondiales à disposer d'un tel pouvoir. Elles en usent rarement, mais toujours pour s'assurer les meilleures *conditions possibles* dans l'environnement le plus favorable. Leurs apparitions sur le marché international des capitaux marquent normalement la fin d'un mouvement de baisse des taux d'intérêt. A les voir en même temps, la semaine passée, solliciter trois compartiments, *IBM* celui de l'euro-dollar, *Coca-Cola celui* de l'euro-deutschemark et *BMW celui du franc* suisse, quoi de plus *normal pour un investisseur* que de *prêter une attention des plus soutenues* aux prévisions de remontée des rendements. Celles-ci se fondent notamment sur les perspectives de croissance économique aux Etats-Unis.

La venue simultanée de certaines des plus prestigieuses entreprises privées du monde met en lumière la politique d'emprunt suivie par deux pays européens : la France, qui n'intervient pas directement mais sous le couvert de la garantie qu'elle confère à quelques-unes de ses *grandes agences*, et l'Autriche, qui *n'hésite pas à se présenter elle-même sans détour. Si ces deux pays craignaient une hausse* des taux d'intérêt dans les *mois à venir, ils ne procéderaient pas autrement. Tout* se passe comme s'ils avaient hâte de mettre à profit une situation éphémère. S'il en est vraiment ainsi, ils le font d'une façon admirable. La réception de toutes leurs émissions depuis le début de l'année en témoigne aisément. Le jugement doit toutefois se nuancer de considérations politiques. L'approche de l'élection présidentielle en France et les vives tensions ressenties dans la coalition au pouvoir en Autriche, notamment au sujet de la réforme fiscale en cours, sont des éléments de nature à accélérer le recours au marché des *capitaux*.

C'est pour le compte du Crédit *national* qu'a été *lancée* lundi dernier *la* plus récente euro-émission en dollars d'un emprunteur français sous la *garantie de la République*. La *transaction porte sur 200 millions* et les obligations, émises au prix de 101,50 %, sont munies de coupons de 8,25 % sur cinq ans. Cela correspondait alors à quelque 53 points de base au-dessus du rendement des obligations correspondantes du Trésor américain. Cette marge s'est à peine élargie par la suite. Nomura International, qui dirige l'opération, s'est entouré d'un syndicat de quarante-quatre banques. Le placement, bien réparti, s'est fait pour l'essentiel en Europe, là où on le destinait. Malgré l'origine du chef de file, le Japon n'a absorbé qu'une partie modérée de l'emprunt. Au terme d'une transaction de *swap, organisée par Nomura* et pour laquelle une de ses sociétés américaines agit comme contrepartie, le Crédit national se retrouve avec des fonds à taux flottants dans la même devise. Les titres se traitaient vendredi matin dans une fourchette comprise entre moins 1,80 et moins 1,50, soit une décote comprise *à l'intérieur des commissions totales de 1,875 %*.

Une seconde société française bénéficiant de la garantie de la République s'est adressée au marché euro-obligataire la semaine passée : la Banque française du commerce extérieur (BFCE). Sa *proposition est la suivante : 125 millions d'ECU sur huit ans*, la rémunération faciale des titres, *offerts* à 101,375 %, étant de 7,625 %, soit un *rendement brut de 7,39 %. Le Crédit lyonnais* est *chargé de* l'opération, qui a été fort bien reçue, ainsi qu'en témoignaient vendredi des décotes de 1,625 % à 1,325 % ; elles se comparent à des commissions totales de 2 %. La transaction répond pleinement aux besoins des grands investisseurs, banques centrales *en tête. Dans ce cas, également, le placement s'est essentiellement effectué en Europe*. L'appétit japonais a été notable, mais pas déterminant. L'opération est bien sûr « swappée », et, à l'issue d'une transaction organisée par le Crédit lyonnais, la BFCE dispose de fonds en deutschemarks à taux flottants, ce qui, on le sait, est présentement une des solutions les plus convoitées *par les grands* emprunteurs internationaux.

La Deutsche Bank soutient l'ECU

Davantage encore qu'à ses qualités intrinsèques, l'émission BFCE doit la considération dont elle jouit à sa valeur symbolique. Elle marque la confiance des autorités françaises dans l'unité de compte européenne ; de toute évidence, elle est interprétée comme telle. Cela est important alors que les déboires de l'ECU s'avéraient le mois dernier encore si graves que de nombreux analystes internationaux n'hésitaient pas à *évoquer sa disparition* prochaine. *Dans la conjoncture présente*, de tels *témoignages officiels d'encouragement sont précieux*. Ils *renforcent* les éléments positifs dont disposent les partisans de l'ECU. Déjà, en dépit des dissensions politiques qu'il a suscitées, le projet de constitution d'une banque centrale européenne a eu le grand mérite de convaincre les investisseurs que l'ECU pouvait avoir un avenir sous sa forme actuelle. La devise européenne profite, en outre, depuis quelque temps, d'un appui considérable : celui que lui confère maintenant sans réserve la Deutsche Bank, qui, depuis le début de l'année, est le chef de file le plus actif dans l'ensemble du marché euro-obligataire. Son soutien a *d'autant plus de poids que*, venant *de la plus puissante des banques* allemandes, il tempère par la *force* des choses l'opposition manifestée par la Bundesbank. La Deutsche Bank fait état d'une renaissance de l'ECU et entend propager sa conviction outre-Rhin. Le moment est propice, particulièrement en raison de la baisse du niveau de l'intérêt en deutschemarks, qui attire les investisseurs vers des placements plus rémunérateurs. Coca-Cola, par exemple, pour son emprunt en mark, n'offre, sur dix ans (deux ans de plus que *la* BFCE en ECU), qu'un rendement brut de 5,68 %.

Il reste que l'amélioration perçue ces derniers jours dans le secteur de l'ECU est encore à confirmer. Ce qui manque à ce marché, c'est une base solide *qui puisse se comparer d'une façon ou d'une autre aux marchés* nationaux des capitaux et à leurs emprunts d'Etat. De l'avis général, ce qu'il faudrait, c'est de grandes opérations de la part d'émetteurs de tout premier plan, dont le volume soit suffisamment important pour constituer une assurance de liquidité. Une institution européenne serait un candidat de choix si elle se présentait, par exemple, avec une opération de 500 millions d'ECU sur cinq ans sur *laquelle, plus tard, au fur et à mesure de ses besoins de financement, pourraient se greffer d'autres émissions fongibles. Si rien n'est fait* bientôt en ce sens, le *risque* est grand que l'année prochaine, à pareille époque, la situation du marché de l'ECU soit analysée de façon aussi tranchante qu'elle vient de l'être par la Banque nationale de Belgique. Dans ses « Rapports annuels » de 1987, la banque centrale y évoque *« la diminution progressive de l'attrait de l'ECU à partir de 1985 »*, une évolution qu'elle explique ainsi : *« le différentiel de taux* [s'est] *réduit et le risque de change accru »*, après avoir rappelé qu'initialement les obligations en ECU *« offraient un avantage de taux de 2 % à 3 % par rapport au franc belge »*.

Si l'émission dont rêvent les eurobanquiers avait vu le jour la semaine passée, son profil – à part sa taille – pourrait bien ne guère différer de celui du dernier emprunt de l'Autriche : *coupon de 7,375 % sur cinq ans, prix de 101,75 %, soit un rendement de 6,95 %*. D'un *montant de* 125 millions d'ECU, l'*émission* autrichiennne est en effet venue à point nommé dans un marché qu'elle a comblé. Paribas est le chef de file et organise le swap sous-jacent, qui débouche également en marks à taux flottants.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

La livre, reine de la semaine

Sur des marchés des changes très calmes, le dollar a vécu une nouvelle *semaine sans* grande variation. Face aux *incertitudes sur les perspectives* de l'économie *américaine* et alors que les grands argentiers du monde occidental se félicitaient, chacun de leur côté, de ce retour à la stabilité, les investisseurs se sont tournés vers les devises offrant les rendements les plus élevés. La livre sterling, en a été la principale bénéficiaire.

Le billet vert se situe actuellement *« à un niveau correct »*. La déclaration, jeudi 3 mars, de M. Clayton Yeutter, le conseiller *spécial du président* Reagan pour les affaires commerciales, avait *été* précédée d'appréciations identiques de la part d'autres responsables monétaires au début de la semaine, notamment de M. Sahoshi Sumita, le gouverneur de la Banque du Japon à Tokyo. A Washington, après M. Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, mercredi, M. James Baker, le secrétaire américain au Trésor, devait, à son tour vendredi affirmer que *« la stabilité des taux de change est extrêmement importante »* pour les Etats-Unis et leurs principaux partenaires commerciaux.

Dans ces conditions, les opérateurs *ne se sont guère aventurés à spéculer sur le dollar, craignant d'éventuelles interventions des banques centrales*. A ce sujet, la Réserve fédérale a indiqué vendredi que les autorités monétaires américaines avaient acheté pour 4,14 milliards de dollars entre le début novembre 1987 et la fin janvier 1988 pour enrayer la chute du billet vert.

Les données publiées au cours de la semaine écoulée n'ont eu aucun effet. L'annonce, mardi, d'une baisse plus forte que prévu de l'indice des indicateurs avancés américains pour le mois de janvier (– 0,6 %) a peu influencé la valeur du billet vert. Il est vrai que, dans le même temps, le département du commerce révisait en hausse son estimation initiale pour le mois de décembre (+ 0,3 % au lieu de – 0,2 %).

La rumeur, mercredi, selon laquelle les autorités japonaises et américaines seraient prêtes à accepter une appréciation sensible du dollar a bien provoqué une petite hausse du billet vert. Elle fut sans *lendemain*. La devise américaine *termine la semaine* à New-York à *des niveaux très proches de ceux de la fin du mois de février* : 128,80 yens (contre 128,25), 1,6900 DM (contre 1,6890), 1,3995 francs suisses (contre 1,3890) et 5,7190 francs français (contre 5,7150).

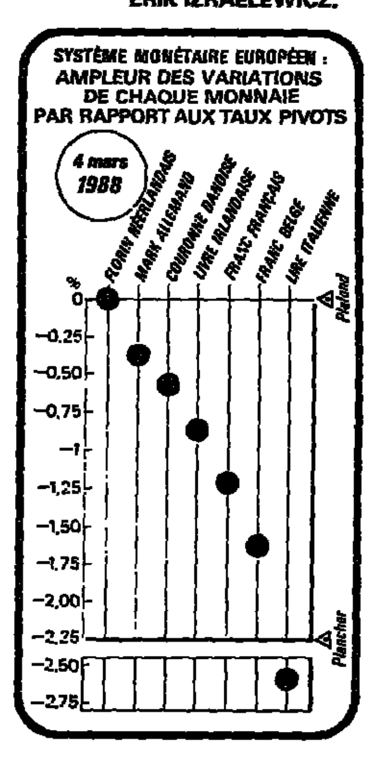
L'avenir du billet vert ? Intervenant mercredi 2 mars devant l'association des journalistes économiques et financiers, à Paris, M. Daniel Lebègue, le directeur général de la BNP, s'est déclaré convaincu qu'*« au cours de l'année 1988, le déficit commercial mensuel américain passera en dessous de 10 milliards de dollars »*. A ce moment-là, *« la devise américaine se remettra à monter avec force »*, estime l'ancien directeur du *Trésor français*. Pour *l'instant*, les *marchés sont* dans l'attente du chiffre du commerce extérieur de janvier. Il devrait être publié le 17 mars.

La première semaine de mars a cependant été surtout marquée par la nouvelle hausse de la livre sterling. Celle-ci a grimpé vis-à-vis de la plupart des grandes monnaies. La devise britannique a ainsi à nouveau gagné 2 *centimes* par rapport au *franc français (terminant* la semaine à 10,14 FF), 2 centimes également par rapport au franc suisse (terminant à 2,48 FS) et plus de 60 pfennigs vis-à-vis du deutschemark (terminant à 2,9984 DM). Malgré l'annonce, lundi, d'une nouvelle aggravation du déficit commercial britannique (1,51 milliard de livres en janvier) et de la balance des paiements (905 millions de livres) et une baisse continue tout au long de la semaine du prix du pétrole brut, les investisseurs restent confiants dans les perspectives de l'économie britannique, l'une des plus dynamiques d'Europe. *Ils sont surtout* attirés par des taux d'*intérêt nominaux et réels* particulièrement alléchants.

Les autres monnaies offrant des rendements élevés (le dollar canadien *et le franc belge, notamment*) ont également *profité* de cette conjoncture. La Banque de Belgique a même pu en profiter pour réduire de 0,25 point son taux de l'escompte. Jeudi et vendredi, la Banque d'Angleterre a été amenée à vendre des livres contre des deutschemarks, ne souhaitant pas une appréciation excessive de sa monnaie. *Mais un nombre croissant d'opérateurs se demandent désormais si la « vieille dame » pourra* encore longtemps maintenir le sterling en dessous des 3 marks. A l'occasion de la présentation du budget, le 15 mars prochain, le gouvernement de Mme Thatcher pourrait annoncer de nouvelles réductions fiscales. Une telle décision pourrait encore doper la livre, estiment les experts.

Assorti de taux d'intérêt faibles, le franc suisse a connu, pour sa part, une nouvelle semaine de baisse. Au sein du SME, enfin, les variations sont restées de faible ampleur. M. Edouard Balladur, le ministre français de l'économie, n'avait-il pas déclaré, dans un entretien au *Monde* publié le lundi 29 février, que les parités du deut-schemark, du franc français et des autres monnaies européennes sont *« bonnes et correspondent aux réalités économiques »* ?

ERIK IZRAELEWICZ.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 29 FÉVRIER AU 4 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7700	–	17,4581	71,3266	59,0319	2,8256	52,5763	0,0801
	1,7715	–	17,4978	71,9942	59,2066	2,8361	52,7426	0,0804
Paris	10,1386	5,7280	–	408,56	338,13	16,1854	301,16	4,5897
	10,1241	5,7150	–	411,44	338,37	16,2081	301,41	4,5959
Zurich	2,4815	1,4020	24,4763	–	82,7627	3,9616	73,7119	1,1134
	2,4606	1,3890	24,3849	–	82,2380	3,9393	73,2595	1,1170
Francfort	2,9984	1,6940	29,5748	120,83	–	4,7866	890,64	1,3574
	2,9920	1,6890	29,5534	121,59	–	4,7901	890,82	1,3582
Bruxelles	62,6403	35,39	6,1784	25,2425	208,91	–	18,6067	2,8357
	62,463	35,26	6,1697	25,3851	208,76	–	18,5970	2,8355
Amsterdam	3,3665	1,9020	33,2053	135,66	112,28	5,3744	–	1,5240
	3,3587	1,8960	33,1773	136,50	112,25	5,3772	–	1,5247
Milan	2288,96	1248	217,88	890,16	736,72	35,2642	656,15	–
	2208,86	1243,50	217,58	895,25	736,23	35,2665	656,85	–
Tokyo	228,33	129	22,5209	92,0114	76,1511	3,6451	67,8233	0,1034
	227,19	128,25	22,4411	92,3326	75,9325	3,6372	67,6434	0,1031

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 mars, 4,4403 F contre 4,4561 F le vendredi 26 février.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Impasse sur le cacao

Après avoir procédé, la semaine dernière à un ultime appel d'offre de 3 000 tonnes, le directeur du stock régulateur du cacao, M. Juergen Plambeck, ne peut plus intervenir pour essayer de soutenir les cours de cette denrée. Le stock tampon a en effet atteint sa capacité maximale de 250 000 tonnes décidée par les signataires de l'accord international en 1986.

En dépit de l'achat de 75 000 tonnes en l'espace de six *semaines*, M. Plambeck a *donc* échoué puisque la moyenne mobile (sur dix jours) du prix indicateur publié par l'Organisation internationale du cacao (ICCO), qui s'établissait à 1 430,07 DTS (1) la tonne avant la reprise des achats de soutien n'atteint plus que 1 291,14 DTS. On est loin désormais du plancher de 1 485 DTS défendu par l'accord.

Réunis à Londres depuis lundi dernier, les pays producteurs et consommateurs membres de l'ICCO s'affrontent toujours sur les nouvelles mesures à adopter pour enrayer *la chute des prix*. Pendant *ce temps*, les *marchés s'effondrent*. Au *London Fox*, les *deux premières* échéances (*mars et mai*) sont désormais passées sous la barre des 1 000 livres la tonne, ce qui ne leur était pas arrivé depuis fin 1982. La tonne de fèves se traite aujourd'hui à 976 livres sur mars alors que le mai se négocie à 997 livres.

Les *rumeurs selon lesquelles* les *négociants londoniens* Gill and Duffus pourraient relever à 120 000 tonnes (contre 77 000 précédemment) leur estimation du surplus mondial (le quatrième en quatre ans) pour la saison 1987-1988 n'a rien fait pour favoriser la sérénité des négociations qui risquent à tout moment d'être rompues tant les positions des deux camps sont antagonistes.

Au cours de la semaine, les producteurs et les consommateurs se sont déjà opposés sur l'idée d'un abaissement de la fourchette d'intervention pourtant stipulée par l'accord international. Le pacte prévoit un abaissement automatique de 115 DTS des prix de soutien à partir du moment où le directeur du stock *régulateur a acheté 75 000 tonnes de fèves sans avoir pu faire remonter* les cours dans la fourchette *fixée*. Mais l'interprétation des textes diverge selon les parties. Si les consommateurs s'en tiennent à la lettre, les exportateurs estiment que cette règle ne peut s'appliquer en l'état puisque le stock-tampon a atteint sa capacité maximale.

Sûrs de leur bon droit, les consommateurs exigent un abaissement des prix d'intervention pour le 9 mars prochain. Si les producteurs refusent cette mesure, le différend devrait être porté devant l'Organisation des Nations unies, ce qui aurait comme premier résultat de paralyser l'action de l'ICCO.

Par *ailleurs, peu de progrès ont été enregistrés sur* les mesures *alternatives* de soutien des prix comme le mécanisme de retrait volontaire qui autoriserait les producteurs à retirer un maximum de 120 000 tonnes du circuit international par tranches successives de 30 000 tonnes. Quand on se rappelle la bataille de chiffonniers qui a précédé le retour aux quotas à l'exportation de café, on imagine mal les pays producteurs de cacao se mettant rapidement d'accord sur une répartition géographique des quantités à retirer. Sur *ce point, la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial* de cacao, semble la moins prête à faire des concessions car, selon certains négociants, elle n'aurait encore rien vendu de sa nouvelle récolte qui s'annonce pléthorique (on parle de plus de 600 000 tonnes).

Parmi les autres solutions proposées, l'idée d'une utilisation des fèves du stock régulateur à des fins non traditionnelles telles que l'aide alimentaire ou les cosmétiques a été avancée, mais très vite rejetée au nom du réalisme. De son côté, dans une récente édition, le journal ivoirien *Fraternité Matin* proposait la destruction pure et simple du stock-tampon. A quand du cacao dans les locomotives ?

ROBERT RÉGUER.

(1) 1 DTS = 1,36 dollar.

PRODUITS	COURS DU 26-2
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1189 (+ 49) Livres/tonne
Aluminium (Londres) *Trois mois*	1 254 (+ 44) *Livres/tonne*
Nickel (Londres) Trois mois	9 990 (+ 1 300) Dollar/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 314 (+ 59) Francs/tonne
Café (Londres) *Mars*	1 177 (– 58) *Livres/tonne*
Cacao (New-York) Mars	1 583 (– 32) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	303 (– 12,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	199,2 (– 1,55) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	184,30 (– 1,5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

De l'euphorie à la consolidation

Une euphorie douce, selon les termes d'un *professionnel*, a régné *sur les marchés cette semaine qui s'est toutefois terminée par une phase de nette consolidation sinon* de repli. En début de période, les opérateurs se sont quelque peu désintéressés de l'évolution des marchés outre-Atlantique, et se montraient plus qu'optimistes quant à une baisse concertée des taux d'intervention des banques centrales européennes. En outre, des rumeurs faisaient d'un chiffre favorable du commerce extérieur français pour le mois de janvier.

Le fait est que le MATIF passait rapidement la barre des 104 sur mars alors que les *Bonds* à Chicago se montraient soutenus mais sans *plus. Les espoirs de baisse des taux d'intervention* allaient très vite être déçus. *Dans un premier temps*, la Bundesbank *faisait savoir qu'elle* maintenait son taux de prise en pension inchangé à 3,25 %. Puis à Paris, le ministère du commerce extérieur annonçait que le chiffre de la balance commerciale française ne serait connu que la semaine prochaine en raison d'un changement de la nomenclature douanière et de problèmes informatiques. Enfin, *jeudi*, les *opérateurs* constataient *que les banques centrales françaises et allemandes n'avaient pas abaissé leurs taux directeurs*.

En début de semaine, profitant de l'euphorie *ambiante*, l'Etat a levé *par voie d'adjudication* 8,99 milliards de francs d'OAT *en trois tranches* alors que le montant des soumissions s'élevait à 30 milliards, un niveau quasiment jamais vu. Compte tenu des soumissions non compétitives (556 millions) le volume émis lors de cette adjudication a totalisé 9,546 milliards. *L'inauguration de la nouvelle ligne à taux variable du Trésor TRB (taux révisable référencé sur les bons du Trésor à 3 mois) a connu un franc* succès. Sur 13,4 *milliards* de soumissions, les demandes ont été servies à hauteur de 4,9 milliards. Un seul établissement (on parle de la Caisse de dépôts, de la BNP ou d'Univar, la SICAV du Crédit agricole) a été servi à hauteur de 3,15 milliards.

D'ores et déjà, le TRB apparaît comme plus crédible que l'ancien TMB (taux moyen pondéré des bons du Trésor). Certains le voient même concurrencer le PIBOR sur lequel la Chambre de compensation des intruments financiers de Paris (CCIFP) prépare un contrat.

Sur le marché primaire, après la série d'emprunts de la semaine précédente, dont celui de Charbonnages de France de 1,75 milliard de francs (voir *le Monde* daté 28-29 février), assorti d'un taux actuariel réel de 9,08 % et qui s'est bien placé, deux opérations ont retenu l'attention. *Celle de la Caisse autonome de refinancement (CAR), organisme créé en septembre à l'initiative* de la Caisse des dépôts, a porté sur 2,16 milliards *en* deux tranches à taux fixe, l'une à huit ans, la seconde à douze ans.

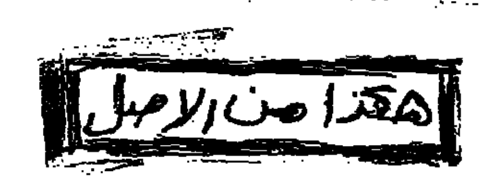
Le *Crédit lyonnais, quant à lui, a lancé un emprunt de 2 milliards en deux tranches également. La première, référencée* sur le PIBOR porte sur 500 millions. L'autre tranche de 1,5 milliard de titres subordonnés remboursables (TSR), une variété d'obligations perpétuelles et ayant un caractère de fonds propres, constitue une nouveauté. Ces titres, d'une durée de douze ans, portent un *taux nominal et actuariel de 9,50 %*.

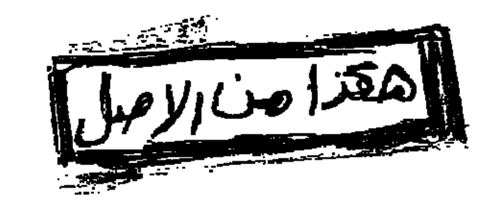
Contraction sur le MATIF

Sur le MATIF, la tendance s'est d'abord montrée ferme, l'échéance mars du notionnel touchant un plus haut de 104,55. Mais l'annonce, vendredi, d'une baisse du chômage aux *Etats-Unis en février*, a provoqué *une vague de ventes*, et le mars a *clôturé* à 104, *ce qui correspond à un taux de rendement de 9,37 % sur dix ans. L'échéance juin*, aujourd'hui la plus traitée, terminait quant à elle à 102,65 (9,57 % en rendement), contre 102,10 une semaine auparavant.

Au cours de cette dernière séance, le notionnel aura nettement moins reculé que les bonds à Chicago ou à Londres qui ont perdu 1,5 point, alors que le contrat MATIF ne se repliait que de 55 à 65 centimes selon les échéances. Dans la perspective de la clôture de l'échéance mars qui doit intervenir le 25 de ce mois, les reports sur *juin* se sont accélérés. *L'affaire COGEMA a eu un impact négatif sur le volume* des transactions du *marché à terme*, qui *ne* dépasse plus 40 000 contrats par jour alors que, en janvier, il tournait aux alentours de 60 000 contrats ; sans parler des pointes au-dessus de 100 000 enregistrées en septembre et octobre 1987. Certains estiment même que, aujourd'hui, ces volumes pourtant peu étoffés sont encore gonflés.

R. R.





Le Monde

M. Mitterrand se rendra en RFA le lundi 14 mars

L'Elysée a fait savoir, samedi 5 mars, qu'à l'invitation du chancelier Kohl, et dans le cadre de leurs rencontres habituelles, le président de la République se rendrait en République fédérale le lundi 14 mars. La rencontre aura lieu en Forêt-Noire.

On rappelle à l'Elysée que ce type de tête-à-tête entre M. Mitterrand et le chancelier n'est pas inhabituel : les deux hommes se sont ainsi rencontrés pour une journée à Chambord en mars 1987, à Heidelberg et Rambouillet en 1986, à Brégançon et Constance en 1985, notamment.

La Coupe du monde de football 1998

M. Joao Havelange assure M. Chirac que la France a « toutes ses chances »

M. Joao Havelange président de la (FIFA) Fédération internationle de football, a déclaré, le vendredi 4 mars, que la France avait « *toutes les chances* » d'accueillir la Coupe du monde de football 1998.

M. Havelange, qui s'adressait à la presse après avoir rencontré M. Jacques Chirac, a déclaré que, en tant que cofondateur de la FIFA et en tant que pays qui a créé la Coupe du monde, « *la France a des droits, elle a toutes les possibilités et toutes les chances* » d'organiser la Coupe 1998.

La catastrophe aérienne de Melun

Le système de dégivrage de l'avion mis en cause

L'enquête administrative — habituelle en cas de catastrophe aérienne — devra expliquer pourquoi le biturbopropulseur Fairchild-227 ou Fokker-27 de la compagnie TAT en provenance de Nancy s'est écrasé, le vendredi 4 mars, près de Melun, tuant les vingt-deux personnes qui se trouvaient à son bord. Les deux « boîtes noires » de l'avion ont été retrouvées.

Le pilote avait signalé peu avant de commencer la procédure d'atterrissage à Orly que le dégivrage automatique semblait mal fonctionner. La direction de TAT a déclaré, à ce sujet, dans un communiqué que l'avion et l'équipage étaient tout à fait capables de faire face à cette situation.

Le givre, qui alourdit, en quelques secondes, de plusieurs centaines de kilos les ailes et la nacelle des moteurs est un ennemi mortel en aéronautique, car il réduit considérablement les performances aérodynamiques. Deux catastrophes aériennes récentes lui sont imputables : le 15 octobre 1987, un bimoteur franco-italien ATR-42 de la compagnie italienne ATI avait percuté une montagne près du lac de Côme tuant trente-quatre personnes. Le 17 novembre 1987, un DC-9 de Continental Airlines s'était retourné à Denver (Etats-Unis), tuant vingt-six personnes. Dans les deux cas, la vitesse insuffisante de l'avion n'avait pas permis de compenser la présence du givre et avait provoqué le décrochage.

Le dégivrage est réalisé, selon les types d'appareil, par chauffage ou par dilatation des parties givrées qui fracture la glace. Il s'effectue, en temps ordinaire, automatiquement, mais il peut être déclenché sur intervention de l'équipage.

● **M. Reagan à Moscou le 25 mai ?** — Le président Reagan se rendrait à Moscou pour rencontrer le numéro un soviétique, M. Gorbatchev, du 25 au 28 mai prochain, selon le *Washington Post* cité par l'*International Herald Tribune*, qui se réfère dans son édition du 5 mars à des officiels de la Maison Blanche.

● **Mᵉ Henri Caillavet traite Mᵐᵉ Barzach de « médecin de quartier ».** — Dans un entretien publié le 4 mars par *le Courrier picard*, Mᵉ Henri Caillavet, ancien ministre et ancien sénateur, a qualifié Mᵐᵉ Michèle Barzach, ministre délégué à la santé, de *« médecin de quartier »*, en évoquant sa décision de suspendre de ses fonctions de praticien hospitalier le professeur Alain Milhaud, auteur de l'expérimentation sur un cobaye humain, au CHR d'Amiens.

L'ancien sénateur estime que Mᵐᵉ Barzach *« ne sait pas très bien ce qu'elle fait et qu'elle est ministre par le hasard des choses »*. Mᵉ Caillavet affirme que le professeur Milhaud, dont il est l'avocat, *« est poursuivi inutilement, à moins que l'on ne veuille faire un retour en arrière, c'est-à-dire paralyser pour un temps l'expérimentation »*.

La commission des sondages exprime ses réserves sur certaines « enquêtes »

La commission des sondages, réunie le vendredi 4 mars à Paris, a demandé à M. Albin Chalandon, garde des sceaux, « *d'inviter le parquet à engager des poursuites* » contre *Nord-Eclair* qui a évoqué dans un article un sondage relatif à l'élection cantonale partielle de Lille-Ouest. Le quotidien régional a, selon la commission, commis une infraction à la loi du 19 juillet 1977 qui « *interdit la publication, la diffusion et le commentaire* » de tout sondage ayant un rapport avec une élection « *pendant la semaine qui précède chaque tour de scrutin* ».

De surcroît, la commission des sondages « *n'ayant pu vérifier les conditions de réalisation de ce sondage et ne connaissant pas l'institut d'émission présenté comme son auteur, émet les réserves les plus expresses sur l'information publiée par* Nord-Eclair ». L'enquête incriminée, effectuée auprès d'un échantillon de quatre cents personnes par la société Daussy, donnait Mᵐᵉ Jeannine Delfosse, candidate soutenue par le CDS, largement en tête devant M. Jean-Jacques Descamps (UDF-PR), secrétaire d'Etat chargé du tourisme, officiellement investi par l'UDF.

D'autre part, la commission des sondages a également émis les « *plus vives réserves* » à l'égard des « *rumeurs relatives à des sondages présentés comme confidentiels, dont certains attribués au ministère de l'intérieur, et commentés par des hommes politiques qui en auraient eu connaissance* ».

La commission « *rappelle aux journaux, aux radios et aux chaines de télévision que la loi prohibe la publication ou la diffusion des résultats d'un sondage sans que la commission ait été mise à même d'exercer son contrôle. Par conséquent, toute référence à ces résultats ou à ces enquêtes doivent être accompagnées des réserves nécessaires.* » Le ministère de l'intérieur, interrogé par la commission, a, pour sa part, précisé que les « *études d'opinion* » réalisées par ses services pour le gouvernement, « *n'étaient pas destinées à être rendues publiques et ne relevaient donc pas du contrôle de la commission* ».

Les tensions ethniques en URSS

● Trente et un tués au cours des troubles de Soumgaït
● Une dizaine de morts lors d'affrontements à Moscou ?

L'agence Tass a annoncé, vendredi 4 mars, que les récents troubles dans la ville de Soumgaït, en Azerbaïdjan, avait fait trente et un morts.

D'autre part, une dizaine de personnes auraient été tuées, lors d'un affrontement à l'arme blanche entre quelque cinq cents Russes et ouvriers originaires d'Asie centrale, dans la soirée du 20 février à Moscou, a indiqué, vendredi 4 mars à l'AFP, M. Lev Timofeev, un ancien prisonnier politique, président du Press-Club Glasnost.

L'affrontement, qui aurait en outre fait *« des dizaines »* de blessés, a été déclenché par des habitants de nationalité russe du quartier Petchatniki (sud de la capitale), auxquels s'étaient joints des « lioubery », loubards de la banlieue de Moscou, a précisé le dissident en citant des témoins.

Ce groupe, armé de barres de fer, s'est formé à proximité d'un cinéma avant de se rendre près d'un foyer de *« limitchiki »*, nom donné aux Soviétiques ayant obtenu un permis de séjour temporaire dans la capitale pour y travailler et qui sont la plupart du temps mal acceptés par la population, a ajouté M. Timofeev.

D'après son récit des événements, la milice (police en uniforme) a mis fin à la bagarre en tirant des coups de feu en l'air. Interrogé au téléphone par l'AFP, le commissariat de police du quartier s'est refusé à tout commentaire.

Le journal *Moscou-Soir* avait fait état, le 24 février, d'un affrontement à l'arme blanche entre *« plusieurs centaines de personnes »* dans ce quartier. Le quotidien avait simplement indiqué que l'incident avait opposé des *« jeunes habitants »* de Petchatniki et des *« jeunes gens »* du foyer, sans mentionner leur appartenance ethnique respective. Il n'avait pas donné de bilan des victimes, soulignant toutefois qu'*« il n'est pas difficile d'imaginer les tristes conséquences d'une telle bagarre »*. Le journal évoque également l'intervention de la milice, qui avait dispersé *« les voyous »* avec *« grande difficulté »*. — *(AFP.)*

L'impression d'une ville sinistrée

MOSCOU
de notre correspondant

Tirant le premier bilan officiel des violences qui avaient éclaté dimanche 28 février à Soumgaït, en Azerbaïdjan, l'agence Tass a annoncé, vendredi 4 mars, que 31 personnes avaient été tuées au cours de ces affrontements entre Azeris et Arméniens.

Publiée samedi matin par la *Pravda* en bas de page deux, cette dépêche de l'agence officielle prend toutefois soin de souligner que les victimes auraient appartenu à *« diverses nationalités »* et qu'on aurait compté parmi elles des *« hommes et des femmes âgés »*. L'intention des autorités est évidemment d'essayer de déguiser la profondeur de l'antagonisme qui s'est développé entre Arméniens et Azeris, et de présenter ces événements comme une flambée irrationnelle et donc sans lendemain.

L'agence n'en indique pas moins que les personnes *« instables et immatures »* qui se seraient laissé entraîner à ces actions criminelles par un *« groupe de voyous »* étaient *« sous l'influence de fausses rumeurs »* concernant le Nagorni-Karabakh — la région autonome d'Azerbaïdjan dont les Arméniens demandent le rattachement à leur république, car ils y sont majoritaires et, disent-ils, victimes de discrimination. Les témoignages parvenus tout au long de la semaine à Moscou parlent, eux, de l'organisation d'une véritable chasse à l'Arménien avec incendies de maisons et brutalités sauvages.

Malgré sa prudence, la dépêche de Tass ne parvient pas à démentir cette version des faits. Elle laisse l'impression que Soumgaït est aujourd'hui une ville sinistrée, en rapportant que *« l'aide nécessaire est fournie à ceux qui ont souffert des troubles »*, et que des *« mesures rapides sont prises »* pour satisfaire à leur demande.

Ce bilan de 31 morts est nettement plus élevé que tous les chiffres avancés jusqu'à présent de source indépendante. Il est surtout incomparablement plus lourd que celui (deux morts et deux cents blessés) des émeutes qui avaient secoué en décembre 1986 Alma-Ata, la capitale du Kazakhstan, lorsqu'un Russe avait été nommé à la tête du parti local pour remplacer un Kazakh.

BERNARD GUETTA.

Le mouvement des cadres en Azerbaïdjan : une situation peu favorable aux Arméniens

La ville de Soumgaït n'est pas seulement, avec ses 200000 habitants, ses raffineries de pétrole et sa grande usine de caoutchouc synthétique, l'un des plus importants centres de l'Azerbaïdjan, elle a été le berceau de la carrière de plusieurs dirigeants actuels de cette République.

Ainsi M. Kiamran Baguirov, actuel premier secrétaire du parti en Azerbaïdjan, a dirigé l'organisation du parti à Soumgaït de 1974 à 1978. Le maire de la ville à la même époque, M. Zoulbi Gadjiev, est aujourd'hui chef du gouvernement de la région du Nakhitchevan, cette enclave de l'Azerbaïdjan glissée entre l'Arménie voisine et la frontière turque. En sens inverse, c'est à Soumgaït qu'a été envoyé, pour prendre la direction du parti dans cette ville en décembre 1985, l'ancien chef des Jeunesses communistes de la République, M. Mouslim-Zadé. Ce dernier est âgé de quarante-trois ans seulement, mais il est douteux qu'il puisse conserver son poste après des troubles qui ont fait plus de trente morts dans sa ville.

L'étude du déplacement des cadres en Azerbaïdjan confirme qu'un brassage se produit entre les diverses ethnies qui peuplent la République, mais pas dans un sens favorable à la minorité arménienne. Ainsi l'actuel président du présidium du soviet suprême local, autrement dit le « chef de l'Etat » de l'Azerbaïdjan, l'Azeri Souleiman Tatliev, n'a rien trouvé de mieux que de se faire élire député au soviet suprême de l'URSS à Moscou par les électeurs de Stepanakert, capitale du Haut-Karabakh, cette région peuplée à 80 % d'Arméniens qui réclament leur rattachement à la République voisine.

Il est possible que cette sorte de provocation ait ajouté à l'exaspération de l'appareil local. Un autre député du Haut-Karabakh a été pendant longtemps l'Ukrainien Semen Tsvigoun, chef de la police secrète en Azerbaïdjan, puis numéro deux du KGB à Moscou : proche de Brejnev, Tsvigoun s'est suicidé en janvier 1982 au moment des scandales qui éclaboussaient la famille de l'ancien secrétaire général.

Plus intéressant encore est le cas du journaliste Guennadi Glouchkov. Russe, ancien secrétaire de rédaction du quotidien de Soumgaït, M. Glouchkov dirige aujourd'hui le principal quotidien azerbaïdjanais en langue russe, le *Bakinski Rabotchi* (l'Ouvrier de Bakou). Or ce journal avait publié en juin dernier une caricature qui fit scandale : elle *« représentait le blason de la République d'Arménie sous des traits grossièrement défigurés »*, jugea quelques jours plus tard la direction locale.

Autrement dit, l'organe officiel du PC d'Azerbaïdjan s'était permis d'insulter la dignité nationale des Arméniens. Divers blâmes furent infligés à l'époque aux responsables, notamment à M. Glouchkov, mais ce dernier est toujours en fonction. Seul le responsable des illustrations du journal, un certain Komlev, avait appris que *« la question de son maintien en fonction ferait l'objet d'un examen »*. Rappelons que cet incident a précédé de plusieurs mois le début des troubles actuels, dont il a pu être un signe avant-coureur.

MICHEL TATU.

Avant le prochain vol de la navette au mois d'août

La NASA devra améliorer ses procédures de sécurité

Rien ne s'oppose à la reprise des vols des navettes spatiales américaines, mais la NASA devra améliorer encore ses procédures de sécurité pour prévenir tout nouvel accident. Telles sont les principales conclusions, rendues publiques, le vendredi 4 mars, de la commission d'expert du Conseil national de la recherche (NCR) qui donne ainsi son feu vert au lancement de Discovery, prévu en août prochain.

Si l'agence spatiale américaine respecte son calendrier, les « *shuttles* » pourront ainsi repartir vers l'espace, après être restées clouées au sol pendant deux ans et demi. Précisément depuis le 28 janvier 1986, date à laquelle Challenger avait explosé, moins de deux minutes après son départ, provoquant la mort de sept astronautes. Peu après, la commission d'enquête constituée par le président Reagan, tentait de faire toute la lumière sur cet accident. Dans son rapport, remis en juin 1986, elle « *recommandait* » une complète modification des joints des fusées d'appoint dont la défaillance avait provoqué l'accident, et chargeait un groupe de douze experts indépendants du NRC, présidé par M. Alton Slay, de superviser les tests.

M. Slay constate dans son rapport que la NASA a fait « *de grands progrès* » pour améliorer la sécurité des navettes, mais il critique les « *méthodes utilisées pour évaluer les défaillances potentielles et les risques* ». Au lieu de faire appel à des techniques d'analyse statistique, comme le font la plupart des agences gouvernementales et des industries de haute technologie, la NASA pèse les risques en fonction de « *jugements subjectifs* », évaluant la probabilité d'une défaillance des pièces en des termes peu précis comme « *peu probable* », « *très peu probable* », etc. Avec une telle approche, « *on ne voit pas clairement comment la NASA peut appliquer un programme vraiment efficace de gestion du risque* », constatent les experts.

La commission du NRC critique aussi la méthode adoptée par l'Agence spatiale pour classer les pièces dont les disfonctionnements seraient susceptibles d'entraîner la perte de la navette et de son équipage (« critique Nº 1 ») ou l'échec de la mission (« critique Nº 2 ») et lui reproche de les traiter toutes selon la même procédure.

Constatant qu'au cours des vingt-quatre premiers vols des navettes, cinquante-six défaillances de pièces de la première catégorie ont été enregistrées sans pour autant entraîner la perte d'une navette, les experts demandent à la NASA de mieux identifier les éléments les plus critiques. Ils préconisent que les pièces figurant sur ces listes soient modifiées pour devenir sûres, ou bénéficient de dispenses alors qu'actuellement les décisions à ce propos « *semblent subjectives, dépourvues d'une véritable base formelle* ».

Le constat est sévère. Pourtant, conclut M. Slay, « *malgré nos critiques, nous n'avons rien trouvé qui puisse retarder le prochain lancement des navettes* ».

Notre page RÉGIONS paraîtra lundi dans le numéro du *Monde* daté mardi 8 mars.

Le numéro du « Monde » daté 5 mars 1988 a été tiré à 523 417 exemplaires

A B C E F G H

La « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak

Téhéran propose une trêve

Tandis que la « guerre des villes » entre l'Iran et l'Irak se poursuivait le vendredi 4 mars, pour la cinquième journée consécutive, sur un rythme toutefois moins soutenu que les jours précédents, des manifestations ont eu lieu devant l'ambassade soviétique à Téhéran et le consulat d'URSS à Ispahan, pour protester contre « *la fourniture de missiles soviétiques à l'Irak* ».

Selon l'agence IRNA, un groupe d'Iraniens s'est dirigé vers l'ambassade soviétique, dans le centre de Téhéran, en scandant « *Mort à l'Union soviétique* », après avoir assisté à la prière du vendredi à l'université. La manifestation a été dispersée dans le calme, alors que la police avait bloqué les accès de l'ambassade. Au cours de la prière du vendredi, l'ayatollah Moussavi Ardebili, président de la Cour suprême iranienne, a affirmé que l'Iran « *n'a pas voulu et ne veut pas de la guerre des villes* » et est prêt à « *arrêter ses attaques de représailles* » si l'Irak met fin à ses bombardements. Le responsable iranien a affirmé que les tirs de missiles irakiens n'ont « *aucune valeur militaire et aucune conséquence* » et « *ne pourront forcer l'Iran au compromis* ». L'avenir du conflit « *sera déterminé sur les fronts* », a-t-il ajouté, en réitérant la volonté de l'Iran de « *poursuivre la guerre sur les fronts* ».

L'ayatollah Moussavi Ardebili est une personnalité politique relativement de second plan en Iran. Les deux principaux responsables de la conduite de la guerre, le président du Parlement, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, et le chef de l'Etat, l'hodjatoleslam Ali Khamenei, ont préféré, semble-t-il, ne pas intervenir à la prière au sujet de la nouvelle « guerre des villes » M. Rafsandjani, qui dirige personnellement les grandes offensives, est resté totalement silencieux depuis le déclenchement des bombardements irakiens, et son absence au Parlement a été remarquée.

A Bagdad, les habitants de deux zones de la capitale ont été évacués vendredi matin dans le cadre des premiers exercices de défense civile. Ils ont été réintégrés dans leurs habitations deux heures après le début des exercices. Le conseil des ministres irakiens avait approuvé, en février, un plan global pour l'évacuation éventuelle de la capitale ainsi que d'autres grandes villes irakiennes. — *(AFP.)*

Un accord sur la durée du travail

Elargissement de la couverture conventionnelle des salariés de l'hôtellerie

Un protocole d'accord sur la durée du travail a été conclu, le mercredi 2 mars, dans l'industrie hôtelière entre quatre organisations patronales (la FAGIHT, la SNRLH, la FNIH et la Confédération hôtelière) et trois organisations syndicales (CFDT, FO, CGC). La CGT et la CFTC ont refusé de signer cet accord, le premier depuis cinq ans, qui bénéficie à plus de quatre cent soixante mille salariés des professions des hôtels, cafés et restaurants. Un précédent accord dans le même secteur et sur le même sujet avait été conclu le 3 mai 1983, mais il n'avait pû être appliqué en raison de son « *illégalité* ».

Cet accord prévoit que les heures supplémentaires seront calculées à la semaine. Les entreprises auront la possibilité de moduler sur treize semaines les durées maximales autorisées. Le texte confirme l'attribution d'un repos hebdomadaire d'un jour et demi au lieu d'un seul. Le ministère des affaires sociales et de l'emploi se félicite de ce protocole en soulignant que « *par-là même sont créées les conditions permettant l'instauration d'un véritable dialogue social dans la profession dans la perspective de l'élaboration d'un statut conventionnel d'ensemble* ».

M. Philippe Séguin estime qu'on se rapproche ainsi de l'objectif qu'il s'était assigné il y a un an d'élargir la couverture conventionnelle des salariés qui en sont actuellement démunis. Dans un article publié par *le Monde* du 23 janvier 1987, M. Séguin souhaitait que « *là où aucune convention collective n'est actuellement applicable* », patronat et syndicats « *mettent en place des structures de négociation leur permettant d'aboutir dans des délais raisonnables, de l'ordre d'une année, à la signature de textes conventionnels. A défaut, les pouvoirs publics seraient conduits à remplir eux-mêmes les « vides conventionnels » par des moyens réglementaires* ». M. Séguin estimait alors que 1 200 000 salariés « *sont concernés par des négociations en cours* », mais qu'« *il reste plus d'un million de salariés sans couverture conventionnelle et pour lesquels aucune amorce de solution n'a encore été prévue* ». Avant le protocole dans l'hôtellerie, des accords conclus depuis un an concernaient, selon le ministère, près de 500 000 salariés.

